

LETRE 60

Ecrité environ l'an 393

Paterne songeant à marier son fils avec la fille de sa fille, il le détourne de ce dessein, par le motif des noms qu'ils portent. Il l'assure que cette alliance est contraire à la loi de Dieu, à sa piété et aux constitutions impériales.

Ambroise à Paterne.

1. J'ai lu avec plaisir le salut que me souhaite Paterne mon intime ami, mais j'ai lu en même temps une consultation nullement paternelle, où vous m'apprenez que vous voulez donner à votre fils pour épouse la fille de votre fille. Ce dessein n'est digne ni de vous qui êtes le grand père, ni de vous qui êtes le père. Faites donc attention à la question que vous me proposez. Car dans tout ce que nous voulons entreprendre il faut d'abord nous demander quel est le nom de l'action que nous méditons, et alors nous connaissons si elle mérite d'être louée ou blâmée. Par exemple : il est des gens qui trouvent du plaisir à avoir commerce avec une femme. Les médecins disent même que cela est utile à la santé. Mais il faut voir si c'est avec sa femme ou avec une étrangère ? Ensuite si c'est avec une femme mariée ou avec une fille; s'il connaît celle avec laquelle il est uni et qu'il a pris pour épouse, cela s'appelle mariage. S'il se souille avec une étrangère, il commet un adultère ? et il ne faut souvent que ce seul nom pour réprimer l'insolence du plus libertin : Tuer un ennemi, c'est remporter la victoire; faire mourir un criminel, c'est une action de justice; tuer un innocent, c'est commettre un homicide; et si quelqu'un y pense tant soit peu, il retient sa main pour ne pas porter le coup et se rendre coupable. Rappelez donc en vous même, je vous prie, qu'elle est la consultation que vous me faites.

2. Vous voulez faire un mariage entre nos fils. Je demande s'il faut marier ceux qui sont égaux, ou ceux qui sont inégaux ? Mais on a coutume, si je ne me trompe, de dire qu'ils doivent être égaux. Celui qui met des boeufs à la charrue, qui attèle des chevaux à un char, les choisit égaux. Il a soin que l'âge et la grandeur conviennent, qu'ils ne soient pas d'une nature ni d'une couleur différente. Vous songez à marier votre fils avec la fille de votre fille, c'est-à-dire, à lui faire épouser la fille de sa soeur, quoiqu'il soit né d'une autre mère que celle que vous lui destinez pour belle-mère. Considérez la vénération que la religion inspire pour ces noms. Votre fils est l'oncle de cette fille, et la fille est la nièce de votre fils. Et le son de ces noms ne vous détourne pas de votre dessein; votre fils étant obligé de vous appeler son aïeul, et votre petite fille de transporter à son oncle le nom qu'elle donne à son aïeul. Quelle confusion mettrez-vous encore dans les autres noms ? Vous serez appelé tout à la fois et aïeul et beau-pere. La fille aura aussi à votre égard les différents noms de petite fille et de bru. Les frères se donneront aussi mutuellement divers noms. Celle-là sera la belle-mère de son frère, celui-ci sera le gendre de sa soeur. Qu'une nièce se marie avec son oncle, l'amour qu'on a pour des enfants nés sans aucune tache sera étouffé par cet amour illicite.

3. Vous dites que votre saint évêque attend mon sentiment sur ce sujet. Je ne le crois, ni ne le pense. Car si cela était, il m'aurait écrit indubitablement. Et puisqu'il ne l'a pas fait, c'est une marque qu'il n'a pas cru qu'il y eût la moindre raison de douter. Quelle raison en effet y aurait-il de douter, puisque la loi de Dieu défend aux enfants de deux frères de se marier ensemble quoiqu'ils soient au quatrième degré de parenté. C'es ici le troisième, ou les lois civiles mêmes ne permettent pas de se marier.

4. Mais consultons d'abord les décrets de la loi sainte. Car vous prétendez dans votre lettre, que ces sortes de mariages entre des parents si proches, sont permis par le droit divin, dès qu'ils ne sont pas défendus. Pour moi je soutiens qu'ils font défendus, d'autant que ceux des cousins germains qui sont à un plus bas degré étant défendus, à plus forte raison doivent l'être, selon mon avis, ceux qui se font entre des parents beaucoup plus proches. Car celui qui est difficile sur les bas degrés de parenté, n'a garde de se relâcher sur les plus hauts. Il est encore plus sévère sur ceux-ci.

5. Que si vous croyez que ces mariages sont permis, parce qu'ils ne sont pas spécialement défendus, vous ne trouverez pas non plus dans la loi qu'il soit défendu à un pere d'épouser sa fille. Ce mariage sera-t-il donc permis, parce qu'il n'est pas expressément défendu ? Non sans doute. Car il est défendu par le droit de la nature; il est défendu par la loi qui est gravée dans le coeur de tous les hommes. Il est défendu par le sentiment inaltérable de la piété, par l'étroite liaison du sang. Combien de choses pareilles trouverez-vous qui n'ont pas été défendues par la loi de Moïse, et qui le sont pourtant par la voix de la nature.

6. De plus, il y a beaucoup de choses qui font permises, mais qui ne sont pas avantageuses. *Tout est permis*, dit l'Apôtre, *mais tout n'est pas avantageux*. (I Cor 6,12) Tout est permis, mais tout n'est pas édifiant. Si donc l'Apôtre nous détourne de faire ce qui n'est pas édifiant, comment croirons-nous pouvoir faire ce qui n'est pas permis par l'ordonnance de la loi, et ce qui n'édifie pas, étant contraire au bon ordre et à l'instinct de la piété ? Cependant ce qu'il y avait de trop dur et de trop rigoureux dans ces anciennes ordonnances, a été mitigé et adouci par l'Évangile de Jésus Christ. Tout ce qui est vieux est passé, tout est devenu nouveau.

7. Quoi de plus solennel et de plus public que le baiser qu'un oncle doit à sa nièce comme à sa fille, et qu'une nièce doit à son oncle comme à son père ? Vous rendrez donc en songeant à un tel mariage ce baiser, qui est le témoignage d'une amitié toute pure, suspect d'incontinence; et vous ôterez à des parents qui se sont chers les uns aux autres, le religieux symbole de leur union.

8. Mais si vous ignorez les choses de Dieu, vous n'avez pas du moins dû ignorer les lois des empereurs qui vous ont élevé à un très haut degré d'honneur. Car l'empereur Théodose a défendu que les enfants des deux frères et les cousins germains s'unifient ensemble par les liens du mariage, et a imposé une très griève peine à quiconque oserait violer les droits qui sont entre les enfants de deux frères, quoique néanmoins ils soient égaux entr'eux. Ainsi parce qu'ils font unis seulement par la proximité du sang, et liés par la qualité de frères, il a voulu qu'ils dusent leur naissance à l'amitié légitime de leurs parents.

9. Vous me direz : On s'est relâché pour quelqu'un de la sévérité de la loi, et on lui a accordé une dispense. Mais cela ne porte point de préjudice à la loi; car ce qui n'est pas établi pour tout le monde ne profite qu'à celui en faveur duquel on se relâche, par des motifs tout-à fait différents. Mais quoique nous lisions dans l'Ancien Testament ? Que quelqu'un ait donné à sa femme le nom de soeur, il est inouï que quelqu'un se soit marié avec sa nièce et l'ait appelé sa femme.

10. Au reste vous m'avez allégué une admirable raison en niant que votre petite fille soit aussi proche que je le dis de votre fils son oncle, parce qu'elle est née d'un père différent : comme si les frères utérins, c'est-à-dire, qui sont nés de différents pères, mais d'une même mère, pouvaient, étant de différent sexe, contracter ensemble mariage; lorsqu'ils ne peuvent pas avoir le droit que donne la naissance d'un même père, et qu'ils ne soient unis que par le titre que donne la naissance d'une même mère.

11. Il faut donc que vous abandonniez un tel projet qui quand même il serait licite, ne multiplierait pas votre famille. Car notre cher fils doit vous donner des petits-fils, et votre très chère petite fille doit vous donner des arrière-petits fils. Je vous salue avec tous ceux de votre maison.

LETTRE 61¹

LETTRE D'AMBROISE À L'EMPEREUR THÉODOSE

environ en 394

1. Vous avez pensé, auguste empereur, autant que j'ai pu en juger par vos lettres, que je ne m'étais éloigné de Milan que parce que j'avais cru votre cause entièrement abandonnée de Dieu. Telle n'a pu être mon imprudence, et puis je n'ai point assez perdu le souvenir de vos mérites et de vos vertus pour ne pas espérer que votre propre piété vous attirerait, en mon absence, l'appui de Dieu, que par cet appui votre bras délivrerait l'empire romain du brigandage d'un barbare, et que le trône serait affranchi des prétentions d'un usurpateur indigne.

2. J'ai hâté mon retour dès que j'ai été informé de l'absence de celui qu'avec tant de raison j'avais pensé devoir éviter. Aurais-je abandonné l'Église de Milan, que Dieu a confiée à ma garde ? Non, mais j'ai voulu échapper à la présence de celui qui s'était souillé d'un sacrilège. Aussi suis-je revenu à Milan vers les kalendes du mois d'août, j'y ai depuis toujours demeuré, et c'est là, auguste empereur, que sont venues me trouver les lettres de votre majesté.

3. Rendons grâces à Dieu notre Seigneur, qui a secondé votre foi pieuse, et qui, ayant renouvelé pour vous les anciens prodiges de sa puissance a voulu réaliser de nos temps encore les prodiges que nous admirons dans l'Écriture, faisant éclater si visiblement l'assistance de son bras dans les combats que vous avez livrés, que les sommets de plus hautes montagnes n'ont pu retarder votre marche, ni les armes de vos ennemis arrêter un moment votre victoire et vos triomphes.

4. En reconnaissance de ces faveurs signalées, vous avez pensé que je devais rendre des actions de grâces à notre Seigneur. Plein de la conscience de vos mérites, je remercierai Dieu de tout mon cœur, et je suis persuadé qu'il aura pour agréable l'hostie que je lui offrirai en votre nom, car votre demande est un témoignage de la plus sincère dévotion. Dans l'enivrement d'une victoire, les autres empereurs songent à se faire préparer des arcs de triomphe, ou d'autres monuments qui flattent leur orgueil, et vous vous ordonnez qu'on offre une hostie à Dieu, et votre premier désir est qu'une oblation d'action de grâces soit en votre nom célébrée par tout le clergé.

5. Quoique je sois indigne d'une fonction si sainte, et que je sente qu'il est au-dessus de mes forces de me charger d'une solennité accompagnée de tant de vœux, il faut que je vous instruisse de ce que j'ai cru devoir faire. J'ai porté avec moi votre lettre, je l'ai placée sur l'autel et l'ai tenue entre mes mains au moment de l'exaltation, afin que votre foi parlât par ma bouche et que les caractères tracés par l'empereur présentassent l'offrande que doit présenter la main du prêtre lui-même.

6. En vérité, Dieu protège l'empire romain, puisqu'il a fait choix pour le gouverner d'un si grand prince, père de plusieurs autres princes, et qui, placé au faite des grandeurs impériales, est doué d'une telle humilité, que par ses vertus il surpasse les empereurs et par sa modestie les évêques. Quel regret puis-je sentir ? quel vœu puis-je former ? N'avez-vous pas tout ce qu'il est permis de désirer ? vous avez reçu en partage, auguste empereur, et la foi, et la clémence et la piété.

7. Cependant je demande encore pour vous un surcroît de piété et de ferveur, don le plus précieux que puisse concéder le ciel, et je le demande afin que l'Église ait à se féliciter non seulement de la paix et du bonheur dont jouissent les innocents, mais encore du pardon que vous aurez accordé aux coupables. Pardonnez, pardonnez surtout à ceux qui jusqu'à ce jour s'étaient gardés de péché. Et puisse le Seigneur nous conserver votre clémence ! Amen.

¹ traduction de L. Sabora

LETRE 62

À L'EMPEREUR THEODOSE ²

Ecrit à la fin de l'an 394

1. Je vous ai écrit tout récemment jusqu'à deux lettres de suite, et cependant ce n'était point assez pour répondre à votre majesté; je suis tellement comblé de ses bienfaits, qu'il m'est impossible de reconnaître par mes soins tout ce que je lui dois !

2. Aussi ne devais-je pas laisser échapper l'occasion de vous adresser mes remerciements, occasion qui m'était offerte par le chancelier de votre chambre; aussi devais-je vous exposer les sentiments de mon âme selon mon devoir, afin qu'on n'attribuât pas à la négligence plutôt qu'à la nécessité le silence que j'avais pu m'imposer. Pour réparer mes torts involontaires, j'imagine un moyen pour vous rendre tous les hommages qui vous sont dus.

3. C'est dans cette intention que je vous envoie mon diacre Félix; ce cher fils est chargé de me représenter auprès de votre clémence, et en même temps de vous parler en faveur de ceux qui, après s'être réfugiés dans le sein de l'Église, mère de votre piété, implorent maintenant miséricorde. Je n'ai pu soutenir leurs larmes sans en être attendri et sans solliciter par mes prières la concession de vos bontés et de votre grâce.

4. La faveur que je demande pour eux est grande, je ne l'ignore pas, mais je sais aussi que nous devons l'obtenir de celui à qui le Seigneur a accordé d'étonnants miracles, de celui dont la bonté nous est connue et dont la piété nous est un gage assuré. Aussi je l'attends, j'en conviens, avec d'autant plus de confiance que, si vous vous êtes surpassé vous-même par votre courage, vous devez aussi vous surpasser par des actes de bonté. On pense en effet que ce n'est point par des combinaisons humaines que vous avez remporté la victoire, mais bien par la protection spéciale du ciel qui a renouvelé pour vous les prodiges opérés dans l'ancien temps pour Moïse, pour Josué, fils de Navé, et pour Samuel et David. Ce que j'implore aujourd'hui, c'est que vous nous accordiez une protection semblable à celle qui vous a valu un si beau triomphe.

² traduction de L. Sabora

LETTRE 63

Ecrit l'an 396

Déplorant la division domestique qui laisse depuis si longtemps l'Eglise de Verceil sans évêque; il loue la concorde avec laquelle on avait élu autrefois saint Eusébe, et il exhorte cette même Eglise de s'étudier à avoir Jésus Christ au milieu d'elle. Il invective ensuite contre Sarmation et Barbatien, qui ayant quitté leur monastère enviaient aux autres l'abstinence et la virginité, auxquelles ils avaient renoncé. Il ajoute que le monde a été réparé par le jeûne, que ces hérétiques sont pires qu'Epicure, et que leur doctrine change les hommes en bêtes, et les réduit même au dessous des plus vils animaux. Il loue les vertus dont il vient de parler et invite à les embrasser. Il montre quelles qualités on doit chercher dans l'évêque qu'on élira, et à quel danger on s'expose si l'on choisit un indigne, ou si l'on refuse d'obéir à celui qui est digne; que cette élection doit être divine, que celui qui sera élu ne doit point être sujet à la colère, et doit se distinguer par son amour pour la pureté.

Ambroise serviteur de Jesus Christ, appelé évêque, à l'Eglise de Verceil, et à ceux qui invoquent le nom de notre Seigneur Jésus Christ. Que Dieu le Père et son Fils unique vous remplissent de la grâce dans le saint Esprit.

1. Je suis sensiblement affligé que l'Eglise de votre ville n'ait point encore d'évêque, et qu'elle soit la seule de toutes celles de la Ligurie, de l'Emilie, de la Vénétie, et des autres contrées voisines de l'Italie, laquelle manque de Pasteur, pendant qu'autrefois les autres Eglises avaient coutume de lui en demander, et ce qui est de plus triste, c'est qu'on m'attribue votre division qui y met obstacle. Car puisqu'il y a parmi vous divers sentiments, comment pouvons nous, moi, faire quelque règlement, vous achever une élection, et celui qui sera élu consentir à son élection, de sorte qu'il accepte parmi des gens opposés les uns aux autres, une charge qu'on a bien de la peine à soutenir parmi des gens qui vivent dans la plus parfaite concorde.

2. N'êtes-vous pas les disciples du saint Confesseur Eusébe ? ³ N'êtes-vous pas les enfants de ces pères pleins de l'amour de la justice, lesquels n'eurent pas plutôt vu ce grand homme qu'ils n'avaient pas connu auparavant, que négligeant leurs propres citoyens ils l'acceptèrent pour évêques qu'il ne leur fallut pas plus de temps pour l'accepter que de l'avoir vu. C'est pourquoi il est devenu si illustre ayant eu les suffrages de toute l'Eglise. C'est pourquoi on a cru avec raison qu'il a été élu par le jugement de Dieu même ayant été postulé de tous unanimement. Il convient donc que vous suiviez l'exemple de vos pères, surtout puisqu'ayant été instruits par ce saint confesseur, vous devez d'autant plus surpasser en vertu vos ancêtres, que vous avez eu un docteur et un maître plus admirable, et donner une marque éclatante de modestie et de concorde, en vous réunissant pour le choix d'un évêque.

3. Car si, selon la parole de Jésus Christ, deux personnes s'accordent sur la terre, il leur sera donné, dit-il, par mon Père qui est dans le ciel, tout ce qu'elles demanderont; en effet, ou *deux ou trois sont assemblés en mon Nom, je suis au milieu d'eux*; à combien plus forte raison là où toute l'Eglise est assemblée en son nom, où tous les suffrages font uniformes, il ne faut nullement douter que notre Seigneur Jésus Christ y réunira toutes les volontés, sera l'arbitre de la postulation, présidera à l'ordination, et répandra sur l'élu l'abondance de ses grâces.

4. Rendez-vous donc dignes que Jésus Christ soit au milieu de vous. Car où est la paix, là est Jésus Christ parce que Jésus Christ est la paix; où est la justice, là est Jésus Christ parce que Jésus Christ est la justice. Faites qu'il soit au milieu de vous, de sorte que vous le voyez; de peur qu'on vous dise : *il en est un au milieu de vous que vous ne voyez pas.* (Jn 1,26) Les juifs ne l'ont pas vu puisqu'ils n'ont pas crû en lui. Nous le voyons par le respect que nous avons pour lui. Nous le voyons par la foi.

5. Qu'il soit donc au milieu de vous, afin que les cieux qui racontent la gloire de Dieu, vous soient ouverts, que vous fassiez la volonté du Seigneur et que vous opérez son oeuvre. Les cieux sont ouverts pour celui qui voit Jésus Christ comme ils le furent pour saint Etienne, lorsqu'il disait : *je vois les cieux ouverts et Jesus qui est debout à la droite de Dieu.* (Ac 7,55) Jésus était debout comme étant son protecteur. Il était debout comme étant attentif à secourir son athlète dans le combat; il était debout, comme tout prêt à couronner son martyr.

³ évêque de Verceil.

6. Qu'il soit aussi debout pour vous, afin que vous ne le craigniez pas lorsqu'il sera assis sur son tribunal. Car il juge étant assis, ainsi que le dit Daniel : *on dressa des trônes. Les livres furent ouverts, et l'ancien des jours s'assit.* (Dan 7,9) Il est aussi écrit dans le quatre-vingt-unième psaume. *Dieu s'est tenu debout dans l'assemblée des Juges, et il juge étant au milieu des dieux.* Il juge donc étant assis. Il juge étant debout, et il juge les imparfaits et il juge au milieu des dieux. Qu'il soit debout pour être votre protecteur, pour être votre bon pasteur, afin que vous ne soyez pas exposés aux cruelles attaques des loups.

7. Je ne vous donne pas cet avis sans nécessité. Car j'apprends que vous vous avez dans votre ville Sarmation et Barbatien des hommes grands parleurs, qui disent qu'on n'a aucun mérite de garder l'abstinence et le jeûne; que la virginité ne nous attire aucune grâce; que tous dans les divers états sont également estimables; que c'est une folie de châtier sa chair par les jeûnes pour la soumettre à l'esprit. Mais si l'Apôtre saint Paul avait regardé cela comme une folie, il ne l'aurait jamais pratiqué ni ne l'aurait jamais écrit pour instruire les autres. Il s'en glorifie pourtant en disant : *je châtie mon corps, et je le réduis en servitude, de peur qu'en prêchant aux autres, je ne sois réprouvé moi-même.* Quiconque donc ne châtie pas son corps, et veut prêcher aux autres, est au nombre des réprouvés.

8. Quoi en effet de plus capable de nous précipiter dans la réprobation que ce qui nous porte à la débauche, à la corruption, à la mollesse ? que ce qui nous plonge dans l'impureté, qui réveille l'attrait de la volupté, qui devient une source d'incontinence, qui allume le feu des passions ? De quelle nouvelle école vous sont envoyés ces sectateurs d'Epicure ? ce ne sont pas des philosophes, comme ils s'en vantent, ce sont des ignorants qui prêchent l'amour du plaisir, qui conseillent les délices, qui croient que la chasteté n'est d'aucun mérite. *Ils ont été avec nous, mais ils n'ont pas été des nôtres.* Car je ne rougis pas de dire ce qu'a dit saint Jean l'Evangeliste. Etant ici, ils jeûnaient, ils gardaient la continence, ils se tenaient retirés dans le monastère, ils n'y trouvaient aucun moyen de faire bonne chère. Toute dispute licencieuse leur était interdite.

Ces hommes délicats n'ont pu souffrir cette régularité : ils sont sortis du monastère : ensuite voulant y rentrer ils n'ont pas été reçus. J'avais appris bien des choses sur leur compte, sur lesquelles je devais être en garde. Je les en avais averti. Je n'avais rien gagné. Pleins de colère, ils ont commencé à semer une doctrine qui par malheur pour eux, est devenue le principe et la source de tous les vices. Ils ont donc perdu le mérite du jeûne qu'ils ont pratiqué, et de la continence qu'ils ont gardée durant quelque temps. Maintenant par une malice diabolique, ils portent envie aux bonnes oeuvres des autres, des fruits desquelles ils se sont entièrement privés.

10. Quelle vierge ne gémira lorsqu'elle entend que nulle récompense n'est promise à la virginité ? A Dieu ne plaise qu'elle le croie facilement. Mais qui répondra quelle ne soit tentée de quitter sa profession, et qu'elle ne laisse affaiblir la fermeté de son âme ? Quelle veuve apprenant que la viduité ne procure aucun avantage, aimera mieux garder la foi à son premier mari, et passer sa vie dans la tristesse, que de passer à un état plein de joie et de contentement ? Quelle femme engagée dans le mariage, si on lui dit que la chasteté conjugale n'est nullement digne d'honneur, ne soit portée au crime, entraînée ou par le penchant de son corps ou par la légèreté de son esprit ? Aussi voilà pourquoi l'Eglise dans la lecture des Ecritures et dans les traités des évêques, fait tous les jours retentir les louanges de la pureté et qu'elle publie la gloire de la virginité.

11. *C'est donc en vain que l'Apôtre a dit : je vous ai écrit dans ma lettre, n'ayez point de commerce avec les fornicateurs.* (I Cor 5,9) Et de peur qu'ils ne disent : nous ne parlons pas de tous les fornicateurs de ce monde, mais nous assurons que quiconque aura été baptisé en Jésus Christ ne doit pas passer désormais pour fornicateur, et que sa vie quelle qu'elle soit, est agréable à Dieu, que c'est pour cela que l'Apôtre a ajouté : ce que je n'entend pas des fornicateurs de ce monde. Et plus bas : *si celui qui est du nombre de vos frères, est fornicateur, ou avare, ou idolâtre, ou médisant, ou ivrogne, ou ravisseur du bien d'autrui, ne mangez pas même avec lui.* Et dans l'épître aux Ephésiens : *qu'on n'entende pas seulement nommer parmi vous ni fornication, ni quelque impureté que ce soit, ni avarice, comme on ne doit point en ouïr parler parmi des saints.* (Ep 5,3) Et aussitôt il continue : *sachez que nul fornicateur, nul impudique, nul avare, ce qui est une idolâtrie ne sera héritier du Royaume de Jésus Christ et de Dieu.* Il est évident que tous ces passages regardent ceux qui ont été baptisés. Car ce sont ceux qui sont baptisés dans la mort de Jésus Christ et qui sont ensevelis avec lui pour ressusciter avec lui, qui reçoivent l'héritage. Voilà pourquoi ils font les héritiers de Dieu, et les cohéritiers de Jésus Christ. Les héritiers de Dieu, parce que sa grâce est répandue sur eux; les cohéritiers de Jésus Christ parce qu'ils font renouvelés pour mener la même vie que lui. Ils sont aussi les héritiers, parce que l'héritage du testateur leur est en quelque sorte donné par sa mort.

12. Ceux-ci qui ayant reçu ce don précieux peuvent le perdre, doivent donc être encore plus sur leurs gardes, que ceux qui ne l'ont pas reçu. Ils doivent être plus circonspects et plus vigilants. Ils doivent se précautionner contre les attraits des vices et contre les pièges du plaisir qui se trouve principalement dans le boire et dans le manger. *Le peuple s'assit pour boire et pour manger et ils se lèveront pour danser.* (Ex 32,6)

13. Epicure même dont ces hérétiques préfèrent la doctrine à celle des apôtres, ce défenseur de la volupté, quoiqu'il nie qu'elle soit la cause du péché, ne nie pas pourtant qu'elle ne fasse certaines impressions qui portent au péché, ni que la vie des hommes sensuels soit répréhensible, puisqu'elle est remplie de plaisirs, si la crainte de la douleur ou de la mort n'en interrompt le cours. Mais on reconnaît combien il s'écarte de la vérité en cela même qu'il soutient que le Créateur a mis la volupté dans l'homme et en a été principalement l'auteur, ainsi que Philomarus son disciple le dit dans son Epitome prétend que les Stoïciens sont les auteurs de ce sentiment.

14. Mais cette opinion est condamnée dans l'Ecriture qui nous apprend que la volupté a été répandue dans le coeur d'Adam et d'Eve par les embûches et les ruses du serpent, la volupté étant elle-même un serpent, et c'est pour cela que les passions qui prennent tant de diverses formes, et qui nous font faire des chutes, sont infectées par quelque endroit du venin et de la corruption de la volupté. Il est donc constant que le désir de la volupté a séduit Adam, lui a fait violer le commandement, de Dieu et perdre le trésor de la grâce. Comment donc la volupté qui seule nous a exclus du paradis, pourrait-elle nous y rappeler ?

15. Aussi Jésus Christ notre Seigneur voulant nous fortifier contre les tentations du démon, s'est préparé au combat par le jeûne, afin que nous sussions que nous n'avons point d'autre moyen pour surmonter les attraits du péché. Enfin le démon s'arma dans la première de ses tentations du trait de la volupté, en disant au Sauveur : *Si vous êtes le Fils de Dieu, faites que ces pierres se changent en pains.* C'est pourquoi Jésus Christ lui répondit : *L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole de Dieu,* n'ayant pas voulu faire, quoiqu'il le pût, ce changement miraculeux, afin de nous apprendre par cette salutaire maxime à nous attacher bien plus à la lecture des Ecritures qu'à la recherche de la volupté : puisque ces hérétiques assurent qu'il ne faut pas jeûner, qu'ils nous disent pour quelle raison Jésus Christ a jeûné sinon pour nous donner l'exemple de recourir au jeûne. Enfin il nous a enseigné dans la dernière partie de l'Evangile qu'on ne surmonte pas facilement le péché sans le jeûne. *Ce genre de démons,* dit-il, *ne peut être chassé que par la prière et par le jeûne.*

16. D'où vient aussi que l'Ecriture rapporte que saint Pierre a jeûné, et que durant son jeûne et sa prière le mystère d'admettre les gentils au baptême lui fut révélé, sinon pour nous montrer que les saints pendant le jeûne, deviennent encore plus éminents en sainteté ? Moïse reçut la Loi lorsqu'il jeûnait. La grâce de la nouvelle alliance fut manifestée à saint Pierre lorsqu'il jeûnait. Daniel aussi par le mérite du jeûne, ferma la gueule des lions, et prédit les événements des temps futurs. En un mot, quelle ressource nous reste-t-il pour le salut si nous n'effaçons nos péchés par le jeûne, d'autant que nous lisons dans l'Ecriture : le jeûne et l'aumône délivrent du péché.

17. Qui sont donc ces nouveaux docteurs qui assurent que le jeûne n'est nullement méritoire; ne tiennent-ils pas le même langage que les païens, *mangeons et buvons,* dont saint Paul se moque avec justice, en disant : *si, pour parler à la manière des hommes, j'ai combattu à Ephèse contre des bêtes farouches, quel avantage en tirerai-je, si les morts ne ressuscitent point ?* (I Cor 15,32) Mangeons et buvons, nous mourrons demain. C'est-à-dire, de quoi m'a servi de combattre jusqu'à la mort, si je n'ai pas eu en vue d'être heureux dans une autre vie ? parce qu'en vain attend-t-on ce bonheur, si l'on n'a aucune espérance de ressusciter. Ayant perdu toute espérance de ressusciter, ne songeons plus qu'à manger et à boire. Goûtons les douceurs du siècle présent, puisque nous n'aspirons pas à celle du siècle à venir. Il ne convient donc de se faire un bonheur de boire et de manger qu'à ceux qui n'espèrent rien après leur mort.

18. Les Epicuriens, ces défenseurs de la volupté, disent encore que la mort ne doit pas nous inquiéter car ce qui se dissout est insensible, et ce qui est insensible ne doit pas nous inquiéter. Ce qui fait voir qu'ils vivent seulement pour leur corps, et nullement pour leur âme; qu'ils ignorent les fonctions de l'esprit, et qu'ils ne connaissent que celles de la chair, qu'ils s'imaginent que l'âme en se séparant du corps, termine le cours entier de sa vie; que les vertus qu'on a acquises périssent en même temps; que l'âme n'a plus de vigueur et de sentiment; que tout s'évanouit avec le corps, et qu'il ne reste absolument rien à l'âme, quoique le corps ne tombe pas tout d'un coup en poussière. L'âme se dissout donc plutôt que le corps, d'autant que selon,

leur opinion, ils ne peuvent s'empêcher de voir la chair et les os qui restent après la mort, mais selon la vérité, ils ne devraient pas nier la grâce de la résurrection.

19. C'est donc avec raison que l'Apôtre condamnant ces erreurs pernicieuses, nous avertit de nous en éloigner, en disant : *ne vous laissez pas séduire. Les mauvais entretiens gâtent les bonnes mœurs. Soyez sobres. Vivez justement et ne péchez point. Il en est quelques-uns qui ne connaissent point Dieu. La sobriété est donc un bien, puisque l'ivrognerie est un péché.*

20. Mais pourquoi fais-je mention tant de fois d'Epicure, ce défenseur de la volupté, que pour prouver que ces hérétiques sont les disciples des païens, qu'ils suivent la secte d'Epicure, et qu'ils ont embrassé une doctrine moins supportable que celle de cet homme que les autres philosophes excluent de leur société, comme étant l'ami et l'avocat de la débauche. Epicure crie donc, comme Démarche l'assure, que ce ne sont ni les excès du vin, ni les longs repas, ni la multitude des enfants, ni le commerce des femmes, ni l'abondance des poissons, ni tout ce qui sert à l'appareil d'un festin splendide, qui rend la vie douce et agréable mais un entretien plein de sobriété et de sagesse avec ses amis. Il a ajouté que ceux-là usent avec modération de la délicatesse et de l'abondance des mets servis dans un festin, lesquels ne recherchent pas les festins avec une ardeur immodérée; que celui qui sait se contenter de pain, d'eau et du suc des herbes, méprise les délices des festins, parce qu'elles produisent plusieurs diverses maladies. Il dit encore dans un autre endroit : ce ne sont ni la quantité des viandes, ni les excès du vin qui rendent la vie voluptueuse : mais une vie accompagnée de sobriété et de continence.

11. Puis donc que les philosophes ont rejeté les Epicuriens, l'Eglise n'exclura-t-elle pas de son sein ces moines apostats ? Car ceux-là désavouent souvent dans leur discours ce que leur doctrine a de mauvais dans ses principes; et quoique leur principale maxime consiste à croire qu'il n'y a nul plaisir doux et agréable que celui de boire et de manger, cependant faisant réflexion qu'ils ne peuvent soutenir une opinion si étrange sans se couvrir de la plus horrible infamie et sans être abandonnés de tout le monde, ils ont tâché de jeter sur ce qu'elle a d'odieux, les couleurs de quelques raisonnements probables, jusques-là qu'un d'entre eux a dit : pendant que nous nous attachons aux plaisirs de la table et de la musique, nous avons perdu celui que nous goûtions dans la connaissance du Verbe par le quel seul nous pouvons être sauvés.

22. Ces philosophes ne nous semblent-ils pas, dans une dispute si variée, avoir des sentiments contraires et se contredire eux-mêmes ? L'Ecriture les condamne tellement qu'elle n'a pas oublié ceux que l'Apôtre reprend dans les Actes, livre que saint Luc a composé d'un style historique. *Il y eut aussi quelques philosophes Epicuriens et Stoïciens qui conférèrent avec lui, et les uns disaient : que veut dire ce discoureur ? et les autres il semble qu'il prêche de nouveaux dieux.*

L'Apôtre ne sortit pas néanmoins de ce lieu sans que dans ce nombre quelqu'un sentît l'opération de la grâce. Denis, Sénateur de l'Aréopage, avec sa femme Damaris, et plusieurs autres, embrassèrent la foi. Ainsi ces hommes si savants et si éloquents, reconnurent dans leur assemblée par l'exemple de ceux qui devinrent fidèles, qu'ils avaient été vaincus dans une simple conférence. Que veulent donc ces moines dérégés qui tentent de pervertir ceux que l'Apôtre a acquis à l'Eglise, et que Jésus Christ a rachetés de son sang ? Quel est leur but en soutenant que ceux qui ont été baptisés ne doivent pas s'étudier à la pratique de la vertu; que les longs repas ne leur nuisent point non plus que les délices les plus abondantes; que c'est à eux une folie que de s'en priver, qu'il faut que les vierges se marient, qu'elles mettent des enfants au monde, que les veuves reprennent de nouveaux époux, quoiqu'elles puissent garder la continence, qu'elles sont dans l'erreur si elles ne passent pas à de secondes noces.

24. Quoi donc, veulent-ils que nous nous dépouillions de la nature d'homme pour nous revêtir de celle des bêtes; et que quittant le riche habit de Jésus Christ nous portions le vil habit du démon, ou que nous le mettions par dessus ? Quoi, pendant que les docteurs du paganisme ont cru qu'on ne pouvoir pas allier l'honnêteté avec la volupté, de peur qu'on ne semblât renfermer une bête dans le corps d'un homme, nous attribuerons aux hommes les inclinations des bêtes, et nous assujettirons une âme raisonnable aux usages et aux coutumes des animaux qui font sans raison.

25. On voit pourtant plusieurs animaux qui ayant perdu leur mâle, n'en souffrent plus d'autre, et passent le reste de leur vie dans une espèce de solitude. Il en est aussi plusieurs qui ne se nourrissent que de simples herbes, et qui ne vont étancher leur soif que dans l'eau pure d'une fontaine. Vous verrez encore des chiens qui ne mangent point certaines viandes qu'on leur a défendues, et qui malgré leur faim n'osent ouvrir la gueule pour y toucher, si on leur commande de s'en abstenir. Et l'on voudra détourner les hommes de pratiquer l'abstinence dont les brutes ne se dispensent pas, lorsque les hommes leur ont appris à s'y soumettre.

26. Or qu'y-a-t-il de plus beau que l'abstinence, qui rend par avance les jeunes gens des vieillards et leur en donne les moeurs et la gravité ? Car comme l'âge le plus avancé en se livrant aux excès des viandes et du vin, allume des passions violentes; de même la vivacité de la jeunesse se modère par la sobriété dans le manger, et par l'eau dont elle apaise sa soif. On éteint le feu extérieur en y jettent de l'eau. Il n'est pas surprenant que le feu intérieur que la concupiscence entretient dans le corps, soit tempéré par l'eau qu'on boit. Car la viande et le vin, selon qu'on en prend peu ou beaucoup, servent à nourrir ou à éteindre les flammes de l'impureté. En effet le foin, la paille, le bois, l'huile et autres choses semblables sont les aliments du feu. Si vous les lui ôtez, ou si vous ne lui en fournissez pas de nouveau, le feu disparaît. De même cette ardeur impure qui subsiste dans notre coeur s'augmente ou diminue, prend des forces ou s'affaiblit, selon qu'on lui fournit beaucoup ou peu de nourriture. L'intempérance est donc la mère de l'impureté.

27. Ajoutons que la tempérance est tout-à-fait conforme à la nature, et à cette loi divine, qui dès le commencement du monde destina l'eau de toutes les fontaines pour notre boisson, et les fruits des arbres pour notre nourriture. Après le déluge le vin fut un sujet de tentation pour le juste Noë. Servons-nous des aliments simples et naturels, et propres pour la tempérance, et Dieu veuille que nous le puissions. Mais comme tous ne sont pas assez forts et robustes, l'Apôtre dit : *Prenez un peu de vin à cause de vos fréquentes infirmités.* (I Tim 5,23) Il ne faut donc pas en boire à cause du plaisir, mais à cause de l'infirmité, en prendre avec sobriété comme un remède, non avec excès pour satisfaire la sensualité.

28 . Elie que Dieu faisait marcher dans les voies de la plus parfaite vertu, trouva auprès de sa tête un pain cuit sous la cendre et un vase d'eau, et par la vertu de cette nourriture, il jeûna durant quarante jours. Nos pères en passant la mer à pied ne burent pas de vin, mais de l'eau. Daniel et les trois enfants hébreux, ne mangeant que des légumes et ne buvant que de l'eau, firent de grands prodiges. L'un arrêta la fureur et la cruauté des lions. Les autres se virent au milieu d'une fournaise ardente sans en recevoir aucun mal.

29. Mais pourquoi parlai-je des hommes ? Judith peu touchée du superbe appareil du festin d'Holopherne, remporta par la seule sobriété, un triomphe et une victoire dont les hommes avaient désespéré, fit lever le siège de la patrie, et tua de sa propre main le général de l'armée ennemie, montrant évidemment, par son exemple, que cet homme si vaillant et si terrible s'était laissé amollir par les délices, et qu'au contraire la tempérance avait rendu cette femme plus forte et plus généreuse que les hommes; la nature n'ayant pas été ici vaincue par la faiblesse du sexe, mais ayant vaincu par la sobriété. Esther de même gagna par ses jeûnes les bonnes grâces d'un roi superbe. La veuve Anne qui avait atteint l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et qui demeurait sans cesse dans le Temple, servant Dieu jour et nuit dans les jeûnes et dans les prières, reconnut Jésus Christ, que Jean le maître et le docteur de l'abstinence, et qui était un nouvel ange sur la terre, avait annoncé.

30. Ô qu'Elisée était peu sensé de nourrir les prophètes ses disciples avec des fruits sauvages et des herbes amères. Ô qu'Esdras qui rétablit les Ecritures par mémoire ne les avait guères étudiées. Ô que saint Paul était impudent de se glorifier de ses jeûnes, si les jeûnes ne sont point utiles.

31. Mais comment ne seraient-ils pas utiles, puisqu'ils effacent nos péchés ? Que si vous les joignez à l'humilité et à la miséricorde, vos os, comme parle Isaïe, cet organe du saints Esprit, *s'engraisseront, et vous deviendrez comme un jardin arrosé pleinement.* (Is 59,11) Votre âme donc et les vertus dont elle est ornée s'augmentent par la graisse spirituelle du jeûne, et votre esprit devenant plus fécond multiplie les fruits de sa justice, de sorte qu'il se fait en vous une ivresse pleine de sobriété telle qu'est celle de la coupe dont parle le Prophète, lorsqu'il s'écrie : *Que mon calice qui a la force d'enivrer est admirable !*

32. Mais non seulement la tempérance dans le boire et dans le manger, est digne de louanges, mais aussi la tempérance dans l'usage du mariage. Il est écrit : *Ne vous laissez point aller à vos mauvais désirs, et tenez-vous en garde contre la volupté qui vous attire.* Si vous contentez votre âme dans ses désirs déréglés, elle vous rendra la joie de vos ennemis. Et plus bas : *Le vin et les femmes font tomber les sages mêmes.* Voilà pourquoi saint Paul ordonne de garder la tempérance dans le mariage, un mari incontinent qui transgresse la loi de l'Apôtre étant une espèce d'adultère.

33. Maintenant dirai-je quelle est la gloire de la virginité, qui a mérité que Jésus Christ la choisit pour en former un temple, où la plénitude de la divinité, comme nous le lisons, a habité corporellement. Une Vierge a conçu celui qui est le salut du monde. Une Vierge a enfanté celui qui est la vie de tous les hommes. Plusieurs donc doivent embrasser la virginité qui en Jésus Christ a été avantageuse à tout le monde. Une Vierge a porté dans son sein celui que tout l'univers ne

peut ni contenir, ni renfermer, et qui en naissant de Marie n'a fait aucun tort à sa pudeur, et a conservé sa virginité inviolable. Ainsi Jésus Christ a trouvé dans une Vierge, ce qu'il voulait s'approprié et prendre pour lui comme étant digne du Maître de tout l'univers. Par un homme et une femme, la chair avait été chassée du paradis, par une Vierge elle a été unie à Dieu même.

34. Parlerai-je encore d'une autre Marie soeur de Moïse laquelle étant à la tête des femmes hébreux, passa à pied sec la Mer rouge ? Dirai-je quelle vénération ont eu pour Thècle les lions qui se prosternèrent aux pieds de cette vierge destinée à être leur proie, qui gardèrent le jeûne malgré leur faim dévorante, qui n'osèrent jeter sur elle le moindre regard, ni toucher avec leurs griffes un corps si pur, la sainte virginité étant déshonorée par un seul regard curieux.

35. Enfin avec quel respect le grand Apôtre a-t-il parlé de la virginité ? *Je n'ai point*, dit-il, *de commandement du Seigneur, mais voici le conseil que je vous donne comme ayant obtenu miséricorde du Seigneur.* Il n'a point de commandement à faire, il a un conseil à donner. Car on ne commande point ce qui est au-dessus de la loi, mais on le persuade par des conseils et par des exhortations. On n'use pas ici d'autorité. On se contente de montrer les avantages; et celui qui les montre n'est pas un homme ordinaire; c'est celui qui s'en est rendu digne de la miséricorde du Seigneur. Les conseils donc de ces moines apostats sont-ils meilleurs que ceux des apôtres ? Saint Paul dit : Je vous donne un conseil, et ils croient qu'ils peuvent dissuader toutes les filles d'embrasser la virginité.

36. Il est à propos que nous connaissions quel magnifique éloge le Prophète, ou plutôt Jésus Christ par la bouche du Prophète, a fait de cette vertu dans un court verset. *Ma soeur*, dit-il, *mon Epouse est un jardin fermé, une fontaine scellée.* Jésus Christ tient ce langage à l'Eglise qu'il veut être vierge, sans tache et sans ride. La virginité est un excellent jardin qui porte des fruits d'une odeur douce et charmante. C'est un jardin fermé parce qu'elle est entourée de toutes parts des murs de la chasteté. C'est une fontaine scellée, parce que la virginité est la fontaine et la source de la pudeur qui conserve sans atteinte les sceaux d'une parfaite intégrité. C'est dans cette fontaine que brille l'image de Dieu, parce qu'avec la pureté du corps convient tout-à-fait une chaste simplicité de coeur.

37. Personne ne saurait douter que l'Eglise ne soit vierge, puisque saint Paul dans la personne des Corinthiens l'a fiancée à Jésus Christ comme une vierge chaste. Cet apôtre dans la première Epître qu'il leur écrit donne un conseil, et croit que la virginité a l'avantage de n'être troublée par aucune nécessité de la vie présente, de n'être souillée par aucune tache, de n'être agitée par aucune tempête. Dans la seconde Epître il fiance l'Eglise à Jésus-Christ, pouvant lui répondre de sa virginité dans l'intégrité et la pureté de ce peuple.

38. Illustre Paul répondez moi maintenant pourquoi vous donnez ce conseil à cause des fâcheuses nécessités de la vie présente ! *parce*, dit-il, *que celui qui n'est point marié s'occupe du soin des choses du Seigneur, et de ce qu'il doit faire pour plaire à Dieu;* et il a ajouté : *Une femme qui n'est point mariée, et une vierge s'occupe du soin des choses du Seigneur, afin d'être sainte de corps et d'esprit.* Elle a donc un mur qui la met à couvert des troubles de ce monde, et à l'abri du rempart de la protection divine; elle n'est jamais ébranlée par les vents et les orages qui agitent le siècle. Le conseil qui nous porte à embrasser la virginité est donc bon et utile; mais c'est tendre un piège d'en faire un précepte. Le conseil invite ceux qui ont une bonne volonté. Le précepte impose une obligation à ceux qui n'en ont pas le désir. Si quelque fille donc suit ce conseil, et qu'elle ne s'en repente pas, elle en éprouvera futilité; mais si quelqu'une se repent de l'avoir suivi, elle ne saurait se plaindre de l'Apôtre : car elle a du, avant son engagement, juger elle-même de sa faiblesse, et elle ne doit accuser que sa propre volonté qui l'a serrée d'un lien trop sort et d'un fardeau plus pesant qu'elle ne le pouvait porter.

39. Ainsi l'Apôtre comme un excellent médecin, qui désire de conserver aux forts une vertu ferme et stable, et de rendre la santé aux infirmes, donne aux uns un conseil, et montre aux autres un remède : *Que celui qui est faible mange des légumes*, qu'il se marie; que celui qui est plus fort demande une viande plus solide y et tende à une plus haute vertu. Et il a ajouté avec raison : *Celui qui n'étant engagé par aucune nécessité et qui se trouvant dans un plein pouvoir de faire ce qu'il voudra prend une ferme résolution dans son coeur, et juge en lui-même qu'il doit conserver sa fille vierge, fait une bonne oeuvre. Ainsi celui qui marie sa fille fait bien, et celui qui ne la marie point fait encore mieux. La femme est liée à la loi du mariage, tant que son mari est vivant; mais*

si son mari meurt, elle est libre. Quelle se marie à qui elle voudra pourvu que ce soit selon le Seigneur. Mais elle sera plus heureuse si elle demeure veuve comme je le lui conseille, et je crois que j'ai aussi l'esprit de Dieu.(Rom 14,8) C'est donner un conseil qui vient de l'esprit de Dieu que

d'examiner avec soin toutes choses, d'exhorter à ce qui est le plus parfait, etc de montrer ce qui est le plus sûr.

40. Ce sage guide indique plusieurs chemins afin que chacun marche par celui qu'il voudra, et qu'il croie lui mieux convenir, pourvu qu'il aboutisse au camp de Jésus Christ où il prétend arriver. Le chemin de la virginité est bon, mais étant âpre et difficile, il demande des voyageurs forts et robustes. Le chemin de la viduité est aussi bon, quoique non aussi difficile que le premier : mais étant plein de rochers et de précipices, il demande des voyageurs plus précautionnés. Le chemin du mariage est bon aussi, il est droit et uni, et ne conduit au camp des saints que par un long circuit. Le grand nombre entre dans ce chemin. La virginité a donc sa récompense. La viduité a son mérite. La chasteté conjugale a aussi droit à la couronne. Il y a des degrés et des accroissements dans chacune de ces vertus.

41. Tenez-vous donc ferme dans votre coeur, de peur que quelqu'un ne vous fasse tomber, afin que personne ne puisse vous renverser. L'Apôtre nous a appris ce que c'est que se tenir fermes. C'est ce qui a été dit à Moïse : *Le lieu ou vous vous tenez ferme est une terre sainte.* (Ex 3,5) Personne ne se tenant ferme que celui qui s'appuie sur la foi, et qui demeure ferme dans le sentiment de son coeur. Dans un autre endroit nous lisons : *Pour vous tenez-vous fermes ici avec moi.* (Dt 5,31) L'un et l'autre de ces pas sages a été adressé à Moïse par le Seigneur, et celui ou il est dit : *Le lieu ou vous vous tenez ferme est une terre sainte*, et celui où il est dit : *Tenez-vous ferme avec moi.* C'est-à-dire, vous vous tenez ferme avec moi, si vous vous tenez ferme dans l'Eglise ; car ce lieu est saint. C'est une terre féconde en sainteté, et fertile par l'abondante moisson des vertus.

42. Tenez-vous donc ferme dans l'Eglise. Tenez-vous ferme dans le lieu où je vous ai apparu. Là je suis avec vous. Où est l'Eglise, là votre esprit trouve une fermeté immuable. Où je vous apparus du buisson; là est l'appui et le fondement de votre âme. Vous êtes le buisson. Je suis le feu. Le feu est dans le buisson. Je suis dans la chair. Voilà pourquoi je suis le feu pour vous éclairer, pour consumer les épines de vos péchés, et pour vous communiquer ma grâce.

43. Vous tenant donc fermes dans votre coeur, mettez ensuite les loups qui cherchent dans l'Eglise à enlever leur proie. Ne vous laissez point aller à la paresse. N'ayez pas une bouche maligne, ni une langue pleine de fiel. Ne vous asseyez point dans l'assemblée des hommes vains. Car il est écrit : *Je ne me suis pas assis dans l'assemblée des hommes vains.* N'écoutez pas ceux qui médisent du prochain, de peur qu'en prêtant l'oreille aux autres, vous ne soyez excitez vous-mêmes à médire, et qu'on ne dise à chacun de vous : *Etant assis vous parliez-contre votre frère.*

44. Ceux qui font assis médisent. Ceux qui sont debout bénissent le Seigneur; et on leur dit : *Maintenant bénissez le Seigneur vous tous qui êtes les serviteurs du Seigneur ! Qui vous tenez debout dans la maison du Seigneur.* Celui qui est assis pour parler selon la posture du corps, est dans une espèce d'oisiveté et de paresse, et donne du relâche à son esprit. Celui qui est debout est un sentinelle prévoyant; un espion infatigable, un garde vigilant, un guerrier habile qui paraît à la tête de son armée avant qu'on l'attende; et qui sait prévenir les desseins de son adversaire.

45. Que celui qui est debout prenne garde à ne pas tomber. Celui qui est debout est incapable de médire. Ce sont les gens oisifs qui dans leurs entretiens familiers sèment la médisance, découvrent leur malignité. C'est pourquoi le Prophète dit : *Je haït l'assemblée des médisants, et je ne m'asseyerai point avec les impies.* Et dans le trente-sixième psaume qu'il a rempli de maximes de morales, il commence d'abord par dire : *Gardez-vous d'imiter ceux qui font médisants, et n'ayez point de jalousie contre ceux qui commettent l'iniquité.* La médisance est plus nuisible que la méchanceté, la médisance n'ayant ni une pure simplicité, ni une méchanceté ouverte, mais une méchanceté cachée. Or il est bien plus difficile d'être en garde contre un piège caché, que contre un piège découvert. C'est pourquoi notre Sauveur nous avertit de nous donner de garde des esprits de malice lesquels nous séduisent par l'apparence douceur des plaisirs, et par le faux charme des biens temporels, lorsque nous inspirant le désir de commander aux autres, ils réveillent notre ambition, notre avarice, notre orgueil, et nous font rechercher les honneurs et les richesses.

46. Ainsi la médisance ne devant se trouver dans aucune de nos actions, nous devons surtout l'éviter dans la postulation d'un évêque dont la vie est la forme et le modèle de tout le peuple, afin que par un jugement tranquille et pacifique on préfère à tous les autres, celui qui sera élu parmi tous les autres, et qui sera le médecin de tous les autres. En effet un homme doux est le médecin du coeur. C'est cette qualité de médecin que Jésus Christ prend lui-même dans l'Evangile en disant : *ceux qui sont en santé n'ont pas besoin de médecin.*

47. C'est ce médecin plein de bonté qui s'est chargé de nos infirmités; qui nous a guéri de nos maladies, et cependant il n'a pas pris de lui-même, comme il est écrit, l'honneur du souverain Sacerdoce; mais c'est son Père qui lui a dit : *Tu es mon Fils je t'ai engendré aujourd'hui*. Selon qu'il lui dit aussi dans un autre endroit : *Tu es le prêtre éternel selon l'ordre de Melchisedech*. Et comme il devait être le modèle de tous les prêtres, c'est pour cela qu'il a pris notre chair; afin que pendant sa vie mortelle et souffrante, il offrit à Dieu son Père avec un grand cri et avec larmes ses supplications et ses prières; et que quoiqu'il fût le Fils de Dieu, il semblât, parce qu'il a souffert, apprendre l'obéissance dont il devait nous donner l'exemple et de venir l'auteur de notre salut. (Heb 5,5) Enfin ayant consommé toutes ses souffrances et étant lui-même comme consommé, il a rendu la santé à tous les hommes. Il a effacé les péchés de tous les hommes.

48. C'est pour cela que Dieu a choisi lui-même Aaron pour Grand Prêtre, afin que dans le choix d'un évêque l'ambition des hommes ne prévalût pas, mais la grâce de Dieu; qu'on n'eût égard ni à celui qui se présente de lui-même pour cette grande dignité, ni à celui qui s'en empare de son propre mouvement; mais à la vocation divine, afin que celui-là offre des dons et des sacrifices pour les péchés, lequel peut être touché de compassion pour les pécheurs, comme étant lui-même environné de faiblesse. Personne ne doit s'attribuer à soi-même cet honneur, mais il faut y être appelé de Dieu, afin que pendant sa vie mortelle et souffrante, il offrit à Dieu son Père avec un grand cri et avec larmes ses supplications et ses prières; et que quoiqu'il fût le Fils de Dieu, il semblât, parce qu'il a souffert, apprendre l'obéissance dont il devait nous donner l'exemple et de venir l'auteur de notre salut, non plus qu'Aaron, n'a point usurpé le sacerdoce, mais il l'a reçu de la main de Dieu,

49. Enfin la succession du sacerdoce ayant été établie dans les descendants d'Aaron, de sorte qu'il avait plutôt des héritiers de sa race, que des compagnons de sa justice; c'est pour cela que le véritable Melchisedech, dont celui de l'Ancien Testament était la figure > ce véritable Roi de paix, ce véritable Roi de justice; car telle est la véritable signification de ce nom. Il est venu dans le monde *sans père, sans mère sans généalogie, n'ayant ni commencement ni fin*, (Heb 7,2) ce qui se rapporte au Fils de Dieu, qui n'a point eu de mère dans sa divine génération, qui n'a point eu de père dans la naissance que Marie lui a donnée, étant né de son Père seul avant tous les siècles, étant né d'une Vierge seul dans ce siècle, n'ayant pu avoir aucun commencement, puisqu'il était au commencement; et comment aurait-il une fin de sa vie, étant l'Auteur de la vie de tous les hommes. Il est le principe et la fin de toutes choses. Melchisedech doit être l'exemple des évêques qui doivent en quelque sorte être sans père, sans mère, et dans lesquels il ne faut pas considérer la noblesse du sang, mais la pureté des mœurs et les avantages de la vertu.

50. Il faut qu'ils aient une foi vive, et une conduite pleine de gravité, qu'ils n'aient pas une de ces vertus sans l'autre; mais qu'ils les réunissent toutes deux avec les bonnes oeuvres et les actions de piété; aussi l'apôtre saint Paul veut que nous imitions ceux qui par leur foi et par leur patience participent aux promesses d'Abraham, lequel par sa patience a mérité de recevoir et de posséder la grâce et la bénédiction qui lui avait été promise. David nous avertit encore que nous devons être les imitateurs d'Aaron dont il nous propose la sainteté pour exempts, en disant : *Moïse et Aaron étaient ses prêtres, et Samuel était du nombre de ceux qui invoquaient son nom*.

51. Aaron est véritablement digne d'être proposé à tous en exemple; car dans le temps que le peuple était frappé de mort à cause des rebelles, il se jette au milieu des morts et des vivants pour arrêter les suites effroyables de cette plaie, et empêcher la multitude de périr. Cet homme d'un esprit et d'un cœur vraiment sacerdotal, s'exposa lui-même pour le troupeau du Seigneur comme un bon pasteur plein d'une ardente charité. Aussi brisa-t-il l'aiguillon de la mort; mit des barrières à sa fureur, et lui ferma le passage. L'amour qu'il avait pour ses frères donna du relief à son mérite, parce qu'il s'offrit à la mort pour ceux qui résistaient aux ordres de Dieu.

52. Que les rebelles apprennent donc à craindre la colère du Seigneur, et les évêques à la calmer. Quoi ! n'est-ce pas pour s'être soulevé contre Moïse etc Aaron que Coré, Dathan et Abiron furent engloutis dans les abîmes de la terre ? Car ces malheureux lévites ayant engagé dans leur sédition deux cents cinquante personnes, et les ayant obligés de se séparer de Moïse et d'Aaron, ils se révoltèrent contre eux en disant, *qu'il vous suffise que tout le peuple est un peuple de saints que le Seigneur est avec eux*. (Nom 16,48)

53. C'est pourquoi le Seigneur plein d'indignation parla à toute assemblée du peuple. Le Seigneur considère et connaît ceux qui sont à lui, il a attiré à lui les saints, et il n'a pas attiré à lui ceux qu'il n'a pas choisis. Alors il ordonna que Coré et tous ceux qui s'étaient ligués avec lui contre Moïse et Aaron les prêtres du Seigneur, dressassent des autels et y brûlassent de l'encens,

afin que celui que Dieu avait choisi fût reconnu parmi les lévites du Seigneur et confirmé dans le souverain Sacerdoce.

54. Moïse dit à Coré. *Ecoutez-moi, fils de Levi. Est-ce peu de chose que Dieu vous ait séparés de tout le peuple d'Israël et vous ait amenés à lui pour le servir dans le culte du tabernacle.* (Nom 16,8) Et plus bas. Vous cherchez à exercer les fonctions du Sacerdoce. C'est dans cette vue que vous et toute votre faction êtes assemblés devant Dieu. Mais qui est Aaron pour être l'objet de vos murmures ?

55. Considérant donc que le sujet de leur mécontentement et de leur murmure venait de ce qu'étant indignes du sacerdoce, ils voulaient en usurper les fonctions, et qu'ils n'avoient excité une sédition que parce qu'ils désapprouvaient le jugement de Dieu dans le choix qu'il avait fait de son pontife : Voilà pourquoi à la vue de tout le peuple saisi d'une extrême frayeur, ils furent tous enveloppés dans le même supplice. Les Israelites pourtant ayant conjuré le Seigneur de ne pas faire périr tout le peuple pour le crime d'un petit nombre, on indiqua les coupables, et l'on sépara de tout le reste du peuple deux cens cinquante hommes avec leurs Chefs. Aussitôt la terre s'ouvrit avec un mugissement effroyable, et forma de profonds abîmes où les séditeux furent engloutis; de sorte que privés de l'usage de tous les éléments ils ne purent ni souiller l'air en le respirant, ni le ciel en le contemplant, ni la mer en la touchant, ni la terre en y possédant un sépulcre.

56. Le supplice finit, et ne fit pas cesser le péché qui l'avait attiré. Il s'éleva parmi le peuple un nouveau murmure pour cela même que les prêtres avaient été la cause de la mort des coupables. Dieu en fut si indigné qu'il les aurait tous fait périr si d'abord il n'avait été fléchi par les prières de Moïse et d'Aaron, et ensuite par la présence d'Aaron son pontife, et s'il n'avait mieux aimé couvrir de confusion des ingrats en accordant leur pardon à ceux dont ils refusaient de reconnaître l'autorité.

57. Myriam même cette prophétesse qui avait passé la Mer Rouge à pied sec avec ses frères, ne connaissant pas encore le mystère de l'Ethiopienne, avait murmuré contre Moïse et fut frappée d'une lèpre si horrible, que sans les prières de Moïse, à peine aurait-elle pu se délivrer de cette affreuse maladie. Quoique son murmure ne soit que la figure de celui de la Synagogue, laquelle ignorant le mystère de l'Ethiopienne, c'est-à-dire, de l'Eglise des gentils, la charge tous les jours de reproches et d'injures, et porte envie à ce peuple dont la foi doit la purifier elle-même de la lèpre de son incrédulité; selon cette parole de Saint Paul : *Une partie des Juifs est tombée dans l'aveuglement, jusqu'à ce que la multitude des nations soit entrée dans l'Eglise et qu'ainsi tout Israël soit sauvé.* (Rom 11,25)

58. Et afin que nous sachions que la grâce de Dieu opère bien plus dans le choix des évêques que la faveur des hommes, il n'y eut parmi toutes les verges que Moïse avoir reçu de chaque tribu et qu'il avait mises dans le tabernacle, que celle d'Aaron qui fleurit, prodige qui fit comprendre au peuple qu'il ne faut considérer dans ceux qui sont destinés au sacerdoce que le choix de Dieu, et lui ôta l'envie d'aspirer par la faveur des hommes à une pareille dignité, au lieu qu'il croyait auparavant que cet avantage ne le regardait pas moins que les autres. Or que signifie cette verge, sinon que la grâce du Sacerdoce ne se flétrit jamais, et que dans sa plus grande humiliation elle possède dans la dignité la fleur de la puissance qu'elle a reçue. Ou bien on peut rapporter cela à un mystère; ce prodige n'étant arrivé que sur la fin de la vie du Grand Prêtre Aaron, et non sans sujet, comme je le pense. Il semble que l'ancien peuple étant devenu dans sa vieillesse tout plein de pourriture par la longue infidélité de ses prêtres, se renouvellera dans les derniers temps sur l'exemple de l'Eglise, et s'animant à imiter sa foi et sa piété fera revivre la grâce qu'il avait perdue, et poussera de nouveau une fleur desséchée depuis tant de siècles.

59. Mais qu'est-ce que le Seigneur a signifié en ordonnant après la mort d'Aaron, non à tous le peuple, mais au seul Moïse qui est compté parmi les prêtres, de revêtir des habits du Grand Prêtre Aaron son fils Eleazar; sinon de nous apprendre qu'il faut qu'un évêque doit consacrer un autre évêque, qu'il le revête lui-même des habits sacerdotaux, c'est-à-dire, des vertus sacerdotales; et que s'il voit qu'aucun de ces vêtements spirituels ne lui manque, et qu'ils lui conviennent tous parfaitement, il l'admette alors au service des autels. Car devant prier pour le peuple, il faut que Dieu le choisisse, que les évêques l'approuvent, et quel n'y ait rien dans sa conduite qui puisse scandaliser, son propre office étant d'intercéder pour les péchés des autres. En effet la vertu d'un évêque ne doit pas être médiocre, puisque non seulement il doit veiller à être exempt des grands crimes, mais des moindres fautes; qu'il doit être prompt à faire miséricorde; qu'il doit être fidèle à sa promesse; relever celui qui est tombé; compatir à la douleur de celui qui souffre; avoir de la douceur; aimer ceux qui vivent dans la piété; être maître de sa colère ou l'étouffer quand il en sent les mouvements; enfin être comme une trompette qui appelle le peuple au culte de Dieu et qui le tient dans le repos et dans la tranquillité.

60. C'est une vieille maxime où l'on dit, accoutumez-vous à être le même, et faites que votre vie ait de la ressemblance avec le personnage d'un tableau qui conserve toujours la même attitude que le peintre lui a donnée. Comment peut être le même celui que la colère tantôt enflamme et que l'emportement met tantôt dans une ardente fureur. Celui qui tantôt a le visage plein de feu tantôt abattu par la pâleur, changeant à tout moment de couleur et de figure. Mais supposons qu'il soit naturel de se mettre en colère, ou que souvent on nous en donne le sujet; il convient pourtant à un homme sage de la modérer, de ne pas devenir un lion furieux qui ne peut s'adoucir; qui pousse sans cesse des cris affreux, et qui aigrit les querelles qui naissent entre des amis. Car il est écrit : *un homme en colère ouvre des occasions de péché*. Celui qui a le cœur double ne saurait être le même. Celui qui ne sait pas se modérer dans sa colère n'est pas le même. C'est de lui dont David dit : *mettez-vous en colère et ne péchez point*. Celui-là ne maîtrise pas sa colère, mais il cède à la nature, d'autant que s'il ne peut pas prévenir les premiers mouvements, il peut les modérer et en arrêter les suites. Ainsi quoique nous nous mettions en colère, ne recevons dans notre cœur que le mouvement conforme à la nature y non le péché qui est contraire à la nature. Qui souffrirait en effet que celui qui ne sait pas se gouverner entreprenne de gouverner les autres ?

61. C'est pour cela que l'Apôtre nous a tracé le modèle d'un grand évêque, en disant qu'il doit être irrépréhensible; et dans une autre Epître : *Il faut, dit-il, qu'il soit sans crime comme étant le dispensateur et l'économe de Dieu, qu'il ne soit ni altier, ni coléreux, ni sujet au vin, ni violent, ni prompt à frapper, ni porté à un gain honteux*. (I Tim 1,7) Car comment la miséricorde d'un dispensateur de Dieu conviendrait-elle avec l'avarice d'un homme qui désire de s'enrichir ?

62. Je n'ai exposé ici que les vices qu'un évêque doit éviter. Mais l'Apôtre étant le maître et le docteur de toutes les vertus lui apprend à corriger avec patience et avec douceur ceux qui s'opposent à la saine doctrine, à *n'avoir eu qu'une seule femme*, non qu'il exclue du Sacerdoce un homme marié, cela étant au-dessus de la loi et du précepte, mais à conserver la chasteté conjugale et la grâce de son baptême, à ne pas se servir de son autorité pour mettre des enfants au monde durant son sacerdoce. Car saint Paul a dit qu'il a des enfants, et non pas qu'il en fasse, et qu'il contracte un second mariage.

63. Je n'ai pas omis cette circonstance parce que plusieurs n'entendent cet endroit où Saint Paul dit, d'une seule femme; que d'une seconde femme qu'on a prise après le baptême; d'autant que si l'on a fait une faute de se remarier auparavant, cet empêchement est levé par la grâce du baptême. Je conviens que ce sacrement efface généralement tous les péchés, et que si un homme s'est souillé avec plusieurs femmes auxquelles il n'était point uni par les liens du mariage, tous ces crimes lui sont remis; mais le baptême ne dissout pas le mariage, lorsqu'on l'a contracté une seconde fois. Il purifie du péché, mais il ne dispense pas de la loi. On ne commet aucune faute en se remarquant, mais la loi subsiste toujours. Le baptême ne remet donc pas l'engagement à la loi comme un péché, mais il nous laisse soumis à la loi. L'Apôtre l'a faite cette loi en disant que l'évêque soit sans crime, qu'il n'ait épousé qu'une femme. Celui donc qui est sans crime, qui n'a épousé qu'une femme, a observé la loi qui le rend digne de l'épiscopat; mais celui qui a épousé deux femmes n'a commis aucun péché qui le souille, mais il est exclu de la dignité du sacerdoce.

64. J'ai exposé quelle est cette loi, disons aussi comment elle est autorisée par le raisonnement. Mais auparavant reconnaissons que non seulement saint Paul a fait cette ordonnance pour les évêques et pour les prêtres; mais que les pères du concile de Nicée ont encore ajouté que quiconque serait bigame ne serait point admis à la cléricature; car comment un bigame pourrait-il consoler une veuve, l'honorer, l'exhorter à garder la viduité, à ne pas violer la foi qu'elle a promise à son mari, si lui-même ne l'a pas gardée à sa première épouse ? Quelle différence y aurait-il entre le peuple et le prêtre s'il n'y avait que les mêmes lois pour l'un et pour l'autre ? La vie d'un évêque et d'un prêtre doit être aussi excellente que la grâce attachée à sa dignité. Celui qui soumet les autres à ses lois et à ses préceptes, doit observer le premier les préceptes et les lois qui lui sont imposées.

65. Quelle résistance n'ai-je pas fait pour n'être par ordonné évêque ? Enfin ne pouvant résister à la violence, combien ai-je prié qu'on différât mon sacre; mais les règles canoniques n'ont eu aucun effet; la violence du peuple a prévalu. Cependant les évêques d'Occident ont approuvé mon ordination, par leur jugement, et les évêques d'Orient même par leur exemple; quoique l'Apôtre défende de faire évêque un néophyte de peur qu'il ne s'élève d'orgueil. Si je n'ai pas obtenu qu'on différât mon sacre, il ne faut l'attribuer qu'à la violence du peuple. Si je n'ai pas l'humilité qui convient à l'épiscopat, on ne doit pas m'imputer ce vice, puisque je n'ai pas été la cause de ma promotion.

66. Que si dans les autres Eglises on use de tant de circonspection pour l'ordination d'un évêque, combien cette attention doit-elle redoubler pour celle de Verceil, où l'on exige d'un évêque deux choses difficiles, la régularité du monastère, et les fonctions ecclésiastiques. Car Eusebe de sainte mémoire a le premier uni dans l'Occident deux vies qui semblent opposées, qu'un homme vivant dans une ville garde la règle des moines, et que pratiquant le jeûne et l'abstinence il gouverne l'Eglise. En effet, c'est procurer un grand secours pour augmenter la grâce du sacerdoce, que d'obliger les jeunes gens à se soumettre à la mortification et à la loi de la continence, et de leur interdire en demeurant dans les villes, le commerce et la conversation de ceux qui y habitent.

67. C'est cette austérité de vie qui a formé ces hommes admirables, un Elie, un Elisée, un Jean fils d'Elizabeth, lesquels étant couverts de peaux de brebis ou de chèvres, réduits à l'indigence et à la pauvreté, accablés de douleur et d'affliction erraient dans les solitudes, entre les plus hautes montagnes, parmi des rochers inaccessibles, et se retiraient dans des cavernes obscures et dans des antres affreux, eux dont le monde n'était pas digne. C'est ce qui a formé un Daniel, un Ananie un Azarie, un Misaël qui au milieu de la cour d'un grand roi, comme s'ils avaient été dans un désert, se nourrissaient de jeûne, et n'usaient que de grossières légumes et d'eau pure. Aussi par le mérite de leur vertu, tout esclaves qu'ils étaient du roi, ils ont eu l'intendance de son royaume, ils ont brisé le joug de leur captivité, ils ont soumis les grands de la cour, ils ont commandé aux éléments, ils ont éteint l'ardeur du feu i ils ont arrêté la violence des flammes, ils ont émoussé le tranchant des épées; ils ont fermé la gueule des lions, et ils n'ont jamais paru plus forts que lorsqu'on les croyait plus faibles. Ils n'ont pas refusé de supporter les insultes des hommes, parce qu'ils espéraient les récompenses du ciel. Ils n'ont pas eu horreur de l'obscurité des prisons, sachant qu'ils y seraient éclairés de la brillante lumière de la vérité éternelle.

68. Saint Eusèbe marchant sur leurs traces sortit de son pays et de sa parenté, et entreprit de pénibles voyages qu'il préféra au repos et à la douceur qu'il aurait goûté dans sa maison. Il supporta aussi avec courage la rigueur de l'exil pour la défense de la foi, et eut pour Compagnon Denis de sainte mémoire, lequel préféra un exil volontaire à l'amitié et à la faveur de l'empereur. Ainsi ces hommes illustres environnés d'une troupe de soldats et d'hommes armés pendant qu'on les arrachait de la grande Eglise, triomphaient de la puissance des princes, faisant paraître parmi les outrages passagers dont on les couvrait une force d'esprit invincible, et une puissance supérieure à celle du siècle; et comme la violence des soldats et le bruit des armes n'ont pu leur faire perdre la foi, ils ont surmonté des hommes qui avaient la férocité des bêtes, et qui n'ont pourtant jamais pu nuire à ces saints. Car la colère du Roi est comme celle du lion, ainsi que nous le lisons dans les Proverbes.

69. L'empereur qui les pria de changer de sentiment s'avoua vaincu; ces saints évêques avaient une plume plus redoutable que les dards et les épées. Avec cette arme ils portèrent des coups mortels à l'hérésie, et la foi des saints demeura entière et sans blessure. Ils ne désirèrent point d'être enterrés dans leur patrie, étant assurés qu'une demeure céleste leur était réservée. Ils erraient par tout l'univers, n'ayant rien et possédant toutes choses. En quelque endroit qu'on les envoyât ils le regardaient comme un lieu de délices où ils ne manquaient de rien; étant remplis des richesses de la foi. Ils se refusaient tout à eux mêmes pour enrichir les autres, et répandre dans leur sein leurs aumônes ils étaient éprouvés par les jeûnes, par les travaux, par les prisons, et par les veilles, mais non pas jusqu'à souffrir la mort. Leur faiblesse les rendait encore plus forts et plus courageux. Bien loin de rechercher les délices de la table, ils s'engraissaient par la faim. Ils ne sentaient point les brûlantes chaleurs de l'été, ayant pour rafraîchissement l'espérance de la vie éternelle. Les glaces des régions les plus froides n'ébranlaient pas leur fermeté, étant échauffés par l'ardeur de leur zèle. Ils ne craignaient pas les chaînes dont les hommes les chargeaient, parce que Jésus Christ les avait mis en liberté. Ils ne désiraient point d'être délivrés de la mort, espérant que ce divin Sauveur les ressusciterait.

70. Enfin saint Denis obtint par ses prières de finir sa vie en exil, de peur de trouver à son retour l'affection de son peuple ou de son clergé affaiblie par les discours et le commerce des infidèles, et il mérita la grâce de mourir dans une grande tranquillité, et d'emporter avec lui la paix du Seigneur. Ainsi comme saint Eusèbe leva le premier pour les confesseurs l'étendard de la foi; de même le bienheureux Denis termina sa vie dans le pays où il était relégué, et ouvrit le premier le chemin aux martyrs.

71. Ce qui procura à saint Eusebe cette admirable patience, c'est qu'accoutumé de bonne heure à la discipline du monastère aux austérités qu'on y observe, il supporta sans peine les plus grands travaux. Car qui désavouera que dans la plus sublime perfection du christianisme il n'est rien de plus excellent que ces deux choses, les fonctions des cClercs et; la règle des moines. Ceux-là sont destinés pour secourir le prochain et travailler au règlement des moeurs. Ceux-ci

s'accoutument à la mortification et à la pénitence. Les uns sont exposés comme sur un théâtre aux yeux de tout le monde. Les autres se tiennent dans le secret de leur retraite. La vie des premiers est publique; la vie des derniers est cachée. C'est pourquoi un grand athlète disait : Nous sommes devenus le spectacle du monde et des anges. Digne certainement d'avoir dans sa lutte les anges pour spectateurs, afin d'obtenir le prix promis par Jésus Christ dans ses combats, afin d'établir sur la terre la vie des anges, et anéantir dans le ciel la méchanceté des anges prévaricateurs; car il luttait contre ces esprits de malice. Le monde avait grand intérêt d'être son spectateur pour devenir son imitateur.

72. La vie des clercs se passe donc comme dans une lice d'athlètes. Celle des moines est renfermée dans une espèce de caverne. Celle-là s'applique à corriger les dérèglements du siècle. Celle-ci à dompter les révoltes de la chair. L'une use avec empire des plaisirs corporels. L'autre se les refuse entièrement, L'une est plus agréable. L'autre plus sûre. L'une maîtrise ses passions. L'autre les tient dans une austère contrainte. Mais toutes les deux pour être à Jésus Christ sont attentives à se renoncer elles-mêmes, d'autant qu'il a été dit aux parfaits : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce soi-même.* Celui-là suit donc Jésus Christ s'il peut dire : *Je vis, mais ce n'est pas moi qui vis. C'est Jésus Christ qui vit en moi.* (Gal 2,20)

73. Saint Paul se renonçait soi-même, lorsque sachant que des chaînes et des tribulations l'attendaient à Jerusalem il s'exposait volontairement aux périls : *Je suis prêt, disait-il, d'exposer ma vie, pourvu que j'achève ma course et que j'accomplisse le ministère de la parole que j'ai reçu du Seigneur Jesus.* (Ac 20,24) Enfin plusieurs l'environnant et tâchant de le fléchir par leurs larmes, il ne relâcha rien de la fermeté de son âme; tant une foi vive est un censeur sévère d'elle-même.

74. La vie des clercs s'expose donc au combat : celle des moines s'en tient éloignée. L'une surmonte les attrait du monde. L'autre les fuit. L'une triomphe du siècle, l'autre s'en sépare entièrement. L'une est crucifiée pour le monde, et le monde pour elle. L'autre l'ignore et ne le connaît point. L'une étant exposée à plus de tentations, remporte une plus glorieuse victoire. L'autre ne faisant pas de fréquentes chutes se préserve du danger avec plus de facilité.

75. Enfin Elie pour accomplir la parole qui était sortie de sa bouche fut envoyé par le Seigneur, qui lui ordonna de se cacher dans le torrent de Carith. Achab le menaçait, Jesabel le menaçait. Le prophète intimidé s'ensuit, et fortifié une seconde fois par la vertu d'une viande spirituelle, il marcha quarante jours et quarante nuits, jusqu'à la montagne d'Horeb, ou il entra dans une caverne et s'y reposa. Après quoi il fut envoyé pour sacrer des rois. Il s'endurcit donc dans le séjour qu'il fut dans le désert à endurer les plus grands travaux, et s'étant exercé à la vertu et à la pénitence par cette grossière nourriture, il parut plus fort et plus courageux.

76. Jean Baptiste de même ayant passé sa vie dans le désert baptisa Jésus Christ, et là ayant pris une fermeté d'âme inébranlable, il eut ensuite assez de hardiesse pour reprendre Herode de son mariage incestueux.

77. Mais comme j'ai passé, sans y faire réflexion, les noms des lieux où Elie a habité dans le désert, et des noms qui ne sont pas inutiles, il me semble qu'il est à propos d'en rapporter la signification. Elie fut envoyé au torrent de Charib, où les corbeaux le nourrissaient ou lui apportaient le matin du pain, et le soir de la chair. Ce n'est pas sans raison qu'ils lui apportaient le matin du pain, parce qu'il fortifie le coeur de l'homme. Car de quelle viande se nourrirait le prophète que d'une viande mystérieuse ? Ils lui apportaient le soir de la chair. Comprenez ce que vous lisez. Car Charib signifie intelligence. Charib est interprété tout coeur où comme un coeur. Le mot de Bersabée signifie aussi en Latin le puits du Septième, ou le puits du Jurement.

78. D'abord Elie alla à Bersabée connaître les mystères de la loi, et les secrets de la puissance divine. Ensuite il est envoyé au torrent, à ce fleuve impétueux qui réjouit la cité de Dieu. Vous voyez ainsi que l'un et l'autre Testament n'ont qu'un même Auteur. Les anciennes Ecritures sont un puits profond et obscur d'où vous ne tirez de l'eau qu'avec beaucoup de peine. Elles n'en sont pas pleines, parce que celui qui devait les remplir n'était pas encore venu. C'est lui qui a dit dans la suite : *je ne suis pas venu pour détruire la loi, mais pour l'accomplir.* C'est pourquoi le Seigneur commande au saint prophète de passer vers le fleuve; parce que quiconque boira de l'eau du Nouveau Testament, deviendra non seulement un fleuve, mais aussi plusieurs fleuves d'eau vive couleront de son sein, des fleuves d'intelligence, des fleuves de saintes pensées, des fleuves spirituels qui se sont néanmoins séchés au temps de l'hérésie, de peur que les perfides ne bussent de leurs eaux et que les sacrilèges n'en rassasiassent leur soif.

79. Là les corbeaux reconnaissaient le prophète du Seigneur, que les Juifs ne connaissaient point. Les corbeaux nourrissaient celui qu'un roi et une reine persécutaient. Quelle est cette Jesabel persécutrice, sinon la Synagogue qui répand inutilement ses eaux, qui possède sans fruit l'abondance des Ecritures dont elle garde mal les préceptes, et dont elle n'a pas

l'intelligence ? Qui sont les corbeaux qui nourrissent Elie, sinon ceux dont les petits invoquent le Seigneur, qui donne aux bêtes, comme nous le lisons dans les psaumes, la nourriture qui leur est propre, et qui nourrit les petits des corbeaux qui l'invoquent. Ces corbeaux connaissaient celui qu'ils nourrissaient, ils avoient de l'intelligence, et portaient la nourriture à celui qui était un fleuve d'une connaissance toute sainte.

80. Celui-là nourrit le Prophète qui comprend ses écrits, qui garde ses préceptes. Notre foi lui fournit des mets exquis et pleins de suc. Le progrès que nous faisons dans la vertu lui donne des aliments. Il se repaît de nos pensées et de nos sentiments. Sa parole, lorsqu'elle entre dans notre esprit, lui fait un festin délicieux. Nous lui donnons le matin du pain, lorsqu'éclairé de la lumière de l'Evangile, nous lui présentons un coeur ferme et courageux. Il se nourrit de ces viandes. Il s'en engraisse. Il en remplit la bouche de ceux qui jeûnent, auxquels la perfidie des juifs ne fournissait pas les aliments de la foi. Parmi eux les paroles des prophètes n'ont ni suc ni force. Ce sont des paroles maigres et décharnées, parce qu'ils ne voient pas cette graisse intérieure qui aurait pu leur donner de l'embonpoint.

81. Peut-être que les corbeaux portaient à Elie le soir de la chair comme une viande plus solide, dont les Corinthiens, étant encore faibles, n'étaient pas capable de se nourrir; voilà pourquoi l'Apôtre ne leur donnait que du lait. La viande solide était donc réservée pour le soir, c'est-à-dire, sur la fin du monde, et le pain était pour le matin; et parce que le Seigneur a ordonné de distribuer cet aliment, c'est pour cela qu'on peut très bien lui appliquer en cet endroit les paroles du prophète : *vous répandrez la joie le matin et le soir. Et plus bas vous avez préparé de quoi nourrir les habitants de la terre, car c'est ainsi que vous préparés la terre pour leur nourriture.*

82. Il me semble que c'est assez parler du maître. Rapportons maintenant la vie de ses disciples qui ont mérité de pareils éloges, et qui chantent jour et nuit des hymnes et des cantiques. Telle est l'occupation des anges de chanter sans cesse les louanges de Dieu, de lui offrir de fréquentes prières, et de se le rendre propice. Les moines à leur exemple, s'appliquent à la lecture, ou à des ouvrages sans interruption. Séparés de la compagnie des femmes, ils se font mutuellement une sûre garde. Qu'heureuse est la vie ou vous n'avez aucun danger à craindre, et vous avez plusieurs vertus à imiter ! La fatigue du jeûne est adoucie par la tranquillité de l'esprit. L'usage le rend facile, on le soutient aisément dans le repos, ou l'on n'en sent pas la peine durant l'occupation. On n'est point chargé dans le monastère des embarras du siècle. On n'est point tourmenté par les inquiétudes des autres. On n'est point pressé par la foule des citoyens qui marchent dans les rues.

83. Vous comprenez quel doit être le maître propre à conserver ou à établir cette belle discipline; et nous pourrons le trouver si vous êtes unanimes dans vos suffrages, et si vous vous pardonnez les injures que vous croyez avoir reçues d'un autre. Car la règle de la justice ne consiste pas seulement à ne faire de tort à personne, mais encore à pardonner à celui qui vous a fait tort. Les méchants nous font souvent tort par leurs fraudes et par leurs tromperies. Croyons-nous que ce soit une vertu de nous venger d'une tromperie par une autre tromperie, et de leur rendre fraude pour fraude ? Si la justice en effet est une vertu, elle doit être exempte de crime, et ne pas repousser une mauvaise action par une mauvaise action. Quel genre de vertu est-ce de faire vous-même ce que vous punissez dans un autre ? ce n'est pas là se venger du méchant, c'est se rendre le complice de sa méchanceté. Il n'importe à qui vous fassiez du mal, à un homme juste ou injuste, puisque vous n'en devez point faire absolument. Il n'y a point de différence sur la manière d'être méchant, entre l'être, ou par le désir de la vengeance, ou par l'envie de nuire, puisque la méchanceté en ces deux genres est digne de répréhension, n'y ayant point de différence entre être méchant et être injuste. C'est pourquoi le Prophète vous a dit : *Gardez-vous d'être méchant parmi les méchants, et n'ayez point de jalousie pour ceux qui commettent iniquité.* Et plus haut le même Prophète dit : *je haïs l'assemblée des méchants.* Il a parlé généralement de tous. Il n'en a excepté aucun, il condamne quiconque est méchant. Il n'examine pas pour quelle cause ou par quelle intention.

84. Quelle meilleure règle peut-on avoir que celle de la justice de Dieu ? Le Fils de Dieu dit : *aimez vos ennemis.* Et encore *priez pour ceux qui vous persécutent ou qui vous calomnient.* Il a tellement étouffé dans le coeur des parfaits le désir de la vengeance, qu'il ordonne d'aimer ceux qui nous ont offensés. Or comme il a voit dit dans l'Ancien Testament : *la vengeance est à moi, et je leur rendrai en son temps ce qui leur est dû.* (Dt 22,35) Il dit dans l'Evangile qu'il faut prier pour ceux qui vous offensent, de peur que celui qui a promis la vengeance ne se venge de vos ennemis. Car il ne veut leur pardonner qu'avec votre consentement, en quoi vous vous accordez avec sa promesse. Que si vous cherchez à vous venger, sachez que l'injuste est encore plus puni par les remords de sa conscience, que par les plus sévères sentences des juges.

85. Et comme personne ne peut être dans cette vie sans éprouver quelque adversité, conduisons-nous de telle manière qu'il ne nous en arrive aucune par notre faute, personne n'étant plus sévèrement condamné par le jugement des autres, que l'imprudent qui est l'auteur de ses maux, l'est par son propre jugement. Ainsi évitons les affaires fâcheuses et embarrassantes, d'où nous ne retirons aucun fruit, et qui nous forment mille obstacles. Quoique nous devions agir de telle sorte que nous ne nous repentions jamais ni de nos entreprises ni de nos actions. Car il est d'un homme prudent de prévoir si attentivement tout ce qu'il fait, qu'il n'en vienne que rarement au repentir, n'y ayant que Dieu seul qui ne se repente jamais. Or quel est le fruit de la justice, n'est-ce pas la tranquillité de l'esprit ? et qu'est-ce que vivre dans la justice, sinon vivre tranquillement ? Telle qu'est la disposition du maître, tel est l'état de sa maison. Que si l'on exige cela du maître d'une maison ordinaire, à combien plus forte raison a-t-on droit de l'exiger de celui qui doit gouverner l'Eglise, ou le riche et le pauvre, l'esclave et la libre, le Grec et le Scythe, l'homme distingué et l'homme du commun, *tous nous ne sommes qu'une même chose en Jésus Christ.* (Col 3,11)

86. Que personne ne prétende qu'on lui doive plus de déférence parce qu'il est riche. Celui-là est riche dans l'Eglise, lequel est riche par la grandeur de sa foi, tout le monde étant pour le fidèle plein de richesses. Est-il surprenant que le fidèle possède le monde entier, puisqu'il passe de l'héritage de Jésus Christ mille fois plus précieux que le monde ? Vous avez été rachetés au prix du précieux sang du Sauveur, c'est ce qui a été dit pour tous les hommes, et non pas pour les seuls riches. Mais si vous voulez être riches, imitez celui qui dit : soyez saints dans toute votre conduite. Il n'a pas dit cela aux seuls riches, mais à tous les hommes, parce qu'il juge sans acception de personnes, selon que le dit cet Apôtre son fidèle témoin. C'est pourquoi ayez soin de vivre, dit-il, non dans la négligence, non dans le dégoût des choses saintes, non dans l'enflure du coeur, mais dans la crainte durant le temps que vous demeurez comme étrangers sur la terre. Vous avez reçu un certain temps pour être sur la terre, non pour être toujours. Servez-vous du temps où vous y demeurez, sachant qu'il vous en faudra bientôt sortir.

87. Ne mettez pas votre confiance dans les richesses. Vous les laisserez toutes ici-bas. La foi seule vous accompagnera. La justice, si la foi la précède, la suivra comme la compagne inséparable. Pourquoi êtes-vous éblouis de vos richesses ? Ce n'est ni par l'or ni par l'argent, ni par les grandes terres, ni par les habits de soie que vous avez été rachetés de l'illusion ou vous viviez; mais par le précieux sang de Jésus Christ. Celui-là est donc riche qui sera l'héritier de Dieu et le cohéritier de Jésus Christ. Ne méprisez pas le pauvre, c'est lui qui vous a fait riche. Ne regardez pas l'indigent avec dédain. *Ce pauvre a crié, et le Seigneur l'a exaucé.* Ne rejetez pas celui qui est dans le besoin. Jésus Christ étant riche s'est fait pauvre pour l'amour de vous, mais il s'est fait pauvre pour l'amour de vous, pour vous enrichir par sa pauvreté. Ne vous élevez pas d'orgueil, parce que vous êtes riche. Jésus Christ a envoyé ses apôtres sans argent.

88. Enfin le premier d'entre eux a dit : *je n'ai ni argent ni or*, il se glorifie de sa pauvreté, comme s'il craignait la souillure attachée aux richesses. *Je n'ai ni argent*, dit-il, *ni or*. Il ne dit pas, je n'ai ni or ni argent. Celui qui n'en connaît pas l'usage, n'en connaît pas le rang et l'ordre. Je n'ai ni argent ni or, mais j'ai la foi. Je suis assez riche par le nom de Jésus Christ qui est au-dessus de tout nom. Je n'ai point d'argent, mais je n'en cherche point. Je n'ai point d'or, mais je n'en désire point. Mais j'ai ce que vous, riches, n'avez pas. J'ai ce que vous croyez vous-même infiniment plus estimable, et je le donne aux pauvres, en disant : au nom de Jésus Christ, *fortifiez-vous mains languissantes, et vous aussi genoux tremblants.* (Is 35,30)

89. Si vous voulez être riches, devenez pauvres. Alors vous serez riches en toute manière si vous êtes pauvres d'esprit et d'affection. Ce n'est pas l'argent qui nous rend riches, c'est notre coeur.

90. Il en est qui au milieu des plus grandes richesses sont humbles, et ils le sont avec beaucoup de raison et de sagesse, car la loi de la nature nous rend tous assez riches, et nous fait bientôt trouver le moyen de nous mettre dans l'abondance. Mais quand on écoute la cupidité, on manque de tout dans la plus grande abondance des richesses. Enfin personne ne naît pauvre, mais il se le fait lui-même. La pauvreté ne vient donc pas de la nature, elle n'est que dans l'opinion. Aussi trouve-t-on bientôt un riche lorsqu'il suit la loi de la nature, et difficilement lorsqu'il se livre à la cupidité. En effet, plus on amasse de bien, plus on a d'ardeur d'en amasser davantage. C'est une soif et une espèce d'ivresse qui augmente à mesure qu'on satisfait les désirs de l'avarice.

91. Pourquoi cherchez-vous à avoir d'immenses richesses comme si elles vous étaient nécessaires ? Il n'est rien de plus nécessaire que de connaître ce qui n'est pas nécessaire. Pourquoi vous couvrez-vous du vain prétexte des besoins du corps. Ce ne sont pas les besoins du corps qui rendent insatiable, c'est l'avarice qui domine le coeur. Le soin qu'il faut avoir de

notre corps, nous a-t-il fait perdre l'espérance des biens futurs ? Nous a-t-il ôté le goût de la grâce et la douceur de l'esprit de Dieu ? Nous a-t-il détourné de suivre les lumières de la foi ? Nous a-t-il asservi à de vaines opinions comme à des maîtres furieux et insensés ? Non, le corps aime bien mieux une frugalité modérée qui ne l'appesantit point, et qui lui procure de la santé, parce que par là il s'exempte d'inquiétude et se met dans une grande tranquillité.

92. Il ne faut pas néanmoins blâmer les richesses. Elles sont pour un homme le rachats de son âme; d'autant que celui qui donne au pauvre rachète son âme. Ces richesses temporelles servent donc d'instrument à la vertu. Vous êtes semblables à des pilotes qui naviguent dans une vaste mer. Si quelqu'un gouverne bien son vaisseau, il traverse la mer avec vitesse pour arriver au port. Mais si quelqu'un ne sait pas gouverner son bien, il fait naufrage pour être trop chargé. C'est pourquoi il est écrit : la possession des riches est une ville très forte. (Pro 10,16) 93. Quelle est cette ville forte sinon la Jerusalem céleste où Dieu a établi son royaume ? Cette possession est excellente puisqu'elle produit des fruits perpétuels. Cette possession est excellente. On ne la laisse point ici-bas, mais on en jouit dans le ciel. Celui qui est maître de cette possession, dit : *Le Seigneur est ma portion*. Il ne dit pas : ma portion n'a d'étendue et ne va que depuis ce terme jusqu'à cet autre. Il ne dit pas : ma portion est renfermée entre tels voisins, si ce n'est peut-être entre les apôtres, entre les prophètes, entre les saints. Car c'est la portion réservée au juste. Il ne dit pas : ma portion consiste dans des prairies, dans des forêts, dans des campagnes, si ce n'est peut-être dans les campagnes de la forêt dans lesquelles on trouve l'Eglise, dont il est écrit : *Nous l'avons trouvée dans les campagnes de la forêt*. Il ne dit pas : ma portion consiste dans des haras de chevaux. *Car le cheval trompe celui qui en attend son salut*. Il ne dit pas : ma portion consiste dans des troupeaux de boeufs, d'ânes, de brebis, si ce n'est peut-être qu'il se mette au nombre de ces bêtes qui connaissent leur maître, ou qu'il veuille se lier avec cette ânesse qui ne suit pas la crèche et l'étable de Jésus Christ, ou que sa portion soit cette brebis qu'on a menée pour l'immoler, ou cet agneau qui est demeuré muet, et qui n'a pas ouvert la bouche devant celui qui le tond, dont le jugement humiliant a été prononcé par des Juges. Le Prophète dit fort bien, devant celui qui le tond. Car il n'a pas laissé sur la Croix ce qui lui était propre, mais ce qui lui était superflu. Il s'y est dépouillé de notre mortalité, mais il n'y a pas perdu sa divinité.

94. Tout le monde indifféremment ne dit pas : *Le Seigneur est ma portion*. L'avare ne le dit pas. Car t'avarice vient et lui dit : tu es ma portion. Je t'ai soumis à mon pouvoir, tu as été mon esclave, tu t'es vendu à moi pour avoir cet or, tu t'es dévoué à moi pour posséder cette terre. Le sensuel ne dit pas : Jésus Christ est ma portion. Car la sensualité vient et lui dit : tu es ma portion. Je t'ai obligé d'être à moi dans ce festin. Je t'ai pris dans les filets que j'ai tendus durant ce repas. Je te tiens asservi par le contrat que ton intempérance a fait avec moi. Ne sais-tu pas que tu as employé plus de bien pour entretenir ta table que pour conserver ta vie Je te convaincs par ton propre aveu. Nies-le, si tu peux. Mais tu ne saurais le nier. Enfin tu n'as rien réservé pour vivre. Tu as tout prodigué pour ta table. L'adultère ne peut pas dire : *Le Seigneur est ma portion*. Car l'impureté vient et lui dit; je suis ta portion. Tu t'es donné à moi par l'amour que tu as conçu pour cette jeune fille. Tu as reconnu mes lois et le droit que j'ai sur toi durant la nuit que tu as passé avec cette courtisane. Le traître ne dit pas : Jésus Christ est ma portion, parce que la noire perfidie se jette sur lui tout d'un coup, et lui dit : ce perfide vous trompe, Seigneur Jésus, il est véritablement à moi.

95. Nous en avons un exemple dans Judas qui n'eut pas plutôt reçu le pain de vie de la main de Jésus Christ, que le démon entra dans son coeur, comme redemandant sa possession, comme faisant valoir son droit sur la portion, comme disant : ce perfide n'est point à vous. Il est à moi. Il est sûrement mon ministre. Il vous a trahi. Il est indubitablement à moi. Enfin il est à table avec vous, et il est mon esclave, il mange avec vous, et il se nourrit avec moi. Il a reçu de tous le pain de vie, et il a reçu de moi de l'argent. Il boit avec vous, et il ma vendu votre sang, il a prouvé qu'il ne disait rien que de vrai. Jésus Christ s'éloigna de Judas et Judas abandonna Jésus pour suivre le démon.

96. A combien de maîtres s'assujettit celui qui refuse de se soumettre à un seul ? Mais pour nous ne refusons pas de nous soumettre à lui. Qui refusera de suivre celui que suivent des hommes chargés de chaînes, mais de chaînes volontaires qui rendent libres bien loin de rendre captifs; et dont ceux qui les portent se glorifient, en disant avec l'Apôtre : *Paul prisonnier de Jésus Christ et Timothée*. (Phil 1,1) Nous avons plus de gloire d'être serrés par ses liens, que d'être délivrés et déchargés avec d'autres. Qui peut donc se résoudre à fuir la paix, à fuir le salut, à fuir la miséricorde, à fuir la rédemption ?

97. Vous voyez, mes enfants, quels ont été ceux qui ont suivi ces maximes, quelles merveilles ils opèrent après leur mort ? Appliquons-nous à imiter le zèle de ceux dont nous admirons les vertus, et reconnaissons-les en nous tacitement, pendant que nous les louons dans

les autres. Rien de ce qui sent la mollesse, rien de ce qui porte à la négligence n'a mérité d'être loué. *Le royaume du ciel souffre violence, et il n'y a que ceux qui se la font qui le ravissent.* (Mt 11,12) Nos pères ont mangé l'agneau en se hâtant. La foi est prompte. La piété est vive. L'espérance est diligente. Elle ne se plaît pas à essayer les contradictions de l'âme, mais plutôt à passer d'une oisiveté stérile, à des travaux utiles. Pourquoi différez-vous au lendemain votre conversion ? vous pouvez gagner le jour d'aujourd'hui. Prenez garde que vous n'arriviez pas à l'un et que vous perdiez l'autre. Ce n'est pas une petite perte que celle d'une heure. Une heure fait une portion de toute la vie.

98. Il y a de jeunes gens qui souhaitent de devenir bientôt vieux pour n'être pas trop longtemps soumis à la volonté des vieillards. Il y a des vieillards qui voudraient bien, s'ils le pouvaient redevenir jeunes. Je n'approuve les souhaits ni des uns ni des autres. Les jeunes gens dégoûtés du temps présent, cherchent par un sentiment d'ingratitude, à changer leur manière de vivre. Les vieillards cherchent à différer leur mort. Cependant les jeunes gens peuvent être des vieillards par la sagesse de leur conduite, et les vieillards faire des actions aussi généreuses que les jeunes gens. Car la bonne éducation contribue bien plus que l'âge à la pureté des mœurs. A combien plus forte raison faut-il porter nos espérances vers le royaume de Dieu, où nous mènerons une vie nouvelle, et où nous ne changerons pas d'âge, mais où nous jouirons d'une grâce plus abondante.

99. Cette récompense n'est pas préparée pour ceux qui vivent dans l'oisiveté et dans le sommeil. On ne fait en dormant aucune bonne oeuvre. On ne recueille aucun fruit par l'oisiveté. On ne fait que des pertes. Esaü pour avoir été oisif a perdu la bénédiction attachée à son droit d'aînesse, d'autant qu'il aimait mieux recevoir sa nourriture de la main de son frère que de se la procurer par son travail. Le laborieux Jacob au contraire trouva grâce devant son père et la mère.

100. Jacob néanmoins quoique supérieur en vertu et en grâce, ceda à la haine d'Esaü qui gardait un vif ressentiment de la préférence qu'on avait donnée à son cadet. Aussi il est écrit : *Donnez lieu à la colère*, de peur que la haine d'un autre à qui vous voulez résister, et dont vous voulez vous venger, ne vous entraîne dans le péché. Vous pouvez en lui cédant vous épargner et à lui et à vous une faute. Imitiez ce patriarche qui suivant le conseil de sa mère se retira dans un pays éloigné; et de quelle mère suivit-il le conseil ? de Rebecca, c'est-à-dire, de la patience. Car de qui pouvait venir ce conseil que de la patience ? Cette mère aimait tendrement son fils, elle aimait mieux pourtant qu'il s'éloignât d'elle que de Dieu; et comme elle était une bonne mère elle procura l'avantage de ses deux fils; mais elle fit donner au plus jeune la bénédiction qu'il pouvait conserver, non qu'elle eût de la prédilection pour l'un de ses fils, mais elle préféra le laborieux au négligent, le fidèle au perfide. Elle ne procura pas aussi, en envoyant bien loin le cadet, un petit avantage à l'aîné, puisqu'elle lui ôta l'occasion de commettre un parricide.

101. Ainsi Jacob ne s'exila de sa famille que par un motif de piété, non pour aucune mauvaise action. Il parlait familièrement à Dieu, et il voyait augmenter son bien, ses enfants, et la grâce du Seigneur. Loin de se lever de ces prérogatives, en abordant son frère, il l'adora avec une profonde humilité; mais il adora non ce frère cruel, furieux, inexorable, mais celui qu'il considérait dans la personne de son frère. C'est pourquoi il l'adora sept fois, nombre mystérieux qui désigne la rémission des péchés : car il n'adorait pas un homme, mais celui qu'il prévoyait par un esprit prophétique devoir venir dans une chair humaine pour effacer les péchés du monde. Tel est le mystère qui vous est manifesté par la réponse de saint Pierre qui disait : *si mon frère pêche contre moi, combien de fois lui pardonnerai-je ?* (Mt 18,21) Sera-ce jusqu'à sept fois ? Vous voyez que la rémission des péchés est une figure de ce grand Sabbath, de ce repos éternel, de cette grâce consommée. Aussi on ne l'accorde qu'à ceux qui en font l'objet de leur contemplation.

102. Mais d'où vient qu'il oblige ses femmes, ses enfants et tous ses gens, et leur ordonne de l'adorer et de se prosterner jusques en terre devant lui ? Ce n'était pas sans doute pour adorer la terre qui est souvent remplie de sang, qui abonde en crimes, qui est souvent hérissée de rochers affreux et de montagnes escarpées, ou qui n'est qu'une campagne sèche et stérile; mais pour adorer cette chair qui devait nous sauver. Et voilà peut-être le mystère que Jésus Christ nous a enseigné, en disant : *Non seulement sept fois, mais septante fois sept fois.*

103. Pardonnez-vous donc mutuellement vos injures, afin que vous soyez les enfants de Jacob. Ne vous irritez point comme Esaü. Imitiez le saint roi David, qui comme un excellent maître, nous a laissé de grands exemples à imiter. Au lieu de m'aimer, disait-il, ils médisaient de moi, mais pour moi je priais. Lorsqu'on disait du mal de lui, il priait. L'oraison est un bouclier impénétrable, par le secours duquel on soutient les affronts, on repousse les médisances, et l'on fait retomber souvent sur les médisants les traits qu'ils ont lancés, de sorte qu'ils se blessent eux-mêmes. Ils maudiront, et vous bénirez. Il faut désirer les malédictions des hommes, lesquelles nous attirent la bénédiction du Seigneur.

104. Au reste, mes très chers frères, considérez que Jésus Christ a souffert hors de la porte de la ville. Ainsi vous-mêmes sortez de cette ville terrestre, parce que votre ville est la Jerusalem d'en-haut. C'est là où vous devez porter vos pensées, afin que vous puissiez dire : notre conversation est dans le ciel. C'est pour cela que Jésus Christ est sorti de la ville afin que vous sortiez de ce monde, et que vous soyez au-dessus du monde. Moïse qui seul voyait Dieu avait sa tente hors du camp lorsqu'il s'entretenait avec Dieu. On répondait à la vérité au pied de l'autel le sang des victimes qu'on offrait pour le péché; mais leurs corps étaient brûlés hors du camp, parce qu'au milieu des vices qui règnent dans le monde, personne ne quitte sincèrement le péché. Son sang même ne saurait être agréable à Dieu, s'il ne sort de tous les péchés qui souillent son corps.

105. Aimez l'hospitalité par laquelle le saint patriarche Abraham a trouvé grâce devant le Seigneur, a reçu Jésus Christ dans sa tente; et Sara étant déjà dans une grande vieillesse a méritée d'avoir un fils; et Loth a évité le feu qui consuma Sodome. Vous pouvez pareillement recevoir chez vous des anges, si vous offrez un hospice aux étrangers qui arrivent. Parlerai-je de Rahab, qui par ce moyen se procura le salut et la vie ?

106. Compatissez à ceux qui sont dans les chaînes, comme si vous y étiez vous-mêmes. Consolez ceux qui sont dans l'affliction. Il est plus avantageux d'aller dans une maison de deuil que dans une maison de joie. Dans l'une on trouve de quoi mériter en rendant de bons offices à des malheureux. On n'a dans l'autre que des occasions de désordre et de chute. Dans celle-là vous espérez recevoir la récompense. Dans celle-ci vous l'avez déjà reçue. Ayez pour ceux qui sont dans la peine la même sensibilité, que si vous étiez vous-mêmes.

107. Que l'épouse ait du respect et de la déférence pour son mari sans devenir son esclave. Qu'elle se laisse conduire sans qu'il faille user de contrainte. Elle se rend indigne de l'union conjugale si elle mérite de justes reproches. Que le mari de son côté conduise sa femme comme un sage gouverneur. Qu'il l'honore comme la compagne de la vie. Qu'il partage avec elle tous ses biens comme avec la cohéritière de sa race.

108. Mères nourrissez vos enfants de votre lait. Aimez-les, surtout priez pour eux, afin qu'ils passent de longues années au-dessus de la terre, non dans la terre, mais au-dessus de la terre. Car il n'est rien qui soit dans cette terre de longue durée. Ce qu'on croit tel, est bien court et bien fragile. Avertissez-les qu'ils aiment encore plus à porter la croix de Jésus Christ, qu'ils n'aiment la vie présente.

109. Marie la Mère du Seigneur se tenait debout devant la Croix de son Fils. Saint Jean l'Évangéliste est le seul qui m'ait appris cette circonstance. Les autres Évangélistes ont rapporté que le monde durant la Passion ou Sauveur, sentit de terribles secousses, que le ciel fut couvert d'épaisses ténèbres, que le soleil s'éclipsa, que le voleur fut reçu dans le paradis, mais après une pieuse confession. Jean nous a appris ce que les autres ont laissé sous le silence, comment Jésus Christ étant sur la Croix appelle sa Mère, préférant dans le temps qu'il était victorieux des tourments, de rendre plutôt à sa Mère les devoirs de l'amour filial que de donner le royaume du ciel. Car si c'est une action de religion d'accorder le pardon à un voleur, c'est une action infiniment plus religieuse dans un fils d'honorer sa mère avec tant d'affection. *Voilà, dit-il, votre fils. Voilà votre Mère ?* Jésus Christ faisait son testament sur la Croix, et partageait entre sa mère et son disciple les témoignages de son amour. Il faisait non seulement un testament public, mais encore un testament domestique, et Jean y apposait son seing, digne de servir de témoin à ce grand Testateur. Combien avantageux était un testament qui ne disposait pas d'un peu d'argent, mais de la vie éternelle; qui n'était pas écrit avec de l'encre, mais par l'Esprit du Dieu vivant, qui dit : *ma langue est comme la plume d'un Ecrivain qui écrit très vite.*

110. Marie a eu aussi des sentiments nobles et généreux, tels qu'il convenait à la Mère du Seigneur. Pendant que les apôtres prenaient la fuite elle se tenait debout devant la Croix, et regardait les plaies de son Fils avec des yeux pleins de religion, faisant moins d'attention à la mort de son Fils qu'au salut du monde. Ou peut-être ayant connu, elle qui l'avait porté dans son sein, qu'il rachèterait le monde par sa mort; elle croyait qu'elle pourrait par sa propre mort contribuer en quelque manière à ce grand bienfait. Mais Jésus Christ n'avait pas besoin d'aide pour le rachat de tous les hommes, lui qui les a tous sauvés sans être aidé de personne. C'est pourquoi il dit : *je suis devenu comme un homme abandonné de tout secours, et qui est libre entre les morts.* Il a pris les sentiments et l'affection d'un véritable Fils; mais il n'a pas recherché le secours d'un autre.

111. Mères saintes imitez Marie qui vous a donné un si grand exemple dans l'amour qu'elle a eu pour son Fils unique. Vous ne sauriez avoir des enfants qui vous soient plus chers; cependant cette admirable Vierge en perdant le sien ne cherchait pas à se consoler par l'espérance d'en mettre un autre au monde.

112. Maîtres commandez à vos serviteurs, non comme à des esclaves que le malheur de leur condition vous a assujettis, mais en vous souvenant qu'ils participent aussi bien que vous à la même nature. Vous aussi serviteurs, servez vos maîtres avec une volonté pleine et entière. En effet chacun doit se tenir patiemment dans l'état où il se trouve par sa naissance. Obéissez non seulement aux maîtres qui sont bons et doux, mais aussi à ceux qui sont rudes et fâcheux : car quel mérite aurez-vous dans votre servitude, si vous n'avez de l'affection que pour les bons maîtres, et si vous ne tâchez pas de gager ceux qui sont fâcheux ? Les hommes libres n'ont à attendre aucune récompense s'ils s'attirent par leurs crimes la punition des juges; mais leur récompense consiste à être punis sans être coupables. Vous donc vous serez récompensés si jetant les yeux sur notre Seigneur Jésus Christ, vous servez avec patience et avec soumission les maîtres les plus difficiles. Car Jésus Christ étant juste a souffert de la part des injustes, et par son admirable patience a attaché nos péchés à sa Croix, afin que quiconque limitera efface ses péchés dans son sang.

113. Enfin convertissez-vous tous au Seigneur Jésus. Je souhaite que vous conserviez une conscience pure parmi les plaisirs de la vie présente; que vous souffriez la mort avec patience dans l'espérance de l'immortalité; que vous croyiez fermement avec la grâce de Jésus Christ que vous ressusciterez; que vous souteniez la vérité avec simplicité; que vous ayez une foi pleine de confiance; que vous joigniez l'abstinence avec la sainteté ; que vous ayez de la sagesse avec sobriété; que votre conduite soit remplie de modestie; que votre science soit sans vanité; que votre doctrine soit saine et exacte; que vous soyez vraiment fidèle en vous éloignant de l'enflure de coeur ordinaire aux hérétiques. Que la grâce de notre Seigneur Jésus Christ soit avec vous tous. Amen.

LETRE 64

Irenée ayant demandé d'ou vient que la manne qui plût autrefois pour les Israélites, ne pleut pas pour les chrétiens. Saint Ambroise lui répond.

Ambroise salue Irenée.

1. Vous me demandez pourquoi le Seigneur fit pleuvoir la manne aux descendants des patriarches, et qu'il ne la fait pas pleuvoir maintenant ? Si vous y faites attention Dieu la fait pleuvoir, et il la fait pleuvoir tous les jours pour ses serviteurs. On trouve aujourd'hui en plusieurs lieux cette manne matérielle; mais ce n'est plus maintenant un si grand miracle, parce que ce qui est parfait a pris sa place. Or ce qui est parfait c'est le pain céleste, c'est le Corps né de Marie dont l'Evangile vous instruit assez amplement. Combien ce Corps adorable est-il plus excellent que la manne ? Car ceux qui ont mangé la manne sont morts, au lieu que celui qui aura mangé ce pain vivra éternellement.

2. Mais il est une manne spirituelle, c'est-à-dire, la sagesse que le Ciel répand comme une pluie sur ceux qui l'aiment et qui la cherchent avec ardeur, et cette sagesse insinue comme une rosée dans l'âme des gens de bien, et remplit leur bouche de douceur. Celui donc qui connaît comment cette divine sagesse se répand est comblé de joie. Il ne cherche point d'autre nourriture, et ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole de Dieu. Celui qui est plus curieux demande quelle est cette viande qui est plus douce que le miel ? Et le Ministre de Dieu lui répond : *c'est là le pain que Dieu vous a donné à manger.* (Ex 16,15) Et quel est ce pain ? Le voici : c'est la parole que le Seigneur a ordonnée. C'est cet ordre de Dieu, c'est cet aliment qui nourrit l'âme du sage, qui l'éclaire, et qui l'a rempli d'une ineffable douceur, d'autant qu'il brille de l'éclat de la vérité, et qu'il fait sentir dans l'agrément de diverses vertus, et dans les paroles de la sagesse une douceur semblable à celle d'un gâteau de miel. *Car les discours bons et utiles, disent les Proverbes, sont comme des gâteaux de miel.*

3. Je vais maintenant vous dire pourquoi la manne était menue ? C'est que le grain de sénévé qu'on compare au royaume du ciel est pareillement menu, aussi bien que la foi qui semblable au grain de sénévé, peut transporter les montagnes et les jeter dans la mer. Et *le royaume du ciel est semblable au levain qu'une femme mêle dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que toute la pâte soit levée.* Moïse ayant brisé la tête du veau d'or, et l'ayant réduite en une menue poussière, la jeta dans l'eau et la fit boire au peuple, afin que son cœur épaissi et endurci par une affreuse idolâtrie, pût s'amollir et prendre la subtilité de la foi. Enfin la femme qui aura bien broyé le grain dans le moulin sera prise et celle qui l'aura mal broyé sera laissée.

4. Vous aussi broyez votre foi, pour devenir semblable à cette âme qui allume en elle l'amour de Jésus Christ, que les vertus célestes admirent lorsqu'elle monte au ciel, de ce qu'elle y monte étant sans tache, et de ce qu'elle y monte de ce monde avec des transports de joie, comme une vigne qui se multiplie, et comme une fumée qui s'élève en haut, et qui exhale l'odeur de la résurrection et la suavité de la foi, ainsi qu'il est écrit : *Quelle est celle-ci qui s'élève du désert comme une vigne qui se multiplie, et comme une fumée pleine des parfums de myrrhe, d'encens, et de toutes sortes de poudre de senteur.* (Can 3,6)

5 . Le Prophète a fort bien exprimé la subtilité de la foi et de la sagesse en la comparant avec la poudre, et en faisant mention du parfum; car nous lisons dans l'Exode, que ce parfum était subtil et composé de plusieurs drogues odoriférantes, et que c'est là l'encens du Prophète qui n'est autre que l'oraison des saints, lequel devait monter en la présence du Seigneur, comme dit David : *que mon oraison s'élève devant vous comme l'encens.* Nous lisons aussi dans l'Apocalypse de saint Jean, *que l'ange se tint debout devant l'autel, ayant un encensoir d'or, et on lui donna une grande quantité de parfums, afin qu'il offrit les prières de tous les saints, et la fumée des parfums composée des prières des saints, s'élevant de la main de l'ange monta devant Dieu.*

6. Le nombril de l'âme et le ventre de celui qui monte vers Jésus Christ est subtil, et c'est pour cela qu'il est loué par la voix de l'Epoux, qui dit : *votre nombril est comme une coupe faite autour où la liqueur ne manque jamais. Votre ventre est comme un monceau de froment menu environné de lis.* Car dans toute doctrine il y a un tour qui la rend agréable, et un breuvage spirituel qui ne manque jamais, et qui est toujours rempli de la connaissance des mystères célestes. Le ventre de l'âme comme son nombril est mystérieux, puisqu'elle reçoit dans son ventre non seulement une nourriture solide qui fortifie le cœur, mais

encore une viande d'une odeur douce et agréable qui fait plaisir. Et voilà peut-être ce que Moïse nous a enseigné, qu'il fallait expier le sacrilège du veau d'or par des prières assidues et ferventes.

7. De même dans le livre des Rois, lorsque le Seigneur se manifesta à Elie, il fut précédé par un vent doux, et aussitôt il se manifesta à ce prophète, afin que nous sachions que les choses corporelles sont grossières et épaisses, et que les spirituelles sont légères et subtiles, de sorte qu'elles échappent à nos yeux. Enfin l'Esprit de sagesse est représenté dans le livre de la Sagesse comme subtil et mobile, parce qu'en elle réside l'Esprit d'intelligence, cet Esprit qui est saint, unique, multiplié, subtil, et mobile, qui broie auparavant sous la meule ses discours, afin qu'il n'y ait rien ni dans le sens ni dans le style qui choque. Aussi dira-t-on à Babylone lorsqu'elle sera détruite : *le bruit de la meule ne fera plus entendu au milieu de toi. (Apo 18,22)*

8. La manne donc était subtile et menue. On la ramassait chaque jour, et l'on ne la conservait pas jusqu'au lendemain; d'autant que les inventions de la Sagesse qui se font sur le champ sont plus agréables, et que ce qu'on trouve dans un long espace de temps n'est pas si admirable, que ce qui est produit tout d'un coup par un esprit vif et pénétrant. Ou bien les secrets de l'avenir nous sont révélés, parce que la manne gardée jusqu'au lever du soleil n'était plus bonne à manger, c'est-à-dire, ne pouvait être de quelque usage, que jusqu'à l'avènement de Jésus Christ; mais qu'après que le soleil de justice serait levé, et que le sacrement de son corps et de son sang brillerait d'un éclat singulier, ce qui était bas et infirme cessant, il faudrait que le peuple prêt à la sainte table ce qui est parfait et divin. Adieu, aimez-moi parce que je vous aime.

LETRE 65

*Simplicien*⁴ souhaitant de savoir pourquoi on répondait au pied de l'autel une partie du sang des victimes, et qu'on en recevait une partie dans des coupes ?

Ambroise salue Simplicien.

1. Vous m'avez marqué que lisant un endroit de l'Exode, vous n'avez pas compris pourquoi Moïse après avoir offert le sacrifice, et immolé au Seigneur les hosties pacifiques, a mis la moitié de leur sang dans des coupes, et répandu l'autre moitié au pied de l'autel ? Mais est-il rien sur quoi vous puissiez douter, et qui vous oblige de me consulter, vous, qui avez parcouru tout l'univers pour vous instruire des dogmes de la foi et acquérir la connaissance des choses divines, et qui avez destiné tout le temps de votre vie à la lecture des livres saints, donnant tour à tour le jour et la nuit à cette étude, vous surtout qui par la vivacité de votre esprit comprenez les choses les plus relevées, et qui avez coutume de démontrer combien les philosophes se sont écartés de la vérité, et que la plupart de leurs livres sont si frivoles, que les écrits qu'ils ont composés ont encore moins duré que leur vie.

z. Cependant comme le commerce des lettres est d'un grand usage aussi bien que celui de l'argent et qu'on retire mutuellement de ce négoce de grands avantages pour avancer dans la vertu, je ne puis m'empêcher de vous dire que ce partage du sang des victimes est tout-à-fait admirable. Car il me semble qu'une partie de ce sang signifie les règles de la sagesse qui regarde les moeurs, et l'autre la science des mystères de des vérités de la foi. La partie du sang qu'on met dans des coupes désigne la régie des moeurs. Celle qu'on répand au pied de l'autel marque la science des mystères, d'autant qu'elle est répandue dans les esprits des hommes par le don et l'inspiration de Dieu, afin qu'ils aient des sentiments dignes de lui et conformes à la foi.

3. Aussi les apôtres, ou les prophètes et tous ceux qui ont parlé de la majesté de Dieu et des choses célestes, n'ont osé rien dire que ce qu'ils avoient appris par la révélation. Paul atteste dans une de ses lettres qu'il a été ravi dans le paradis, et qu'il a entendu des paroles ineffables qu'il n'est pas permis à un homme de rapporter. Etienne a vu les cieux ouverts, et Jésus debout à la droite de Dieu. Le prophète David l'a vu assis. Parlerai-je de Moïse dont l'Écriture dit, qu'il ne s'éleva plus de prophète dans Israël semblable à Moïse, et à qui le Seigneur parla comme à lui face à face, et qui ait fait des signes et des prodiges comme ceux qu'il a fait dans l'Égypte.

4. La science des mystères fait donc des libations à Dieu qui par l'éclat de la divine sagesse, dont il est le Père et le principe, enflamme l'âme d'un ardent amour, et éclaire l'esprit de ses plus purs raisons. Or la sagesse de Dieu c'est Jésus Christ dans le sein duquel Jean reposait pour témoigner qu'il avait puisé les divins mystères qu'il a publié dans ce trésor secret et infiniment riche. Aussi connaissant le prix de ce don, il a écrit ce qui lui a été révélé, craignant de rapporter à soi-même les lumières qu'il avait reçues, et de les attribuer à la sublimité de son esprit. Jésus Christ aussi ouvrant sa bouche disait à ses apôtres, recevez le saint Esprit, par où il a déclaré que c'est lui qui avait dit à Moïse : *je vous ouvrirai la bouche; et je vous apprendrai ce que vous devez dire.* (Ex 4,12) Ainsi cette Sagesse divine, ineffable, pure, incorruptible, répand sa grâce dans l'âme des saints, et leur révèle la connaissance de la vérité afin qu'ils contemplent sa gloire.

5. Cette sagesse qui prescrit la règle des moeurs est signifiée par la partie du sang qu'on met dans les coupes, et qu'on en tire. Ces coupes sont les organes des sens. Ces coupes sont les deux yeux, les oreilles, les narines, la bouche aussi, et les autres membres qui ont chacun leur fonction. Les yeux reçoivent et donnent la faculté de voir, les oreilles celles d'entendre, les narines celle de sentir les odeurs, la bouche celle du goût, etc. Le Verbe-Dieu qui est la principale source du sacerdoce et de la prophétie verse dans ces coupes une partie de son sang afin de vivifier et d'animer ces membres qui ne sont pas conduits par la raison et les rendre raisonnables.

6. Enfin Moïse ayant fait l'énumération des préceptes de la loi, et les ayant annoncé au peuple, étant sur le point de lui découvrir les mystères de cette arche spirituelle du témoignage, du chandelier, et de l'encensoir, immola des victimes et fit des libations, répandant aux pieds des autels une partie du sang, et versant l'autre dans des coupes.

7. Il se fait donc un partage de cette sagesse mystérieuse, c'est-à-dire, de cette sagesse divine et de cette sagesse qui règle les moeurs. Car *Logos* le Verbe est celui qui divise les âmes et les vertus. Et ce Verbe Dieu est fort et perçant qui entre et pénètre jusques dans les replis de

⁴ Simplicien était un prêtre de Milan et qui dans la suite succéda à saint Ambroise.

l'âme. Il distingue et divise aussi les vertus dont Moïse qui était son ministre a distingué les espèces par la division du sang des victimes.

8. Mais puisqu'il n'est rien qui soit plus souvent prédit dans la loi que l'avènement de Jésus Christ, ni annoncé par tant de figures que sa Passion, voyez di ce n'est pas là cette hostie salutaire que le Verbe-Dieu a offert en lui-même et a immolé dans son propre corps, car il nous a enseigné principalement dans l'Évangile et même dans la loi cette science des moeurs, et nous l'a montrée dans sa patience, dans ses oeuvres, et dans ses exemples, faisant ainsi dans nos moeurs et dans nos sens comme dans des coupes, une espèce de transfusion de la substance et de l'essence de la sagesse, par laquelle il a animé les hommes à la pratique de la vertu et les a formés à embrasser la piété. Ensuite s'étant approché de l'autel il y a répandu le sang de son hostie.

9. Ainsi soit que vous l'entendiez de cette manière, ce sens, comme je le crois, est conforme à la piété, soit que vous vouliez suivre la pensée de Salomon, il n'est pas moins constant que Moïse étant prophète a mis le sang dans des coupes, afin que vous sachiez que c'est le sang duquel il est écrit que la sagesse a mêlé son vin dans la coupe, or donnant aux hommes de renoncer à la folie et de chercher la sagesse. On tire donc de la coupe la sagesse, on en tire la discipline, on en tire l'intelligence, on en tire la correction du vice, on en tire le changement de vie, on en tire la modération de la conduite et des conseils, la douceur de la piété, l'accroissement de la vertu, la source de l'abondance.

10. Pour ce qui est de répandre le sang au pied de l'autel vous pouvez entendre par cette cérémonie que le monde a été purifié de ses souillures et a reçu la rémission de tous ses péchés. Car Jésus Christ répand ce sang à l'autel comme une hostie pour effacer les péchés de plusieurs. Cet agneau est une hostie non un agneau qui ne participe pas à la raison, mais un agneau qui a la puissance de Dieu et duquel il est dit : *voilà l'agneau de Dieu, qui efface les péchés du monde*, ayant non seulement par son sang lavé les péchés de tous les hommes, mais les leur ayant aussi pardonnés par sa puissance divine. Ne vous semble-t-il pas avoir répandu son sang lorsque sur l'autel de la croix où il souffrait la mort il fit couler de son côté de l'eau et du sang. Adieu et ayez pour moi comme vous faites, une affection de père.

LETTRE 66

Après avoir exposé les avantages qu'on retire des lettres, surtout de celles ou l'on traite des matières utiles, il nous apprend qu'Aaron ayant formé la tête d'un veau des pendants d'oreilles des femmes, cela signifie qu'on perd le sceau de la foi par le souffle du serpent, et que l'idolâtrie des Hébreux était marquée par avance.

Ambroise à Romule.

1. Il n'est pas douteux que la manière d'écrire en forme de lettres, a été inventée afin de pouvoir en quelque sorte nous entretenir avec les absents; mais cet usage devient encore plus charmant si c'est un père qui ait de fréquents et d'aimables entretiens avec ses enfants, en sorte que des personnes éloignées semblent être véritablement présentes, l'amitié par ces devoirs qu'on se rend, devient plus forte et s'augmente, comme elle a fait par les lettres que j'ai reçues de votre part, et par celles que vous m'avez écrites. Mais j'ai éprouvé que notre affection est devenue tout autrement ardente depuis que dans vos dernières lettres vous m'avez consulté pour savoir pourquoi Aaron ôta l'or au peuple qui demandait de lui faire des dieux, et fit fondre de cet or la tête d'un veau, et d'où vient que Moïse entra dans une étrange colère, qu'il ordonna que chacun massacra impitoyablement jusqu'à ses plus proches païens. Il est louable de ne pas souffrir que les absents perdent rien non seulement de l'agrément, mais encore de l'utilité des conférences, et de ce qui regarde les belles sciences. Ainsi puisque vous me demandez ce que je pense sur ce sujet, je vous le dirai plutôt dans le dessein de m'instruire avec vous, que de vous exposer mon sentiment.

2. Tandis que Moïse recevait la loi sur la montagne de Sinaï, le peuple était avec le Grand Prêtre Aaron, et quoiqu'il eût donné de fréquentes marques du penchant qu'il avait à l'idolâtrie, il n'est pas marqué pourtant qu'il ait commis ce sacrilège durant qu'on donnait la loi. Mais d'abord que Dieu eût cessé de faire entendre ses oracles, il tomba dans le péché et demanda qu'on lui fit des dieux. Aaron contraint par leur sédition, exigea qu'ils donnassent leurs anneaux et les pendants d'oreilles des femmes, et les ayant jetés dans le feu, il en fit fondre la tête d'un veau.

3. Je ne puis ni justifier ce grand Prêtre, ni aussi je n'ose le condamner. Ce fut à lui néanmoins un trait de prudence d'ôter aux Hébreux leurs anneaux et leurs pendants d'oreilles; car puisqu'ils méditaient de commettre un sacrilège ils ne pouvaient plus avoir ni le sceau de la foi figuré par les anneaux, ni l'obéissance figurée par les ornements des oreilles. Le patriarche Jacob cacha à Sichem les pendants d'oreilles avec les simulacres des faux dieux, afin que personne n'entendit parler des superstitions des païens. Aaron dit fort bien aux Israélites : *quittez vos anneaux et les pendants d'oreilles de vos femmes*, non pour laisser les pendants d'oreilles aux hommes, mais pour montrer qu'ils n'emportaient point. C'est aussi très sagement qu'il les ôta aux femmes de peur qu'Eve n'écût une seconde fois la voix du serpent.

4. Et c'est pourquoi les Israélites ayant consenti à un sacrilège, il se forma de la fonte de leurs pendants d'oreilles, l'image d'un sacrilège car celui qui prête l'oreille à un mauvais conseil a coutume de faire un sacrilège. La suite nous apprend d'où vient qu'il sortit du creuset la tête d'un veau ? c'était pour marquer que Jéroboam dans les siècles à venir, établirait ce genre d'idolâtrie, et ferait adorer à ses sujets les veaux d'or, ou pour montrer que tout culte idolâtre tient de la férocité et de la stupidité des bêtes.

5. Moïse navré de douleur d'un si indigne spectacle, brisa les tables de la loi, et réduisit la tête du veau d'or en une menue poussière pour abolir jusqu'aux plus légers vestiges de l'impiété. Car les premières tables furent rompues afin qu'on en rétablît de secondes qui, par la prédication de l'Evangile, ont détruit l'erreur et fait évanouir les idoles. C'est ainsi que Moïse a dissipé cet orgueil de l'Egypte, et a abaissé toutes les hauteurs qui s'élèvent contre Dieu en leur opposant l'autorité de sa divine Loi. C'est pourquoi David dit : *le Seigneur brisera les cendres du Liban, et il les mettra en pièces aussi aisément que si c'étaient des taureaux du Liban.*

6. Ainsi le Peuple avala tout cet or qui était le symbole de son idolâtrie, et de son orgueil, de peur qu'il ne fût dévoré lui-même par son impiété et par son arrogance. Car il est bien plus salutaire que chacun domine sur sa chair et sur ses désirs déréglés; de peur qu'on ne dise que la mort ayant prévalu sur lui l'a dévoré, et qu'on dise plutôt : *la mort a été absorbée par la victoire ? Ô mort où est ta victoire ? Ô mort où est ton aiguillon ?* (I Cor 15,54) On a dit de Jésus Christ, *il boira de l'eau du torrent dans le chemin.* Parce qu'il a avalé le vinaigre pour absorber et rendre inutiles les tentations où tous les hommes sont exposés.

7. Pour ce qui est d'avoir ordonné aux parents de tuer leurs parents, aux fils de tuer leurs pères, aux frères de tuer leurs frères, il nous a fait évidemment un précepte de préférer la religion aux liaisons du sang et de l'amitié et la piété à tous nos proches, la véritable piété étant celle qui préfère les choses divines aux humaines et les biens éternels aux temporels. C'est pourquoi Moïse dit aux Lévites : *Que celui qui est au Seigneur vienne avec moi. Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël. Que chacun prenne son épée et qu'il passe à travers le camp.* (Nom 18,6) Afin que le respect et l'obéissance qu'ils devaient à Dieu, étouffassent dans leur coeur tout sentiment de compassion pour leurs amis et pour leurs proches. Il est écrit qu'il y eut trois mille hommes d'égorvés, et je ne suis pas ému de ce grand nombre, parce qu'il vaut bien mieux que la multitude par la punition d'un petit nombre de coupables, soit épargnée, que si la vengeance divine était tombée généralement sur tous. Outre qu'il n'y a point de supplice trop rigoureux pour expier l'injure faite à Dieu.

8. On choisit pour cette sévère expédition les ministres les plus saints : ce font les lévites dont Dieu est la portion. Car ceux qui n'ont rien à eux, Dieu tenant lieu de tout aux saints, ne savent pas épargner leurs parents. Celui-là est aussi un lévite véritable vengeur de l'injure faite à Dieu, lequel fait mourir sa chair pour sauver son esprit, tel qu'était l'Apôtre qui dit : *je châtie mon corps, et je le réduis en servitude.* Or quoi de plus proche à l'âme que la chair ? Quoi de plus proche à l'âme que les mouvements de son corps ? Ce sont ces mouvements qu'un saint lévite fait mourir en lui par l'épée spirituelle forte et aiguisée qui n'est autre que la parole de Dieu.

9. Il y a encore le glaive de l'esprit qui perce l'âme, comme Simeon le dit à Marie : *votre âme sera comme percée par une épée, afin que les pensées cachées dans le coeur de plusieurs soient découvertes.* La chair ne tient-elle pas à l'âme par une union comme fraternelle ? La faculté de parler n'est-elle pas proche et liée à notre esprit ? Lors donc que nous arrêtons notre démangeaison de parler de peur de tomber dans le péché par une multitude de paroles, nous violons le droit de parenté, nous rompons le lien de l'amitié fraternelle, et notre âme même divise sa partie animale qui lui est chère, d'avec la partie spirituelle.

10. C'est ainsi que Moïse apprit aux lévites à ne pas épargner leurs proches, pour nous apprendre par leur exemple à être ferme dans la foi, à avoir une vertu solide, et à détruire en nous tout ce qui nous éloigne de la piété, qui nous retient dans l'erreur, qui nous attache au vice. Il mérita par cet ordre qu'il donna, que le Seigneur apaisa non seulement sa colère et fit cesser ses vengeances, mais qu'il se réconcilia avec son peuple.

11. Puisque vous m'avez consulté, je vous ai exposé mon sentiment selon mes faibles lumières. Si vous savez quelque meilleure explication, faites-moi le plaisir de m'en faire part, afin que par ce que vous me communiquerez, et ce que je vous ai communiqué, nous sachions quelle est l'implication qu'il faut choisir et qu'il faut suivre. Adieu, aimez-moi comme un fils aime son père, parce que je vous aime pareillement.

LETRE 67

Après que Moïse a reçu les excuses d'Aaron en faveur de ses enfants, on insinué que le meilleur conseil est celui que chacun donne dans son propre emploi. On examine cet endroit de l'Écriture, d'où on conclut que la véritable pénitence est très rare, qu'on en est détourné par la nature, par la honte, et par la violence de l'habitude.

Ambroise salue Simplicien.

1. La lecture que vous avez faite et qui vous a frappé avec raison est un exemple qui doit vous convaincre, que chacun dans la charge qu'il exerce a des lumières et des vues plus étendues que les autres. Moïse cet homme admirable qui a vu Dieu de plus près que personne, après lequel il ne s'est jamais élevé dans Israël de prophète qui ait contemplé comme lui Dieu face à face, qui a passé quarante jours et quarante nuits consécutives avec le Seigneur, lorsqu'il recevoir la loi sur la montagne; ce grand homme, dis-je, à qui Dieu communiquait toutes les paroles qu'il devait dire, approuva pourtant et suivit plutôt le conseil d'Aaron son frère que le sien propre. Est-il donc quelqu'un plus prudent et plus habile que Moïse ? Car nous lisons qu'Aaron avec sa soeur Marie commit dans la suite une faute par la jalousie qu'il conçût contre l'Éthiopienne.

2. Examinez, je vous prie, avec beaucoup de soin, en quelle occasion Moïse l'emporte sur Aaron par la science, en quelle occasion Aaron l'emporte sur Moïse par le conseil. Moïse était un grand prophète qui a dit de Jésus Christ : *Vous l'écouteriez comme moi-même*; et de qui Jésus Christ a dit : *s'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, ils ne croiront pas quand même quelqu'un d'entre les morts leur apparaîtrait.* (Lc 16,31) Moïse donc en qualité de prophète est préféré quand il s'agit de la connaissance de l'avenir; mais Aaron en qualité de Prêtre est préféré quand il s'agit de la charge et des fonctions du sacerdoce. Expliquons donc cet endroit de l'Écriture.

3. Un bouc ayant été immolé pour le péché et offert en holocauste, Moïse dans la suite le chercha, et trouva qu'il avait été brûlé. Il entra en colère contre Eleazar et Ithamar enfants d'Aaron qui étaient restés. Il leur dit : *Pourquoi n'avez-vous pas mangé dans le lieu saint l'hostie qui s'offre pour le péché dont la chair est toute sainte, et qui vous a été donnée, afin que vous portiez l'iniquité du peuple, et que vous auriez dû, dit-il, avoir mangé dans le lieu saint, selon qu'il m'a été ordonné. Aaron voyant Moïse en colère lui répondit avec douceur : s'ils offrent aujourd'hui leur holocauste pour leur péché devant le Seigneur, et qu'il m'arrive une telle affliction, pourrai-je manger de l'hostie qu'ils ont offert pour le péché, et cela plaira-t-il au Seigneur ? Ce que Moïse ayant entendu, il agréa cette excuse.* Considérons ce que cela signifie.

4. C'est le propre de Dieu seul de ne pas pécher. Il convient au sage de se corriger seul lorsqu'il a péché, de quitter son désordre et d'en faire pénitence. Cela est pourtant difficile aux hommes durant cette vie. Quoi de plus rare que d'en trouver un qui se fasse à soi-même des reproches et qui condamne ses actions criminelles ? Il est rare qu'on confesse ses péchés. Il est rare qu'on en fasse pénitence. Il est rare que ce nom soit reçu en bonne part d'un grand nombre d'hommes. Car la pénitence a deux obstacles difficiles à surmonter, la nature, et la honte, parce que nous sommes esclaves du péché, et que quiconque est revêtu de la chair est sujet à faire des fautes. La nature de la chair et les attrait du siècle sont donc les ennemis de l'innocence et de l'intégrité des mœurs. La honte n'y est pas moins opposée, parce que chacun rougit d'avouer ses fautes étant plus occupé du présent que de l'avenir.

5. Moïse s'étudiait à trouver une âme exempte de péché, afin que quittant les dehors et les apparences du désordre et purifiée de toute faute, elle sortît de la vie sans rougir. Mais il n'en a point trouvé, parce que bientôt les passions contraires à la

raison nous préviennent, et que le feu d'un mouvement rapide, s'empare de l'âme et consume son innocence. Car les choses présentes font sur nous plus d'impression que les futures. La violence l'emporte dans notre esprit sur la modération; le sentiment de la multitude sur le bon parti, les entretiens agréables sur les sérieux, la mollesse qui nous flatte sur la rigueur qui nous mortifie, la joie sur la tristesse, ce qui nous fait plaisir sur ce qui nous afflige; ce qui est attrayant sur ce qui nous gêne; ce qui est vite sur ce qui est tardif. L'iniquité en effet se hâte de fournir des occasions de nuire, parce que ses pieds courent avec vitesse pour répandre le sang. La vertu au contraire pleine de lenteur et de longs délais, juge et réfléchit avant que de rien entreprendre. Ainsi un homme de bien médite longtemps ses desseins, et avant que de se déterminer examine ce qui est beau, ce qui est honnête, au lieu qu'un méchant agit sans y avoir pensé. La pénitence est donc lente. On a honte de l'embrasser, parce qu'on en est détourné par le poids accablant de l'habitude, et par rattache qu'on a aux choses présentes; au lieu qu'elle ne nous fait envisager que les biens futurs dont l'espérance est éloignée, les fruits tardifs, et c'est pour cela qu'on est tardif à demander la pénitence.

6. Parmi ces efforts que l'espérance et la vertu font sur nous, l'impudence prend le devant, et attirés par la beauté des biens présents, nous abandonnons la pénitence, le désir que nous en avons est comme consumé par le feu, et nous la perdons même de vue. La loi la cherche et ne la trouve point; car elle est brûlée par l'ardeur et la fumée de l'iniquité, et la li entre dans une espèce d'indignation. Moïse dit qu'il aurait fallu dévorer la pénitence dans le Saint des Saints. Il reproche aux prêtres leur négligence. Aaron répond que le jugement des prêtres doit être plein de maturité, et qu'il ne faut pas facilement conférer cette charge à un homme dont la conscience n'est pas pure, de peur que l'erreur ne devienne pire que la précédente : car dans un vase sale et de mauvaise odeur l'huile ou le vin que vous y mettez se gâtent bientôt, et perdent entièrement leur bonté.

7. Or comment dans un lieu où le feu était étranger, le péché pouvait-il être brûlé, et cela en la présence de Dieu qui connaît les choses cachées ? Comment peut plaire au Seigneur celui qui étant encore plongé dans l'iniquité, et portant dans son coeur l'amour de l'injustice, assure qu'il fait pénitence. Il est semblable à un malade qui l'est d'autant plus, qu'il fait semblant de se bien porter, l'apparence de la santé ne pouvant lui servir de rien, tant qu'elle n'en a que l'ombre, et qu'elle n'est pas soutenue par l'embonpoint et par les forces corporelles.

8. Ainsi le feu étranger est l'impureté. Le feu étranger est l'incendie causé par toutes les passions injustes. Le feu étranger est l'ardeur de toute sorte d'avarice. Ce feu ne purifie personne; il n'est propre qu'à le consumer. Car si quelqu'un dans un lieu où est ce feu étranger se présente devant le Seigneur, il est dévoré par le feu du ciel comme Nadab et Abiu, qui surent ainsi consumés avec tout ce qui avait été offert pour le péché sur le saint autel. Celui donc qui veut se purifier de son péché, qu'il éloigne de lui ce feu étranger; et qu'il ne se présente qu'à ce feu qui brûle le péché en épargnant le pécheur.

9. Voulez-vous savoir quel est ce feu ? Ecoutez celui qui dit : que *Jésus Christ baptise dans saint Esprit et dans le feu*. C'est là le feu qui dessèche le flux de sang que l'hémorroïse avait souffert pendant douze ans. C'est là le feu qui effaça les péchés de Zachée, lorsqu'il disait : *Je donne la moitié de mon bien aux pauvres, et si j'ai fait tort à quelqu'un, je le lui rends au quadruple*. C'est là ce feu qui consuma les crimes du voleur : car celui qui lui dit : *vous serez aujourd'hui avec moi en paradis* est un feu consumant. Il a donc guéri ceux qui ont fait une confession simple et sincère de leurs péchés, sans aucun mélange d'hypocrisie et de dissimulation.

10. Judas au contraire quoiqu'il dît : *j'ai péché en livrant le sang du Juste*, (Mt 27,34) s'est rendu ce remède inutile, parce qu'il portait dans son coeur un feu étranger qui lui inspira l'ardeur criminelle de se pendre lui-même, devenant indigne de pardon d'autant qu'il ne se convertit pas du fond du coeur, et qu'il ne fit pas pénitence par des gémissements sincères et persévérants : car la bonté de Jésus Christ est si grande, qu'il aurait pardonné à ce traître même s'il avait eu recours à sa miséricorde.

11. Les prêtres ne remettent pas de pareilles fautes, non plus que les péchés de celui qui se présente à eux avec duplicité, et qui est encore dans la résolution de commettre le crime. Ils ne peuvent manger ce qui est plein de fraude et ce qui porte les signes funestes du venin du serpent : car la viande propre aux prêtres est la rémission des péchés. C'est ce qui fait dire à Jésus Christ le Prince des Prêtres : ma nourriture consiste à faire la volonté de mon Pere qui est dans le ciel. Et quelle est la volonté de Dieu sinon celle-ci ? *Lorsque vous vous serez convertis et que vous aurez gémi sur vos dérèglements, alors vous ferez sauvez.* (Is 30,15) Ce trompeur et ce faux pénitent n'offre donc aucune viande. Enfin il ne peut lui-même trouver du goût dans cette nourriture, n'ayant pas une conscience pure et sincère : car la fraude jette par tout de l'amertume et ôte entièrement le plaisir, et la mauvaise conscience ne permet pas à une âme criminelle de se repaître et de se nourrir des douceurs salutaires de la pénitence.

12. Voilà pourquoi une telle disposition, une telle demande, une telle pénitence n'est pas conforme aux règles prescrites par les prêtres, et ne peut leur faire plaisir. Aussi c'est avec raison que le bouc offert en holocauste pour le péché fut brûlé n'étant pas une hostie sincère, parce que dans ce sacrifice il se trouva un feu étranger. Ce sacrifice donc ne fut ni accepté de Dieu ni agréable à ses yeux, nul sacrifice n'étant capable de lui plaire, que celui qui est offert dans les richesses de la sincérité et de la vérité.

13. C'est pourquoi il est parlé dans un autre endroit de l'Écriture de deux boucs, l'un sur lequel on jetait le sort du Seigneur, l'autre qui était l'émissaire. Le premier sur qui on jetait le sort du Seigneur, était offert et immolé pour le péché. Le second sur lequel on jetait le sort de l'exil, était chassé dans le désert pour porter les iniquités de tout le peuple, ou de quelque pécheur particulier; et comme il y a dans un champ deux personnes, dont l'une sera prisé, l'autre laissée; de même il y a deux boucs, dont l'un est propre au sacrifice, et l'autre est renvoyé dans le désert. Celui-ci n'est bon à rien, et ne doit être ni mangé par les prêtres, ni servir à leur nourriture. Car comme parmi les aliments on prend ceux qui sont bons et salutaires, et l'on rejette ceux qui sont mauvais et pernicieux; ainsi nous appelons les bonnes oeuvres dignes d'un festin, parce qu'elles sont propres à nous nourrir.

14. Le prêtre donc qui mange du sacrifice où celui qui l'offre use de fraude et ne raccompagne pas d'une sincère confession de ses péchés, ne plaira point au Seigneur; et voila pourquoi ce bouc doit être renvoyé dans le désert où nos pères ont erré; et si longtemps qu'ils n'ont jamais pu parvenir à la terre de promission, et que leur mémoire a été effacée de dessus la terre. Voulez-vous savoir quelles font les oeuvres propres à nourrir ? Les Sabbats de la terre seront votre viande. Quoi de plus capable de nous nourrir et de nous servir de festin que le repos en Dieu qui fait la tranquillité de l'âme. Goûtons aussi nous-mêmes ce repos en terminant ce discours. Aimez-moi comme vous faites, parce que je vous aime. Adieu.

LETTRE 68

Quelle est la menace que Dieu fit aux juifs y en leur disant : Je rendrai le ciel d'airain et la terre de fer.

Ambroise à Romule.

1. Je suis surpris qu'étant à la campagne vous avez crû devoir me demander pourquoi Dieu a dit : *je rendrai le ciel d'airain et la terre de fer* ? (Dt 28,25) Car la seule beauté de la campagne et la fertilité de cette année peuvent nous apprendre quelle est la bonté de l'air et la douceur de la saison, lorsque Dieu daigne nous accorder l'abondance de toute sorte de fruits; au lieu que quand il frappe la terre de stérilité, il semble que le ciel est entièrement fermé, et que l'air est si épais qu'on le croirait changé en un airain dur et solide. Ainsi nous lisons dans un autre endroit qu'au temps d'Elie le ciel fut fermé trois ans et six mois.

2. Quand on dit que le ciel est fermé, on entend qu'étant devenu comme d'airain il ne sert plus à nos usages et à nos besoins. La terre est aussi de fer lorsqu'elle nous refuse ses moissons, et qu'elle fait périr par une dureté qui ne convient qu'à un ennemi les semences qu'elle a coutume de faire germer dans son sein comme une bonne mère. Quand est-ce en effet que le fer porte des fruits ? Quand est-ce que l'airain répandues pluies ?

3. C'est par ces expressions que le Seigneur menace les impies d'une affreuse famine, afin que ceux qui ne rendent pas au Seigneur et au Père commun de tous les hommes, l'amour et le respect que des enfants lui doivent, soient privés des aliments qu'ils reçoivent de sa bonté paternelle, que le ciel devienne pour eux d'airain, que l'air s'épaississe et prenne la dureté du métal, que la terre soit de fer et ne produise pas le moindre grain, et qu'elle jette par tout la division et la discorde suites ordinaires de la disette. Car ceux qui manquent des choses nécessaires à la vie ont recours au vol et au larcin, pour soulager leur faim aux dépens d'autrui.

4. Que si les péchés des hommes qui habitent les villes sont montés à un tel excès, que la colère de Dieu pour les punir leur envoie la guerre, alors la terre est véritablement de fer, étant hérissée de dards et de lances, et dénuée de ses fruits; étant féconde à châtier les hommes et stérile à leur fournir des aliments. Quand est-ce au contraire qu'on a l'abondance ? C'est lorsque le Seigneur dit : *voilà que je verse sur vous une pluie de pains*. (Ex 16,4) Adieu, aimez-moi, parce que je vous aime.

LETRE 69

Irenée ayant demandé pourquoi il est défendu par la loi aux hommes de prendre des habits de femmes, et aux femmes de prendre des habits d'homme.

Ambroise salue Irénée.

1. Vous m'avez fait savoir comme à votre père, que quelques-uns de vos amis vous ont demandé d'où vient que la loi déclare avec tant de sévérité impurs ceux qui prennent les habits d'un autre sexe soit hommes, soit femmes. Car il est écrit : *une femme ne prendra point un habit d'homme, et un homme ne prendra point un habit de femme : car celui qui le fait est impur et abominable devant Dieu.* (Dt 22,9)

2. Si vous examinez cela de près, vous verrez que ce déguisement est indécent, et que la nature même en a horreur. Car pourquoi étant né homme ne voulez-vous pas le paraître ? Pourquoi prenez-vous une figure qui vous est étrangère ? Pourquoi vous, homme y contrefaites-vous la femme, et vous femme contrefaites-vous l'homme ? La nature a donné à chaque sexe les habits qui lui sont propres. Enfin tout est différent dans l'homme et dans la femme, divers usages, diverses couleurs, divers mouvements, diverses démarches, diverses forces y diverses voix.

3. Pareillement dans les autres espèces d'animaux, autre est la figure du lion, autre celle de la lionne, autre leur force, autre leur cri. Autre est la figure du taureau autre celle de la génisse. De même dans les cerfs, autant que le sexe est différent, autant il y a de diversité dans leur figure, en sorte qu'on peut même de loin les distinguer. On fait encore par les habits une comparaison plus sensible entre les hommes et les oiseaux, les vêtements dont la nature couvre ceux-ci faisant discerner leur sexe. Les pans mâles sont très beaux. Les femelles n'ont pas de même sur leur plumage cette agréable variété de couleurs. Les faisans aussi distinguent leur sexe par la diversité de leurs couleurs. Que dirai-je des poussins ? Combien le chant du coq est-il agréable ? Il ne manque pas plusieurs fois la nuit de nous réveiller et de chanter comme s'il était chargé de cet important emploi. Tous ces animaux changent-ils de figure ? Pourquoi voulons-nous en changer ?

4. Les coutumes de la Grèce ont introduit parmi nous que les femmes se servent, comme les hommes, de tuniques plus étroites. A la bonne heure qu'elles semblent imiter en cela le sexe le plus excellent. Qu'est-ce que les hommes prétendent faire en prenant les dehors du sexe inférieur ? Il est honteux de mentir quand ce ne serait que par les paroles, combien plus de mentir par les habits ? Enfin dans les temples où c'est un crime de mentir contre la bonne foi, y souffrirait-on un mensonge contre la nature. Dans ce lieu saint on regarde comme un sacrilège que les hommes prennent des habits de femme et en affectent les manières. C'est pourquoi la loi dit : *que celui qui le fait est impur et abominable devant le Seigneur.*

5. Je crois que cette loi ne regarde pas tant les habits que les mœurs, et qu'elle a voulu nous apprendre que la bienséance prescrit d'autres usages et d'autres actions aux hommes et aux femmes. Aussi l'Apôtre interprétant cette loi, dit : *que vos femmes se taisent dans l'Eglise, parce qu'il ne leur est pas permis de parler; mais elles doivent être soumises, comme la loi l'ordonne. Que si elles veulent s'instruire de quelque chose, qu'elles le demandent à leurs maris lorsqu'elles seront dans leurs maisons.* (I Cor 14,35) Et dans l'Epître à Timothée : *que les femmes se tiennent en silence et dans une entière soumission lorsqu'on les instruit. Je ne permets pas aux femmes d'enseigner, ni de prendre autorité sur leurs maris.* (I Tim 2,11)

6. Or combien est-il déshonorant pour un homme de faire des actions qui ne conviennent qu'à une femme ? Qu'ils enfantent donc comme elles ? Qu'ils mettent des enfants au monde, puisque comme elles ils frisent leurs cheveux ? Cependant les femmes doivent être voilées, et les hommes sont destinés à aller à la guerre. Ceux-ci s'excuseront en frisant leurs cheveux sur les usages de leurs pays; mais qu'ils fassent réflexion que ce sont des usages barbares tels que ceux des Perses, des Goths, des Arméniens, et que la nature doit avoir plus de force sur leur esprit que la patrie.

7. Que dirai-je de ces autres qui croient, pour faire paraître leur luxe, qu'il faut avoir des officiers avec des cheveux frisés et des carquans d'or, et qui veulent que leurs domestiques aient des cheveux courts, pendant qu'ils ont eux-mêmes une longue barbe ? Certainement la chasteté est mal gardée là où l'on n'observe pas la distinction des sexes, après les préceptes si évidents que la nature nous donne sur ce point, selon que dit l'Apôtre : *est-il bienséant à une femme de prier Dieu sans avoir un voile sur la tête. La nature même ne nous enseigne-t-elle pas qu'il serait*

honteux à un homme de laisser toujours croître ses cheveux, et qu'il est au contraire honorable à une femme de les laisser toujours croître, parce qu'ils lui ont été donnés comme un voile qui la doit couvrir. Voilà ce qu'il faut répondre à ceux qui vous font cette demande. Adieu, aimez-moi comme un fils aime son pere, parce que je vous aime comme un pere aime son fils.

LETTRE 70

A Horontien.

Ambroise à Horontien.

1. Les prophètes ont prédit la vocation des gentils, et ont annoncé le futur établissement de l'Eglise; mais comme elle n'a pas seulement dans son sein des âmes fortes qui font des progrès continuels dans la vertu, mais aussi des âmes faibles qui après avoir fait des chûtes se relèvent et se convertissent, nous pouvons connaître par les livres des prophètes comment cette âme forte est digne d'admiration, marche dans la voie de Dieu sans jamais tomber, et comment cette âme faible après être tombée se rétablit de sa chute et répare ses désordres.

2. Ainsi comme nous lisons dans le Cantique des Cantiques les progrès continuels que fait dans la vertu cette âme forte et bien heureuse, de même considérons dans le prophète Michée qui a donné occasion à ce discours, la conversion d'une âme tombée dans le péché. Car ce n'est pas inutilement que vous avez été frappé de cette parole du prophète : *Et vous Bethléem maison d'Ephrata*. Comment en effet la maison où Jésus Christ est né peut-elle être une maison de fureur ? Voilà ce que signifient les noms des lieux, mais c'est ce qui illustre les mystères qui y ont été opérés.

3. Considérons d'abord ce que signifie le nom de Michée. Il signifie qui est de Dieu. Ou, comme nous le trouvons interprété ailleurs, quel est celui-ci, le fils de Marathi, c'est-à-dire de l'héritier. Or qui est l'héritier, sinon le Fils de Dieu qui dit : *mon Père m'a mis toutes choses entre les mains*; et qui étant l'héritier a voulu que nous fussions ses cohéritiers. On demande avec raison qui est celui-ci ? Ce n'est pas un homme du commun du peuple, c'est un homme choisi pour être rempli de la grâce de Dieu, dans lequel le saint Esprit parle et qui a commencé à prophétiser sous les règnes de Joathan, d'Achaz et d'Ezechias rois de Juda. Par cet ordre on marque le progrès qu'a fait la vision et la prophétie; car elle est parvenue du règne des mauvais rois jusqu'au règne d'un roi saint et juste.

4. Ainsi puisqu'une âme affligée sous la tyrannie des mauvais rois, était auparavant dans l'abattement et dans la peine, il est à propos de considérer par quels degrés elle opère sa conversion. Elle était ruinée comme étant la plus faible. Tous ses remparts étaient devenus semblables à un chemin où tout le monde passe, et où toutes les passions comme autant de bêtes féroces se rassemblent. Plongée dans les plaisirs et dans les délices, elle était toute brisée, et reléguée de la face du Seigneur. *Sa tour*, qui, comme nous le lisons dans le Cantique d'Isaïe, était bâtie au milieu d'une belle vigne, s'était noircie. Car la tour se noircit lorsque la vigne se dessèche et que sa brebis est errante. Mais cette même tour est brillante lorsque la vigne reprend sa verdure, et ramène la brebis, n'y ayant rien de si noir que l'iniquité et de si brillant que la justice.

5. La brebis est rappelée à cette tour lorsque l'âme est rappelé de sa chute, et le règne de Jésus Christ se rétablit dans cette brebis, parce qu'il est le commencement et la fin, ou le commencement du salut. On lui fait néanmoins auparavant des reproches sur ces étranges égarements, et on lui dit : *Pourquoi avez-vous fait le mal ? Est-ce que vous n'aviez point de roi ?* (Mi 4,9) C'est-à-dire, vous aviez un roi qui vous servait de guide et de protecteur. Vous n'avez pas dû vous écarter des sentiers de la justice, ni abandonner les voies du Seigneur qui vous a donné la raison : Où étaient vos pensées et votre jugement. Si vous aviez suivi l'impression qu'elles ont fait sur votre esprit, vous auriez pu prévoir les suites de l'injustice et éloigner de vous l'iniquité. D'où vient que des douleurs aiguës comme celles d'une femme qui est en travail vous ont assaillies, pour enfanter des iniquités et mettre au monde des injustices ? Car il n'est point de douleur plus aiguë que celle qu'on sent lorsqu'on fait une blessure mortelle à sa conscience avec le glaive du péché. Il n'y a point de charge plus pesante, de poids plus insupportable que le poids des péchés et des crimes. Ce poids accable l'âme, et la courbant jusqu'en terre ne lui permet pas de se relever. Oui le poids, mon cher fils, le poids des péchés est terriblement accablant. Enfin la femme de l'Evangile laquelle était courbée, et qui était une vive image d'une âme pécheresse, ne put être redressée que par Jésus Christ.

6. On dit donc à cette âme : *Agissez avec courage, approchez fille de Sion, afin que vous enfantiez*. (Mi 4,10) Car les douleurs de l'enfantement produisent la tribulation; *la tribulation la patience, la patience l'épreuve, l'épreuve l'espérance qui ne nous confond jamais*. On fait en même temps sortir du coeur, et on en exclut tout ce qui est contraire aux bonnes moeurs, de peur

que si les mauvaises habitudes y résidaient longtemps, elles ne fissent germer les semences du vice, et repousser de nouveaux rejetons de péché.

7. Ce n'est pas non plus inutilement qu'on lui donne, comme au veau du Liban, des cornes et des ongles, afin qu'elle brise toutes les gerbes de l'aire. Car si elles ne font pas brisées, et si la paille n'est pas séparée par le vent d'avec le bon grain, les fruits qui sont au dedans ne sauraient paraître ni avoir leur perfection. Que l'âme donc qui avance vers sa conversion brise auparavant et abatte en quelque sorte ses passions criminelles afin qu'elle puisse faire paraître ses fruits au temps de la récolte. Combien ces fruits essayent-ils d'accidents qui les empêchent de devenir bons. Il faut d'abord lever ces empêchements, de peur qu'ils ne fassent périr les productions salutaires d'une âme pénitente.

8. Alors le Directeur attentif au salut de cette âme a aussi soin de lui interdire ses plaisirs, et de lui retrancher les cupidités dont elle faisait l'objet de sa joie, rien n'étant plus utile que les corrections d'un père qui n'épargne pas les verges pour rendre l'âme de son fils soumise et obéissante aux préceptes salutaires qu'il lui impose. Il la visite par la verge comme nous le lisons dans les psaumes : *Je visiterai par la verge leurs iniquités*. Celui donc qui frappe avec la verge la joue de l'âme israélite lui enseigne par la correction du Seigneur la discipline et la règle de la patience. En effet quiconque accepte la correction et le châtiment ne doit pas désespérer de son salut; celui qui aime son fils ne manque pas de le corriger. Que personne ne se défie de la bonté de ce remède.

9. Voilà donc que la maison qui vous paraissait une maison de fureur, est une maison de pain. Où vous ne voyiez que cruauté, là est logée la piété. Là où l'on faisait souffrir la punition aux innocents, là se trouve la rédemption de tous les hommes, selon qu'il est écrit : *Et vous Bethléem maison d'Ephrata, vous n'êtes pas la dernière entre les principales villes de Juda, puisque de vous sortira le Prince d'Israël*. (Mi 5,2) Bethléem est la maison du pain. Ephrata est la maison de celui qui respire la fureur. Telle est la signification de ces noms. J. Jésus Christ est né à Bethléem de la Vierge Marie. Bethléem est le même qu'Ephrata. Jésus Christ est donc né dans la maison de celui qui respire la fureur. C'est pourquoi elle n'est plus une maison de fureur, mais une maison de pain y parce qu'elle a reçu le pain qui est descendu du ciel. Or Ephrata est la maison de celui qui respire la fureur, d'autant qu'Herode y cherchant Jésus Christ pour le faire mourir, ordonna de tuer tous les enfants, ce qui fit qu'on entendit à Rama la voix de Rachel qui pleurait ses enfants.

10. Mais que personne ce pendant ne craigne sur ce que nous avons oui dire que le repos que David cherchait était en Ephrata, et qu'il s'est trouvé dans les champs de la forêt. Alors l'Eglise des Gentils était encore une forêt, mais après qu'elle a cru en Jésus Christ elle est devenue fertile parce qu'elle a reçu le fruit du sain béni. Rachel mourut donc dans les douleurs de l'enfantement. voyant dès lors en qualité d'épouse d'un patriarche la fureur d'Hérode qui n'a pas épargné l'âge le plus tendre. Elle mit au monde en même temps à Ephrata, Benjamin plus ancien en apparence, plus jeune selon le mystère, savoir Paul qui, avant que de naître, a fait souffrir de cruelles douleurs à sa mère dont il persécutait les enfants. Elle y mourut et y fut ensevelie, afin que mourant et étant ensevelis avec Jésus Christ, nous ressuscitions dans l'Eglise. Ainsi selon une autre interprétation, Ephrata signifie celle qui est devenue seconde, ou bien qui a été remplie de fruits.

11. Nous trouvons néanmoins ici, c'est-à-dire, dans le livre du prophète Miellée *oligotos ei*, c'est-à-dire, vous êtes parmi les petites villes. Et dans saint Matthieu nous lisons : et vous Bethléem, maison de Juda, vous n'êtes pas parmi les petites villes. Ici maison de Juda, là maison d'Ephrata, les expressions font différentes. Le sens est le même. Car la Judée intérieure fût pleine de fureur et l'extérieure la supporta. Elle est parmi les petites villes, parce qu'il en est peu qui entrent dans la maison de pain par la voie étroite. Elle n'est pas parmi les petites villes, c'est-à-dire, du nombre de ceux qui ont fait des progrès dans la vertu, n'ayant pas connu Jésus Christ. Elle n'est pas petite puisqu'elle est la maison de bénédiction et le trésor de la grâce divine. Elle est petite, en ce que celui qui donne quelque chose à Jésus Christ, semble le donner à elle. Celui qui aime l'Eglise aime Jésus Christ. Or c'est dans le moindre de ces petits que Jésus Christ est offensé ou honoré, selon qu'il le dit lui-même, ce que vous avez fait à l'un de ces petits, vous l'avez, fait à moi-même.

12. Le livre de la Genèse nous apprend que Bethléem est la même qu'Ephrata, puisque nous y lisons : *Rachel mourut et fut enterrée sur le chemin d'Ephrata qui n'est autre que Bethléem*. Sur le chemin est la sépulture et le tombeau de la bienheureuse Rachel qui est la figure de l'Eglise, afin que les passants disent : *que la bénédiction de Dieu soit sur vous, et ils viendront avec une grande joie*.

13. Toutes les âmes donc qui reçoivent ce pain descendu du ciel sont la maison du pain, c'est-à-dire, de Jésus Christ et cette maison est nourrie de ce pain céleste qui habite en elle, et qui donne à son cœur une fermeté inébranlable. C'est pourquoi saint Paul dit : *nous sommes tous un seul pain en Jésus Christ*. Toute âme fidèle est une Bethléem, et est appelée Jérusalem, qui goûte la paix et la tranquillité de la Jérusalem céleste : le véritable pain est celui qui ayant été rompu et divisé a rassasié tous les hommes.

14. La cinquième version porte la maison du pain. *Beth* en hébreu, signifie maison; *léem* signifie pain. Dans les autres versions, je crois que les Juifs à cause de leur incrédulité ou l'ont omis pour ne pas se contredire eux-mêmes, ou que d'autres l'ont ôté.

15. Le livre des Juges nous apprend aussi que Bethléem est de la tribu de Juda, car le Lévite dont il y est parlé prit une femme de Bethleem de Juda. Cette femme se mit en colère contre lui, et s'en retourna dans la maison de son père à Bethléem de Juda.

16. Jésus Christ étant donc sorti dès les jours du siècle, (car le siècle commence pour nous lorsque les jours du salut arrivent) et étant sorti pour courir dans la voie, a donné à Israël jusqu'au temps de celle qui enfante. La fécondité et l'enfantement ont été pour celui pour lequel Jésus Christ est venu, comme elles ont été pour l'Eglise qui a mis au monde plus d'enfants que celle qui en avait auparavant, et les a mis au monde, au nombre de sept, c'est-à-dire, des enfants légitimes, tranquilles, pacifiques. L'âme commence donc à concevoir l'esprit du salut, et Jésus Christ à se former en elle, lorsque croyant en son avènement et se nourrissant de ses richesses, elle ne manque de rien, de sorte que les autres âmes la voyant dans ce parfait bonheur y soient portées à rentrer dans la voie du salut.

17. Et elle aura la paix. Mais elle ne peut la goûter qu'après avoir été éprouvée par les tentations. Car alors sa paix et sa tranquillité seront dignes d'estime lorsqu'elle n'aura plus de pensées vaines, ou qu'elle les aura rejetées; lorsqu'elle aura dompté tous les mouvements impétueux des passions, quand elle aura été souvent exposée aux angoisses, à la persécution, à la faim, au danger, à l'épée. Alors, dit le Prophète, *elle- aura la paix*, parce que parmi tous ces maux nous demeurons victorieux par celui qui nous a aimés, nous confiant en lui; que ni la mort ni la violence des tentations ne nous sépareront de son amour. Dieu permettra donc alors les tentations pour éprouver les justes. Il est vrai qu'il les permet dans la vue qu'elles ne causent la chute de personne, mais dans le temps que plusieurs faibles s'en laissent vaincre, elles servent seulement d'épreuve à ceux qui sont forts.

18. Alors il y aura pour eux une rosée qui vient du Seigneur. Alors ils jouiront du repos. Alors l'âme du juste sera comme un lionceau dans une bergerie de brebis. Ce que je ne ferai pas difficulté de rapporter à Jésus Christ par un exemple de l'Evangile, où il dit : *les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père*. Alors, continue le Prophète, on réprimera leurs chevaux, c'est-à-dire, toutes les passions contraires à la raison, et tous les mouvements du corps rebelles à l'esprit. Alors on n'entendra plus cette parole : *il n'y a au dehors que combats, et que craintes au-dedans*. Mais partout et au-dedans et au-dehors, la tranquillité régnera, et il n'y aura plus rien qui résiste et qui s'oppose à la bonne volonté, parce que la chair étant soumise à l'esprit, lorsque la muraille qui les sépare sera détruite et qu'ils seront devenus une même chose, il ne restera plus aucun sujet de division et de discorde.

19. Que si quelqu'âme faible, tel qu'est l'Israël charnel, chancelle dans le bien, et se livrant au trouble que les persécutions excitent, se sépare de l'amour de Jésus Christ, on lui fait des reproches et des remontrances comme à une infidèle, à une ingrate, à une incrédule, qui ayant été détrompée des vanités du siècle, s'y est de nouveau attachée, quoiqu'en l'appellent au service de Dieu on ne lui ait demandé ni présents, ni sacrifices, mais seulement qu'elle fit le bien et qu'elle pratiquât la justice. *On vous a annoncé, ô homme, ce qui vous est utile, et ce que le Seigneur demande de vous, c'est que vous agissiez selon la justice, que vous aimiez, la miséricorde et que vous soyez prêt à marcher en la présence du Seigneur*. (Mi 6,8) Mais parce que cette âme faible n'a pas observé ces préceptes, c'est pour cela que le Seigneur lui dit : *malheur à moi, parce que je suis réduit à amasser de la paille après la moisson, et des raisins après que la vendange a été faite*. (Mi 7,1) Le prophète par la bouche duquel le Seigneur parlait, entendant cela, dit à cette âme : *malheur à moi, ô âme, la crainte de Dieu ne subsiste plus sur la terre*. Ou si c'est le Seigneur même qui prononce ces paroles, c'est que par bonté il a compassion de nous, en voyant les vengeances que nos péchés attireront sur nos têtes, et il gémit sur nos égarements.

10. Cette âme entendant qu'elle ne recueillera aucun fruit de la semence qu'elle a jetée en terre; qu'ayant perdu le temps de la moisson elle ne trouvera plus de ressource; qu'elle écrasera l'olive sans en avoir l'huile de la joie, et qu'elle ne boira pas le vin de l'allégresse; connaissant

aussi que dans les oeuvres de la chair tout est plein de sang, d'artifice, de fraude, de tromperie, d'une amitié simulée, de déguisement cachés avec adresse; que tous ceux qui sont dans sa maison sont ses ennemis, et que c'est pour cela qu'elle doit être en garde contre les révoltes de son corps qui lui est si proche et qui est son redoutable adversaire; cette âme, dis-je, se convertit et commence à espérer dans la bonté de Dieu; et comprenant que sa chair est véritablement son ennemie, elle lui dit : *ne vous réjouissez point, ô mon ennemie, de ce que je suis tombée. Je me relèverai, parce que lorsque je m'asseyerai dans les ténèbres, le Seigneur sera ma lumière.*

11. Considérant aussi les insultes que lui faisait une certaine puissance qui lui résistait pour l'empêcher d'entrer dans la voie étroite, et que le démon se faisait un triomphe de ce que sa chair lui avait été livrée pour la mortifier et pour l'abattre par plusieurs divers maux auxquels le Seigneur l'avait condamnée pour l'expiation de ses péchés, ou que ce malin esprit lui faisait souffrir à cause de sa conversion, pour voir si l'affliction ne la rappellerait pas à lui; cette âme dit encore : Je porterai le poids de la colère du Seigneur qui me châtie de ma chute, ou qui t'a donné le pouvoir de m'affliger; je porterai le poids de sa colère, parce que j'ai péché, jusqu'à ce qu'il juge ma cause. Car si je ne confesse pas mes péchés et si je ne souffre pas la peine que mes iniquités méritent, je ne serai pas justifiée. Mais lorsque je serai justifiée en payant au double le prix de mes dettes, il prononcera mon jugement, et il calmera sa colère, parce que j'aurai satisfait à sa sentence. Il me mettra dans la lumière afin que je contemple sa justice, et que je sois le spectateur de ses délices. Mon ennemie, c'est-à-dire, la malice du démon verra cette lumière, le symbole et la marque de ma réconciliation, et elle sera couverte de confusion, elle qui dit maintenant, où est le Seigneur votre Dieu ? Elle verra en moi les effets de sa miséricorde. Elle verra en moi les marques de son amour.

22. Ainsi n'écoutez pas le démon lorsque nous sommes exposés aux adversités de la vie présente, lorsque nous ressentons quelque douleur violente, ou que nous avons perdu nos enfants ou nos autres parents : n'écoutez pas, dis-je, cet ennemi qui nous dit : où est le Seigneur votre Dieu ? Il faut être en garde contre ses tentations, lorsque nous sommes pressés d'une violente douleur. Alors il tâche de détourner de Dieu une âme affligée.

23. Une âme donc qui n'aura pas prêté l'oreille à ses suggestions, voyant ensuite les merveilles que Dieu a opérées en sa faveur, se voyant placée dans le ciel, et le démon rampant sur la terre comme un serpent, se congratulera en disant : *ô Dieu, qui est semblable à vous, vous qui effacez les péchés et qui transportez les iniquités ? Vous ne vous êtes pas souvenu de votre colère. Vous avez jeté toutes nos iniquités dans la mer comme une masse de plomb, et comme les Egyptiens. Vous avez repris volontairement les sentiments de la miséricorde que vous nous avez accordée par une double faveur, en nous remettant nos péchés, et en les couvrant, selon qu'il est écrit : heureux ceux à qui les iniquités ont été remises, et dont les péchés sont couverts.* Car vous nous purifiez des uns par le sang de votre Fils, vous nous pardonnez les autres, afin que nous les couvrions par nos bonnes oeuvres. En disant donc qu'il efface les péchés, cela marque qu'il nous les remet entièrement, les effaçant comme s'ils n'existaient plus, puisqu'il n'en gardera pas même le souvenir. Et en disant qu'il transporte nos iniquités, il marque que lorsque nous les confessons et que nous les couvrons de l'ombre de nos bonnes oeuvres, et des fruits de la justice, elles sont transportées sur celui qui en a été l'auteur, et attribués au tentateur qui nous a portés au péché. Que fait en effet celui qui confesse ses fautes et ses égarements, que de convenir qu'il s'est laissé tromper par les artifices et par la malice de l'ennemi.

24. Cette âme donc rend grâce au Seigneur de ce qu'il efface les péchés, qu'il transporte les iniquités et qu'il les jette au fond de la mer. Ce qui peut être rapporté au baptême où l'Egyptien est enseveli dans les eaux, et l'Hébreu en sort heureusement; ou à une profonde sagesse et une abondance de bonnes oeuvres qui couvrent nos péchés passés par la riche miséricorde de notre Dieu qui se souvenant de la promesse qu'il a faite à Abraham, n'a pas laissé périr une âme qui en est héritière.

25. C'est de cette manière que cette âme revient à son Dieu. Pour vous, mon cher fils, qui dès la fleur de votre jeunesse avez été élevé dans l'Eglise qui vous a reçu parmi ses ministres et qui vous y possède encore, persévérez dans votre sainte résolution, Vous souvenant de la grâce de Dieu et de la charge que vous avez reçue par l'imposition de mes mains, afin que vous fassiez paraître votre fidélité et votre vigilance dans la dignité du sacerdoce comme vous les avez montrées dans le sacré ministère du diaconat, et que vous attendiez avec confiance les récompenses du Seigneur Jesus. Adieu, aimez-moi, comme un fils aime son pere, parce que je vous aime.

LETTRE 71

Après avoir décrit dans la lettre précédente les différents degrés par lesquels une âme se relève de sa chute, il considère dans celle-ci comment Jésus Christ reçoit une âme fidèle, l'instruit, et la fait parvenir à une vertu consommée.

Ambroise à Horontien.

1. Nous avons parlé dans la lettre précédente de cette âme qui durant son chemin a fait quelques écarts, et s'est égarée comme anciennement l'Israël charnel toujours flottant dans la foi, lequel pourtant sera délivré par la grâce de notre Seigneur Jésus Christ lorsque la multitude des gentils sera entrée dans l'Eglise, quoique ceux-ci soient moins coupables et se soient sincèrement convertis. Je vais maintenant vous parler dans cette lettre de la fille de l'Eglise, et vous faire remarquer comment Jésus Christ l'a d'abord reçue, l'a instruite, et l'a fait monter à une vertu consommée par son Evangile.

2. Ce divin Sauveur l'a d'abord reçue sous sa protection, lorsqu'elle était couverte de confusion. (Où est-ce en effet que l'âme de chaque homme exclu du paradis, pourrait être que dans la confusion) et l'a conduite à Bethléem. Le progrès de cette âme reçue par Jésus Christ, est déjà marqué en ce qu'elle est parvenue à la maison du pain où elle ne souffrira pas la faim et où la foi ne sera pas stérile. Je parle en général de toutes nos âmes qui nous donnent la vie et le mouvement, non de quelques-unes en particulier. Car je ne prétends pas traiter des propriétés et de l'espèce de quelqu'une, mais du genre de toutes les âmes y comme je l'ai dit.

3. Jésus Christ descendit en Egypte allant protéger et conduire notre âme. De là il retourna en Judée. Il fut dans le désert. Il demeura à Capharnaüm. Il vint sur les confins de Zabulon, auprès de la mer de Tibériade. Il passa à travers les blés. Il alla à Bethphagé, à Ephrem, à Béthanie. De là il entra dans le jardin où il se laissa prendre. Enfin il souffrit la mort sur le Calvaire.

4. Tous ces lieux différents marquent les démarches de notre âme, et comment en passant par ces exercices elle a reçu la grâce d'une pieuse instruction. Car après que le genre humain exclu du paradis, dans les personnes d'Adam et d'Eve, fut relégué dans un château, il commença à errer çà et là, portant ses pas sans aucun choix partout où le hasard le conduisait. Mais Jésus Christ dans le temps qu'il avait marqué, s'anéantit lui-même pour recevoir en soi l'homme exilé et le rétablir dans la grâce dont il avait été autrefois orné. Ainsi l'ayant trouvé il l'a rappelé de son égarement, et l'a ramené dans le paradis comme nous rapprenons de l'Evangile.

5. Il a mené notre âme par les blés pour la nourrir après son jeûne. Il l'a menée d'abord dans le désert, ensuite à Capharnaüm, non pour la faire demeurer dans cette ville, mais dans ses champs, après vers les confins de Zebulon, proche les étangs nocturnes, c'est-à-dire, proche les plus obscures prédictions des prophètes, afin qu'elle apprît à aller dans les contrées des gentils où ils s'assemblaient tous, et qu'elle ne craignît pas les orages et les tempêtes de cette vie, parce que Jésus Christ a les navires de Tharsis, c'est-à-dire, les navires spirituels qui courent les mers, et qui apportent de pieuses marchandises pour la construction du Temple. Jésus Christ navigue dans ces vaisseaux, et se tient à la poupe comme un habile pilote, pendant que la mer est calme. Mais quand elle s'agite, il se réveille et commande aux vents avec empire pour rendre la tranquillité à ses disciples. De même passant chez les gentils, il délivre cette âme des liens de la loi dont elle était serrée et qui l'empêchaient d'entrer dans la société des Gentils.

6. Il vient à Béthanie dans le séjour de l'obéissance, c'est pourquoi un mort y est ressuscité. Car lorsque la chair sera soumise à l'âme, alors le genre humain ne demeure plus étendu dans son sépulcre comme mort, mais il ressuscite par la grâce de Jésus Christ. Il y apprend aussi à s'exposer aux souffrances pour le nom et la gloire de Dieu. Cette âme est conduite, comme nous l'apprend saint Jean, du séjour de l'obéissance à Ephrem c'est-à-dire, à la fécondité des bons fruits. De là elle est ramenée à Béthanie, c'est-à-dire, à l'obéissance; car quand elle a goûté une fois les avantages d'une pieuse soumission, elle ne refuse plus de se tenir dans cet état et d'y être souvent mise à l'épreuve.

7. C'est pourquoi ayant déjà été éprouvée, elle vient à Jerusalem, digne d'être le Temple où Jésus Christ habitera. Enfin ce divin Sauveur assis sur le poulain de l'ânesse, est reçu avec les acclamations et la joie des enfants qui sont encore dans l'innocence.

8. On enseigne ensuite les paroles de la vie éternelle dans le jardin, c'est pourquoi Jésus Christ a aussi permis à ses ennemis de le prendre comme récrit saint Jean l'Evangéliste, montrant que notre âme ou plutôt que le genre humain ayant brisé les liens qui l'attachaient à l'erreur, est retourné par Jésus Christ dans le lieu d'où il avait été chassé en Adam. Voilà pourquoi il dit au larron qui confessait la divinité : *en vérité, en vérité, je vous dis que vous serez aujourd'hui avec*

moi en paradis. Le larron avait dit : *souvenez-vous de moi lorsque vous serez dans votre Royaume.* Jésus Christ lui répondant, ne lui parla pas du Royaume, mais il lui découvre la cause. Vous serez aujourd'hui avec moi en paradis, c'est-à-dire, il faut auparavant réparer les pertes que vous avez faites, il faudra vous donner une augmentation de récompense, en sorte que vous parveniez par le paradis au Royaume, et non pas par le Royaume au paradis.

9. Il garde pour ses disciples cette augmentation de récompense qu'ils ont méritée par leurs travaux. C'est pourquoi il leur a promis une demeure, et leur a différé son royaume. Celui donc qui se convertit à l'heure de la mort et qui confesse Jésus Christ, à la bonne heure qu'il mérite d'avoir la demeure du paradis; mais celui qui longtemps auparavant s'est exercé dans la pratique de la vertu, qui a combattu sous les enseignes de Jésus Christ, qui lui a gagné une infinité d'âmes, qui s'est offert au martyre pour la gloire de son nom, qu'il ait le Royaume de Dieu qu'il s'est préparé par ses bonnes oeuvres, et qu'il se réjouisse d'avoir reçu une si haute récompense. Voilà pourquoi Jésus Christ dit à saint Pierre : *je vous donnerai les clefs du Royaume du ciel.* Celui qui s'est converti après ses meurtres et ses brigandages jouit du repos. Celui qui a été éprouvé par les travaux de l'apostolat reçoit la puissance.

10. Voilà quelle est cette âme évangélique, cette âme tirée des gentils, cette fille de l'Eglise infiniment meilleure que celle de la Judée qui a été rejetée. Elle a couru vers le Seigneur Jésus, et s'est élevée par ses desseins et ses bonnes oeuvres jusqu'au comble de la perfection; et le Sauveur l'a adoptée sur le Calvaire. Là est le tombeau d'Adam, afin que Jésus Christ par la vertu de sa croix, le retirât du sein de la mort. Où nous avons donc tous trouvé la mort en Adam, là nous trouvons tous la résurrection en Christ. Adieu, mon cher fils, aimez-moi, parce que je vous aime.

LETRE 72

Quelques-uns demandaient pourquoi Dieu ayant institué la circoncision dans l'Ancien Testament, l'a abrogée dans le Nouveau ?

Ambroise à Constance.

1. C'est une grande question agitée parmi plusieurs personnes, pourquoi la Circoncision ayant été ordonnée comme utile par l'autorité de l'Ancien Testament, a été abrogée comme inutile par la doctrine du Nouveau; cette cérémonie surtout ayant été prescrite d'abord à Abraham qui a vu le jour du Seigneur et qui s'en est réjoui. Ce qui fait voir évidemment que ce patriarche n'a pas regardé dans la loi de Dieu ce qu'elle a de corporel et de grossier, mais ce qu'elle a de spirituel et de céleste, et qu'ainsi il a contemplé dans l'immolation du bélier la véritable passion que Jésus Christ devait endurer.

2. Que dirons-nous donc sur ce qu'Abraham notre père a pratiqué, et a établi le premier ce qui ne devait pas être imité par ses descendants ? Et d'où vient qu'on circonscit les enfants et que dès les premiers jours de leur naissance on les expose à un grand péril, et cela par l'ordonnance de Dieu, de sorte qu'ils sont en risque de perdre la vie pour accomplir un mystère de religion. Qu'est-ce que cela signifie ? car la raison qui peut nous découvrir la vérité est cachée, et il a fallu ou que ce mystère signifîât ouvertement quelque chose, ou que l'ordonnance n'instituât pas un mystère si dangereux.

3. D'où vient aussi que le Seigneur a mis ce signe de son alliance dans cette partie du corps, laquelle passe pour la moins honnête ? Et par quel motif cet auteur de notre corps, lui qui fait tout avec un ordre admirable, a voulu que dès le commencement de notre naissance on circonscît son ouvrage, on lui fit une blessure, on en fit sortir du sang, et qu'on coupât une partie qu'il a cru nécessaire et qu'il a formée aussi bien que les autres membres ? Car ou cette partie de notre corps est contraire à la nature; et il n'a pas fallu que tous les hommes eussent ce qui est contraire à la nature, ou elle est conforme à la nature: et il ne convient pas de retrancher ce qui a été créé pour la perfection de la nature, les infidèles qui sont exclus de l'héritage de notre Dieu, faisant surtout sur ce sujet de sanglantes railleries. Enfin Dieu ayant eu le dessein, comme il l'a souvent témoigné, d'attirer un grand nombre d'hommes au culte de la religion, combien plus seraient-ils portés à prendre ce parti, si plusieurs n'en étaient détournés ou par le danger inséparable de la circoncision, ou par l'opprobre qu'on y attache.

4. Pour revenir donc à mon sujet et suivre l'ordre que je me suis prescrit; il me semble qu'il faut traiter de la qualité de la circoncision; et comme on forme contre elle deux sortes d'accusations, il faut aussi la justifier par deux sortes d'apologies. 1. Elle est accusée par les gentils. 2. Par ceux qui sont du peuple de Dieu. Mais l'attaque des gentils est la plus véhémement, regardant ceux qui portent le signe de la circoncision comme des hommes couverts d'opprobre et dignes de mépris et de risée. Cependant leurs plus grands philosophes approuvent si fort la circoncision, qu'ils croient que ceux qui sont destinés parmi eux pour connaître et célébrer les mystères de leur religion doivent être circoncis.

5. Les Egyptiens qui s'appliquent à la géométrie et à mesurer le cours des astres, regardent comme un impie le prêtre qui n'a pas le signe de la circoncision, ne croyant pas que les enchantements de la magie, les théorèmes de la géométrie, les observations de l'astronomie, puissent sans ce signe avoir leur force et leur vertu. Voilà pourquoi afin que leurs opérations ne manquent pas de leur obtenir ce qu'ils demandent, ils pensent que leurs devins doivent en quelque sorte se purifier en se faisant circoncire en secret.

6. Je trouve aussi dans l'histoire ancienne que non seulement les Egyptiens, mais encore les Ethiopiens, les Arabes, les Phéniciens ont obligé quelques-uns d'entr'eux à se circoncire, et ils croient encore avoir cette juste raison de le faire, fondés sur cette idée qu'étant initiés et comme consacrés par les prémices de leur chair et de leur sang, ils pensent que l'oblation d'une petite partie d'eux-mêmes, rende inutiles les embûches que les démons dressent au genre humain, d'autant que ces esprits de malice qui font tous leurs efforts pour perdre l'homme, sentent leurs opérations s'affaiblir, et n'avoir plus de force contre ceux qui se sont soumis à la loi de la circoncision, ou qui en portent la marque. Car je crois que le prince des démons a été forcé de ne plus employer à l'avenir ses artifices et les noires opérations par lesquelles il tache de nuire, voyant que sa malice était impuissante contre ceux qu'il remarquait avoir reçu le signe de la circoncision, ou contre ceux qui semblaient du moins obéir sur ce point à la Loi de Dieu.

7. Quiconque voudra maintenant examiner avec soin les fonctions de chacun de nos membres y verra que ce n'est pas sans une raison importante qu'un enfant est non seulement

circoncis dans cette petite partie du corps, mais encore qu'il est circoncis le huitième jour, lorsque sa mère commence à être purifiée des suites de ses couches, au lieu qu'avant le huitième jour elle passait pour impure. Je dis cela contre ceux qui ne nous sont unis en aucune manière par les liens de la foi. Et voilà pourquoi il est beaucoup plus difficile de soutenir la dispute contre des gens entièrement opposés à nos sentiments.

8. Mais que ceux qui croient en Jésus Christ écoutent ma réponse que je n'ai pas voulu leur découvrir tant que j'ai combattu les opinions des gentils. Car si nous sommes rachetés, non par des choses corruptibles comme l'or et l'argent, mais par le précieux sang de notre Seigneur Jésus Christ, qui est-ce qui a vendu ce sang adorable, sinon celui qui ayant acheté la criminelle postérité d'Adam, nous avait tous assujettis à sa servitude; aussi n'a-t-il pas manqué de demander ce grand prix pour consentir à délivrer ceux qu'il tenait dans l'esclavage. Or le prix de notre délivrance était le sang de notre Seigneur Jésus Christ qu'ils a fallu nécessairement payer à celui à qui nous étions vendus par nos péchés.

9. Ainsi jusqu'à ce que ce grand prix eût été payé pour tous les hommes, et que le sang de Jésus Christ eut été répandu pour effacer leurs péchés, il a fallu verser le sang de chaque particulier, qui s'étant soumis à la loi et à la coutume, suivait les préceptes de la véritable religion. Mais comme ce prix a été payé pour tous les hommes après que Jésus Christ a souffert, il n'est plus nécessaire maintenant que le sang de chaque particulier soit versé par la circoncision, puisque par le sang de Jésus Christ la circoncision de tous les hommes a été opérée, ayant tous été attachés à la Croix avec lui, ensevelis dans son tombeau, et rendus conformes à la ressemblance de sa mort, afin que nous ne soyons plus esclaves du péché. *Car celui qui est mort est délivré du péché.* (Rom 6,7)

10. Que si quelqu'un comme Marcion et Manichée, ose reprendre la conduite de Dieu, parce qu'il a publié l'ordonnance de célébrer la circoncision, ou parce qu'il a fait la loi qui prescrit de répandre le sang, il faut que cet homme croie aussi que Jésus Christ est digne de répréhension, lui qui a répandu tout son sang pour la rédemption du monde et qui nous commandé de verser à présent le nôtre dans les combats qui nous sont livrés pour la religion, en disant : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il porte sa croix et qu'il me suive.*(Mt 16,24) Si donc on ne peut accuser avec quelque couleur de justice, celui qui s'offre tout entier aux tourments, pour la défense de la piété, et qui expie ses péchés par l'effusion de beaucoup de sang, comment pouvons-nous condamner une loi qui exige une petite goûte de sang, lorsque nous louons Jésus Christ qui nous commande de verser tout notre sang et de livrer tout notre corps à la mort.

11. Le signe de la circoncision n'était pas même inutile, puisque par ce signe imprime sur le corps, le peuple de Dieu était distingué des autres nations. Mais maintenant le chrétien marqué du sceau de Jésus Christ, n'a plus besoin de ce signe corporel, jouissant de l'illustre prérogative de porter son nom. Or doit-il paraître étrange que nous soyons obligés de supporter quelque douleur ou quelque disgrâce pour la piété, afin que dans ces illustres combats nous témoignions encore plus l'amour que nous avons pour Dieu. Il est glorieux que le zèle de la Religion éclata dès les premiers jours de la vie, et que ceux ceux qui sont avancés en âge aient honte de succomber sous le poids de la douleur et des disgrâces que les enfants ont surmontées dans l'âge le plus tendre.

11. Mais maintenant les chrétiens n'ont plus besoin de supporter la légère douleur de la circoncision, depuis qu'ils portent le signe de la mort de Jésus Christ, et qu'ils écrivent à chaque moment sur leur front le mépris qu'ils font de la mort, sachant qu'ils ne peuvent être sauvés sans la Croix du Sauveur. Qui en effet se servira d'une aiguille pour combattre, ayant des armes plus fortes et plus propres à vaincre son ennemi.

13. Chacun voit maintenant qu'il est facile de résoudre l'objection de ceux qui ont avancé qu'on aurait pu attirer à la véritable religion plusieurs personnes, si la crainte de la douleur en la vue du supplice ne les avoient détournées de l'embrasser. Hé quoi un homme fait sera effrayé de ce que plusieurs enfants ont souffert sans aucun risque de leur vie ? Supposons pourtant que quelques enfant des Juifs soient morts ne pouvant supporter la violence de la douleur que la plaie de la circoncision leur avait faite. Mais cet accident n'a pas arrêté les autres qui étaient plus âgés et plus robustes, et n'a fait que rendre plus digne de louange celui qui se soumettait par l'ordre du ciel à cette dure cérémonie.

14. Que s'ils s'imaginent qu'une douleur si légère a été pour quelques-uns un obstacle qui les a empêché d'embrasser la véritable religion, que diront-ils du martyre ? Car s'ils condamnent la circoncision à cause de la douleur qui en est la suite, qu'ils condamnent aussi le martyre où l'on souffre la mort, et qui bien loin de diminuer la gloire de la religion, lui a procuré le plus haut lustre. Or la douleur que cause la circoncision a si peu nuit à la foi que la douleur rend la foi encore plus recommandable. Car la foi ne paraît jamais plus vive que lorsque le zèle de la religion

nous fait mépriser la douleur, outre que le chrétien mérite une plus grande récompense que le juif, qui n'a voulu souffrir la douleur de la circoncision que pour se glorifier dans la loi, et pour chercher les louanges des hommes plutôt que celles de Dieu.

15. Il a donc fallu que la circoncision s'exécutât en partie avant l'avènement de celui qui devait circoncire tout l'homme, afin que le genre humain s'accoutumant à cet essai, fut conduit peu à peu à ce qui est de plus parfait. De même s'il a fallu instituer la circoncision, dans quelle partie du corps et sur quel membre devait-elle plutôt être faite, que dans celui qui passe dans l'esprit de quelques-uns pour le moins honnête ? *Nous honorons davantage les parties de notre corps qui paraissent les moins honorables, et nous couvrons avec plus de soin et d'honnêteté celles qui sont moins honnêtes.* (I Cor 12,23) Car où est-ce que l'homme a dû être averti de l'obligation où il est de verser son sang, que dans cette partie du corps laquelle est le siège de la concupiscence ?

16. Il est temps maintenant que je réponde au raisonnement de ceux qui disent, si cette partie du corps est conforme à la nature, il n'a pas fallu la retrancher. Si elle est contraire à la nature, elle ne devait pas naître avec le reste du corps. Mais puisque ces personnes sont d'un génie si subtil, qu'ils me répondent si la propagation du genre humain, laquelle se fait de génération en génération, est conforme à la nature, ou si elle y est contraire. Si elle est conforme à la nature, il ne faut donc jamais l'interrompre; et si cela est, comment relevons-nous par les plus grandes louanges la chasteté des hommes, la virginité des filles, la retenue des veuves, la continence des gens mariés ? Il ne faut donc jamais résister au désir d'avoir des successeurs; mais telle n'a pas été la doctrine de l'Auteur de la nature. Il n'a pas été si favorable à la génération des enfants; puisqu'étant sur la terre revêtu d'un corps mortel, il s'est proposé lui-même pour modèle, et a exhorté ses disciples à l'amour de la chasteté, en disant: *il y a des eunuques qui se sont faits tels pour le royaume du ciel; que celui qui peut comprendre cette parole la comprenne.* (Mt 19,12)

17. Or puisque l'homme est composé d'un corps et d'une âme, (il suffit à présent de dire cela, sans parler de son intelligence,) il n'est pas dans tous les deux également conforme à la nature. Mais ce qui est conforme à la nature du corps, est contraire à la nature de l'âme; et ce qui est conforme à la nature de l'âme, est contraire à la nature du corps. A peu près comme si je dis que ce qui est conforme à la nature d'un objet visible, est contraire à la nature de ce qui est invisible; et ce qui est conforme à la nature de ce qui est invisible, est contre la nature d'un objet visible. Il n'y a donc rien d'irrégulier dans la conduite des serviteurs de Dieu, s'ils font quelque action contraire à la nature du corps, lorsqu'elle est conforme à la nature de l'âme.

18. Pour ceux qui disent que plus de gens auraient embrassé la foi, s'il n'y avait point eu de circoncision. Je leur répons que le nombre des fidèles aurait été plus grand, si l'on n'avait pas été exposé au martyre. Mais le courage d'un petit nombre est infiniment plus estimable que la lâcheté de la multitude. Et comme plusieurs sortes de baptêmes ont précédé, parce qu'il devait être suivi de cet unique et véritable sacrement qui se donne par l'Esprit et par l'eau, et qui purifie l'homme entièrement, ainsi il a fallu qu'on fit précéder la circoncision de plusieurs, parce qu'elle devait être suivie de la circoncision que Jésus Christ a souffert dans sa Passion, comme étant l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde.

19. J'ai écrit cela pour montrer que la circoncision extérieure a dû précéder, afin qu'on voie que c'est avec raison qu'elle a été abolie après l'avènement de Jésus Christ. La circoncision qui est maintenant nécessaire c'est celle qui est intérieure, comme le juif le plus louable est celui qui l'est intérieurement, qui l'est selon l'esprit, non selon la lettre. Car comme dans un seul homme il y a deux hommes desquels il est dit : *encore que dans nous l'homme extérieur se détruise, néanmoins l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour.* (II Cor 4,16) Et dans un autre endroit : *je me plais dans la loi de Dieu selon l'homme intérieur.* (Rom 7,12) Notre homme intérieur est celui qui est formé à l'image et à la ressemblance de Dieu. L'extérieur est celui qui a été formé avec de la boue. C'est ainsi que dans la Genèse on remarque deux créations de l'homme, pour montrer qu'il a été comme formé deux fois.

20. Comme il y a deux hommes, il y a aussi deux sortes de vies, l'une de l'homme intérieur, l'autre de l'homme extérieur. Plusieurs actions de l'homme intérieur passent à l'homme extérieur, comme la chasteté de l'homme intérieur passe à la chasteté du corps, celui qui ignore l'adultère du coeur étant très éloigné de l'adultère du corps. Ce n'est pas néanmoins une conséquence que celui qui n'a pas commis l'adultère du corps ne soit pas adultère dans son coeur, selon ce qui est dit dans l'Evangile : *celui qui verra une femme avec un mauvais désir, a déjà commis l'adultère dans son coeur.* (Mt 5,28) Car quoiqu'il ne soit pas encore adultère dans le corps, il l'est déjà par le désir. Il y a donc une circoncision de l'homme intérieur. Celui qui est ainsi

et circoncis se dépouille de tous les attraits de la chair, comme d'un prépuce pour être circoncis selon l'esprit, non selon la chair, et faire mourir par l'esprit les mouvements déréglés de son corps.

21. Et voilà quelle est cette circoncision intérieure, telle que celle d'Abraham, qui étant auparavant incirconcis, se fit ensuite circoncire. Ainsi notre homme intérieur lorsqu'il vit selon la chair est comme incirconcis. Mais quand il ne vit pas selon la chair, mais selon l'esprit, il commence à être circoncis, et n'est plus incirconcis. Mais, comme celui qui est circoncis ne se dépouille pas de toute sa chair, mais seulement de cette partie, laquelle est très souvent une source de corruption, ainsi celui qui est circoncis intérieurement, se dépouille de cette chair, dont il est écrit : *toute chair n'est que de l'herbe, et toutes sa gloire est comme la fleur des champs. L'herbe s'est séchée, et la fleur est tombées mais la parole de Dieu demeure éternellement.* Et la chair qui verra le salut de Dieu demeure selon qu'il est écrit : toute chair verra le salut de Dieu. Quelle est cette chair ? Purifiez vos oreilles pour pouvoir le comprendre.

22. La circoncision qui se fait au dedans doit être telle qu'elle n'ait aucune ressemblance avec celle qui se fait au dehors. Voilà pourquoi le juif préférable est celui qui l'est intérieurement, qui tire son origine de Juda, dont les mains ont mis sous le joug ses ennemis, qui se reposant s'est couché comme un lion et un lionceau, et que ses frères louent. Les pPrinces ne manquent point de la postérité de Juda, parce que sa parole fait des princes qui ne se laissent point séduire aux attraits du siècle, et qui ne deviennent point les esclaves de ses plaisirs. Ex comme Judas est entre dans cette génération, aussi plusieurs qui sont nés après lui sont préférés au reste des juifs, pour posséder avec joie la principauté des vertus. Ayons donc la circoncision intérieure, soyons ce juif qui l'est au-dedans et qui est spirituel. Or l'homme spirituel comme étant prince, juge de toutes choses et n'est jugé de personne.

23. La circoncision donc qui était prescrite par l'ordonnance de la Loi, et qui se faisait en partie, a dû cesser après l'avènement de celui qui devoir faire la circoncision de l'homme tout entier, et accomplir la circoncision de la loi. Et qui est celui-là, sinon celui qui a dit : *je ne suis pas venu détruire la loi, mais l'accomplir.* (Mt 5,17)

24. Quoique si vous faites réflexion, une des raisons qui a dû faire cesser la circoncision charnelle, c'est que la plénitude des nations est entrée dans l'Eglise. Car la circoncision n'a pas été ordonnée aux gentils, mais aux descendants d'Abraham, ainsi que nous lisons dans la première promesse que le Seigneur lui fit : vous garderez mon alliance, et votre postérité la gardera après vous de race en race. *Voici le pacte que je fais avec vous, afin que vous l'observiez, et votre postérité après vous de race en race. Tous les mâles d'entre vous seront circoncis. Vous circoncirez votre chair, afin que cette circoncision soit la marque de l'alliance que je fais avec vous . L'enfant de huit jours sera circoncis parmi vous, et dans la suite de toutes les générations. Tous les enfants mâles, tant les esclaves qui seront nés dans votre maison, que tous ceux que vous aurez achetés, et qui ne seront point de votre race seront circoncis. Ce pacte que je fais avec vous sera marqué dans votre chair comme le signe de l'alliance éternelle que je fais avec vous. Tout mâle dont la chair n'aura pas été circoncise le huitième jour, sera exterminé du milieu de son peuple, parce qu'il aura violé mon alliance.* (Gen 17) On prétend que le texte hébreu ne parle pas du huitième jour, selon la version d'Aquila, mais toute l'autorité ne réside pas dans Aquila, qui, comme juif, a omis ce qui est dans le texte, et n'a rien dit du huitième jour.

25. Cependant vous avez entendu que le huitième jour et la circoncision ont été donnés comme un signe. Or un signe est un indice de quelque chose de grand, un indice d'une vérité future qui est l'alliance que Dieu a faite avec Abraham, et avec sa race, en lui disant : *c'est d'Isaac que sortira la race qui doit porter votre nom.* Il a donc été ordonné de se circoncire au juif, soit qu'il fût né dans sa maison, soit qu'il eût été acheté de son argent. On ne peut pas étendre cette loi à l'étranger ou au prosélyte, s'ils ne sont nés dans la maison d'Abraham, ou achetés de ses deniers, ou sortis de sa race. Enfin il n'a point fait mention des prosélytes quand il a voulu en parler, il les a nommés par leur propre nom, ainsi que vous le voyez par ces paroles : le Seigneur parla à Moïse, et lui dit : *parlez à Aaron, à ses enfants et à tous les enfants d'Israël et vous leur direz : tout homme d'entre les enfants d'Israël, et des prosélytes qui se sont joints à votre culte; quiconque d'entr'eux offrira un holocauste.* Ils font soumis à la loi, là où la loi les nomme; mais comment seraient-ils contraints de l'observer lorsque l'Ecriture n'en parle point ? Vous lisez aussi : *dites aux enfants d'Aaron,* quand il parle des prêtres. Vous lisez enfin quand il parle des lévites.

26. Ainsi quoique la loi soit spirituelle, il est évident en toute manière que selon la lettre même de la loi, les Gentils n'ont pu être astreints à la circoncision, et qu'elle a été établie comme un signe, jusqu'à ce que la multitude des nations fut entrée dans l'Eglise, et que tout Israël fut

sauvé; je dis Israël qui est circoncis de coeur, non dans une petite partie de son corps. Il me semble que j'ai assez justifié la circoncision qui subsiste encore aujourd'hui parmi les Juifs, et que j'ai assez prouvé pourquoi elle a été abolie.

27. Quant à ce qu'on dit que les gentils sont condamnée autrefois et la condamnent encore, je répons d'abord que ceux qui l'avaient pratiquée parmi leurs citoyens n'ont aucune raison de la condamner, ni d'en faire le sujet de leur risée. Mais quand cela serait, et qu'ils se moqueraient de cette cérémonie, cela ne doit faire sur nous aucune impression, puisque la Croix même de Jésus Christ laquelle est pour nous, la vertu et la sagesse de Dieu est pour les juifs un scandale, et pour les gentils une folie, et que Jésus Christ a dit : *celui qui aura rougi de moi devant les hommes, je rougirai de lui à mon tour devant mon Père qui est dans les cieux*, nous apprenant que nous devons peu nous soucier des opprobres et des mépris des hommes, lorsque nous les endurons pour les intérêts de la religion.

LETRE 73

Irénée demandant pourquoi la loi a été donnée, puisque saint Paul témoigne quelle a été nuisible. Il répond quelle aurait été inutile si la loi naturelle qui est écrite dans nos coeurs, et qu'on remarque dans les enfants avait été observée, mais que cette loi primitive ayant été violée, l'autre est devenue nécessaire pour rendre le pécheur inexcusable et pour manifester le péché qui a été dans la suite effacé par la grâce de Jésus Christ.

Ambroise à Irénée.

1. Comme on faisait la lecture de l'Apôtre, ce n'est pas sans sujet que vous avez été frappé de cet endroit qu'on a lu aujourd'hui : *la loi produit la colère, puisque lorsqu'il n'y a point de loi, il n'y a point de prévarication.* (Rom 4,15) Voilà ce qui vous a engagé à me consulter pourquoi la loi a été donnée, si au lieu d'être utile elle est devenue nuisible en produisant la colère, et faisant des prévaricateurs.

2. Or il paraît certain, par votre demande, que la loi donnée par Moïse n'a pas été nécessaire. Car si les hommes avoient pu observer la loi naturelle que le Créateur a gravée dans le coeur d'un chacun; on n'aurait pas eu besoin de cette loi, qui écrite sur des tables de pierre, a bien plus entretenu et augmenté la faiblesse du genre humain qu'elle ne l'a diminuée ou secourue. Que la loi naturelle soit gravée dans nos coeurs, c'est ce que l'Apôtre enseigne lorsqu'il dit que souvent les gentils font naturellement les choses que la foi commande, et que quoiqu'ils n'aient pas la loi, ils font voir que ce qui est prescrit par la loi est écrit dans leur coeur.

3. Cette loi n'est donc pas écrite. Elle naît avec nous. On ne l'apprend pas par la lecture. Mais elle est répandue dans chacun de nous comme par une effusion abondante de la nature et puisée dans cette source par l'esprit humain. Nous aurions dû l'observer du moins par la crainte du jugement de Dieu, et notre conscience en est un témoin qui se découvre elle-même devant Dieu par ses pensées secrètes par lesquelles elle condamne l'injustice et approuve l'innocence. Ainsi quoiqu'elle soit en tout temps connue du Seigneur, elle sera principalement manifestée au jour du jugement lorsqu'on examinera les pensées du coeur que l'on croyait les plus cachées. Cependant cette découverte des actions les plus secrètes ne serait pas préjudiciable aux hommes si la loi naturelle régnait dans leurs coeurs. Car cette loi est sainte, sans artifice et sans fraude. Elle est la compagne de la justice et l'ennemie de l'iniquité.

4. Enfin interrogeons les enfants. Voyons si dans cet âge on trouve quelque crime, soit avarice, soit ambition, ou tromperie, ou cruauté, ou enfin orgueil. L'enfance n'a rien à elle. Elle ne s'arroge aucun honneur. Elle ne se préfère à personne. Elle ignore la fraude. Elle ne veut ni ne peut se venger. Dans sa candeur et sa naïve simplicité elle ne comprend pas ce que c'est que l'orgueil.

5. C'est cette loi que transgressa à Adam qui voulut s'attribuer ce qu'il n'avait pas reçu, et devenir semblable à son Créateur son Seigneur, jusqu'à ambitionner les honneurs divins. Ainsi par sa désobéissance il tomba dans le péché ? et ce fut l'orgueil qui l'entraîna dans le péché. En effet s'il ne s'était pas soustrait à l'empire de son maître, et s'il avait obéi aux commandements de Dieu, il aurait laissé à ses successeurs la prérogative de la nature et l'héritage de l'innocence qu'il possédait comme par droit. Mais comme par sa désobéissance il est déchu de la prérogative de la loi naturelle qu'il a corrompue et presque effacée, voilà ce qui lui a rendu la loi écrite nécessaire, afin qu'il eût une partie du tout qu'il avait perdu, et que n'ayant plus la lumière qu'il avait reçue en naissant, il connût du moins et fit son devoir en l'apprenant. De plus l'orgueil ayant été la cause de sa chute, et son orgueil ayant été produit par la prérogative de son innocence, il a fallu lui imposer une loi qui le tint soumis et assujetti à Dieu. Car sans la loi on ne connaissait pas le péché, et les fautes étaient moins grandes, lorsqu'elles avoient l'ignorance pour principe. C'est pourquoi Jésus Christ dit : *Si je n'étais pas venu, et si je ne leur eusse pas parlés ils n'auraient point de péché. Mais maintenant ils n'ont point d'excuse de leur péché.*

6. La loi a donc été donnée 1° Afin que personne ne pût s'excuser, en disant : je n'ai pas connu le péché, n'y ayant point de commandement qui me prescrivît ce que je devais éviter. 2° Afin que par la connaissance du péché elle tint tous les hommes soumis à Dieu. Or elle a tout soumis à Dieu, parce que non seulement elle a été donnée pour les juifs, mais qu'elle a aussi appelle les gentils dans la personne des prosélytes, qui d'entre les gentils étaient associés à la religion judaïque. Car il ne faut pas excepter de ce nombre ceux qui ont manqué de répondre à leur vocation, la loi ayant astreint à ses ordonnances ceux qu'elle avait appelés. La faute universelle de tous les hommes a donc opéré la soumission, la soumission l'humilité, l'humilité

l'obéissance. Ainsi comme l'orgueil avait été la source du péché, le péché au contraire a produit l'obéissance. Voilà pourquoi la loi écrite qui paraissait inutile est devenue nécessaire pour abolir le péché par le péché.

7. Mais de peur que quelqu'un ne s'effraye de nouveau, et ne dise qu'il s'est fait un accroissement de péché par la loi, et qu'il ne pense que la loi non seulement n'a pas été utile, mais qu'elle a été même nuisible; il peut aisément calmer son inquiétude en considérant que si par la loi le péché a surabondé, Dieu a répandu une surabondance de grâces. Tâchons de pénétrer le sens de ces paroles.

8. Le péché a surabondé par la loi, parce que la loi a fait connaître le péché, et que cette connaissance m'est devenue nuisible en ce que ma faiblesse ne m'a pas permis d'éviter le péché que j'ai connu. Car il est utile de prévoir ce qu'on doit éviter. Mais si je ne puis l'éviter, il m'est nuisible de l'avoir connu. La loi ayant donc eu un effet tout contraire m'est devenue néanmoins utile par l'accroissement même du péché, parce qu'elle m'a humilié. C'est pourquoi David dit : *// est bon pour moi que vous m'ayez humilié.* Or en m'humiliant j'ai rompu les liens de ce premier péché par lesquels Adam et Eve avaient asservis au démon tous leurs descendants, ce qui a obligé Jésus Christ à obéir en venant au monde afin de briser le lien de la désobéissance et de la prévarication du premier homme. Comme donc le péché est entré dans le monde par la désobéissance, de même le péché a été effacé par l'obéissance; ce qui a fait dire à l'Apôtre : *Que comme plusieurs sont devenus pécheurs par la désobéissance d'un seul, ainsi plusieurs seront rendus justes par l'obéissance d'un seul.* (Rom 5,19)

9. Vous avez donc un principe, c'est que la loi a été inutile, qu'elle n'est pas devenue inutile. Elle a été inutile en ce qu'elle n'a été nécessaire que parce que nous n'avons pu garder la loi naturelle. Car parce que nous ne l'avons pas gardée, cette loi de Moïse nous est devenue nécessaire pour nous apprendre l'obéissance, et rompre le lien dont la prévarication d'Adam avait enchaîné toute sa postérité. Le péché, il est vrai, s'est accru par la loi, mais l'orgueil source du péché a été détruit, ce qui m'a été utile. L'orgueil a inventé le péché et le péché a attiré la grâce.

10. Ecoutez une autre raison. La loi de Moïse n'a pas été nécessaire, elle s'est seulement introduite, ce qui semble marquer non une entrée ordinaire mais une espèce d'entrée furtive, étant entrée à la place de la loi naturelle. Car si cette loi naturelle avait gardé sa place, la loi écrite ne serait pas entrée. Mais comme la prévarication du premier pécheur avait fait oublier cette loi naturelle, et l'avait presque effacée du coeur des hommes, l'orgueil régnait avec empire et la désobéissance s'était répandue dans tous les états; voilà pourquoi cette autre loi lui a succédé, afin que nous abordant, ses préceptes écrits en main, elle fermât la bouche à toutes les excuses, et tint tout le monde soumis à Dieu. Or tout le monde a été ainsi soumis par la loi, parce qu'elle va trouver tous les hommes par les préceptes qu'elle leur prescrit, et que cependant personne n'est justifié par les oeuvres de la loi. C'est-à-dire, que parce que la loi fait connaître le péché et ne le remet pas, il semblait que la loi avait été nuisible en faisant connaître que tous les hommes sont pécheurs.

11. Mais Jésus Christ en venant dans le monde a pardonné à tous le péché que personne ne pouvait éviter, et a effacé par l'effusion de son sang le décret de notre condamnation. C'est là le sens de cette parole. Le péché a surabondé par la loi, et la grâce a surabondé par Jésus Christ, qui après que le monde a été soumis a effacé le péché de tout le monde selon le témoignage de saint Jean, qui dit : *Voilà l'Agneau qui efface le péché du monde.* Ainsi que personne ne se glorifie de ses oeuvres, parce que personne n'est justifié par ses oeuvres. Mais celui qui est juste l'est par le don et la grâce de Dieu, ayant été justifié dans le baptême. C'est donc la foi qui nous délivre par le sang de Jésus Christ, parce qu'heureux est celui à qui on remet ses péchés et à qui on en accorde le pardon. Adieu, mon fils, aimez-moi parce que je vous aime.

LETTRE 74

Plusieurs soutenant que la loi ayant été donnée de Dieu ne devait pas être abolie, ou que son abolition faisait croire que le même Dieu n'était pas l'Auteur des deux Testaments.

Ambroise à Irénée.

1. Vous avez mon fils, entendu lire aujourd'hui dans l'Apôtre, que *la loi nous a servi de conducteur pour nous mener comme des enfants à Jésus Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi.* (Gal 3,24) Je crois que par ce seul passage toutes les questions qui ont coutume d'embarrasser plusieurs personnes sont absolument résolues. Il en est qui disent : Dieu ayant donné la loi à Moïse, d'où vient qu'il se trouve dans cette loi plusieurs choses qui sont déjà abolies par l'Évangile ? Et comment Dieu est-il l'Auteur des deux Testaments, puisque ce qui était permis par la loi ne l'est plus dans l'Évangile, comme la circoncision corporelle ? Car quoiqu'elle n'ait été donnée que comme un signe afin qu'on s'étudiât à avoir la véritable circoncision qui est la spirituelle, pour quelle raison pourtant ce signe a-t-il été établi ? Que doit-on penser de la diversité des temps où l'on croyait alors faire une action de piété en recevant la circoncision, et où l'on regarde aujourd'hui la même circoncision comme une impiété ? La loi ordonnait aussi qu'on se tint le jour du sabbat dans un si grand repos qu'on condamnait à la mort celui qui aurait porté une charge de bois; au lieu que maintenant on emploie ce même jour sans craindre aucune peine à porter des fardeaux et à terminer des affaires. Il y a encore d'autres préceptes de la loi lesquels dans le temps présent sont entièrement abrogés.

2. Considérons quelle en est la raison, l'Apôtre n'ayant pas dit sans sujet que la loi nous a servi de conducteur pour nous mener à Jésus Christ. Pour qui est un conducteur ? Est-ce pour une personne d'un âge mur, ou pour un jeune homme ? Sans doute c'est pour un jeune homme, ou pour un enfant, c'est-à-dire, pour l'âge qui est plein de faiblesse ? Car un pédagogue, selon l'interprétation de ce terme, est le maître et le conducteur d'un enfant, auquel il ne peut imposer des préceptes parfaits que son âge ne saurait supporter. Enfin le Dieu de la loi dit par la bouche du Prophète : Je vous donnerai des préceptes qui ne sont pas bons, (Ez 20,25) c'est-à-dire, qui ne sont pas parfaits, car ce qui est bon est inmanquablement parfait. Le même Dieu pourtant a réservé les maximes les plus parfaites pour le temps de l'Évangile; aussi il dit : *Je ne suis pas venu pour détruire la loi, mais pour l'accomplir.*

3. Quelle est donc la cause de cette diversité, sinon les divers états des hommes ? Dieu savait que le peuple juif était un peuple d'une tête dure, porté au péché, charnel, facile à tomber dans l'idolâtrie, lequel entendait et n'entendait point, voyait et ne voyait point, lequel ayant la légèreté et l'instabilité d'un enfant, oubliait les préceptes qu'on lui imposait; voilà pourquoi il a donné la loi comme un conducteur à un peuple inconstant et faible, et tempérant en sa faveur les préceptes de la loi, il a voulu qu'il lut une chose et qu'il en comprît une autre, afin que le juif imprudent gardât du moins ce qu'il lisait, et qu'il ne s'écartât point de ce que la lettre lui prescrivait, et que le juif prudent comprît le dessein et l'intention divine que la lettre ne découvrait pas; que le juif imprudent gardât le commandement de la loi y et que le juif prudent en pénétrât le mystère. Ainsi la loi a la rigueur du glaive, comme le conducteur a la verge pour retenir, du moins par la menace du supplice, ce peuple faible et imparfait, au lieu que l'Évangile a en partage la douceur et la miséricorde qui accordent le pardon des péchés.

4. Saint Paul dit donc avec raison, que *la loi tue, mais que l'esprit vivifie.* La lettre circonscrit une petite partie du corps. L'esprit plein d'intelligence garde la circoncision de toute âme et de tout le corps, afin que retranchant les superfluités, – quoi en effet de plus superflu que l'avarice et l'impureté, vices que la nature n'a pas connus, mais que le seul dérèglement a inventés, – on embrasse la chasteté et on aime la tempérance, circoncision du corps est donc le signe; la circoncision de l'esprit est la vérité. Celle-là retranche un de nos membres. Celle-ci retranche le péché. La nature n'a rien produit d'imparfait dans l'homme, et il n'était pas ordonné de couper cette partie du corps comme superflue, mais la loi avertissait ceux qui faisaient ce retranchement, qu'ils devaient être encore plus attentifs à retrancher les péchés, et à se séparer de ceux qui par leurs mauvais conseils les engageaient dans les vices, quand même ils auraient avec eux l'union la plus intime, selon qu'il est écrit : *Si votre main droite vous est un sujet de scandale et de chute, coupez-la et jetez-la loin de vous. Il vous est plus expédient qu'un de vos membres périsse, que si tout votre corps était jeté dans l'enfer.* (Mt 5,30) On a donc imposé aux Juifs comme à des enfants, des préceptes qui ne renfermaient pas leurs devoirs pleinement; mais en partie, et on leur

a ordonne de conserver pur un membre de leur corps, n'étant pas capables de conserver pur le corps entier.

5. Il leur a aussi été ordonné de garder le Sabbat un jour de la semaine et de ne porter aucun fardeau, et plutôt à Dieu que dispensés de vaquer à des oeuvres serviles, ils eussent marché vers le Sabbat éternel du siècle futur sans se charger du pesant fardeau des plus énormes péchés. Mais parce que Dieu connaissait le malheureux penchant de ce peuple, il n'a prescrit à ces hommes faibles que l'observation d'une partie d'un jour, et il a réservé la plénitude pour les sorts. La Synagogue observe un jour, l'Eglise l'éternité. La loi a donc une portion, l'Evangile a la perfection.

6. Il est défendu aux juifs de porter du bois, c'est-à-dire, ce que le feu consume. Ce peuple ne s'attache qu'à l'ombre pendant qu'il suit le soleil. Pour vous, chrétien, le soleil de justice n'ayant pas souffert que l'ombre vous fût un obstacle, et répandant sur vous la brillante lumière de sa grâce, vous dit : *Allez, et donnez-vous de garde de pécher à l'avenir.* L'imitateur de ce soleil vous dit aussi : *Si l'on élève sur ce fondement un édifice d'or, d'argent, de terres précieuses, de bois, de foin, de paille, l'ouvrage de chacun paraîtra enfin, et le jour du Seigneur fera voir quel il est parce qu'il sera découvert par le feu qui mettra à l'épreuve l'ouvrage d'un chacun.* (I Cor 3,12) Ainsi élevons notre édifice sur Jésus Christ qui est notre fondement, et qui bien loin d'être exposé à brûler n'en devient que plus solide. L'or aussi bien que l'argent deviennent plus précieux par le feu.

7. Vous avez cru en m'entendant parler d'or et d'argent, que je parlais d'un or et d'un argent matériel, et vous avez désiré d'en amasser. Mais vous avez pris le change. Cet or et cet argent matériel vous accable par son poids, et ne vous produit aucun fruit. Le fardeau est pour celui qui l'amasse, l'usage pour celui qui en hérite. Cet or est brûlé comme le bois, loin de demeurer toujours. Cet argent au jour du jugement vous fera perdre la vie éternelle sans vous procurer aucun gain. On veut que vous ayez un autre or et un autre argent, savoir un bon coeur, une parole excellente dont parle le Seigneur qui donne des vases d'or et d'argent. Tels sont ses dons et ses présents : Les paroles du Seigneur font des paroles chastes et pures. C'est comme un argent éprouvé au feu, purifié dans la terre et raffiné jusqu'à sept fois. On exige de vous une conduite pleine de grâce et de sainteté, un discours chaste et modeste, on vous demande que vous faisiez éclater votre foi, non que vous faisiez tinter votre argent. Celle-là demeure; celui-ci périt. Celle-là a sa récompense et se transporte avec nous. Celui-ci nous cause le dommage de le laisser ici bas. Si quelque riche s'imagine que cet argent caché et mis en dépôt peut lui servir pour acheter la vie éternelle, qu'il sache qu'il porte un fardeau inutile qui sera consumé par le feu du jugement. Riches laissez ici votre bois si vous ne voulez pas que le fardeau dont vous êtes chargés augmente encore davantage le feu du jugement. Si vous distribuez vos richesses aux pauvres votre fardeau diminuera, et ce qui en restera ne sera plus un fardeau. Avez-vous caché pas votre or de peur que vous n'avez que le nom de chrétien, et que vous ne soyez réellement un juif, lorsque vous verrez que votre fardeau a fourni la matière de votre supplice. C'est à vous qu'il a été dit non obscurément, mais clairement : *Si l'ouvrage de quelqu'un demeure sans être brûlé, il en recevra la récompense; si au contraire l'ouvrage de quelqu'un est brûlé, il en souffrira la perte.* (I Cor 3,14)

9. Vous donc qui êtes parfaitement instruit de ce qui regarde la loi, et qui êtes affermi dans les maximes de l'Evangile, recevez avec foi et soumission l'un et l'autre Testament. Car heureux celui qui sème sur toutes les eaux où le boeuf et l'âne mettent les pieds, scion la lecture qu'on a faite aujourd'hui; c'est-à-dire heureux celui qui sème sur les peuples qui suivent la doctrine des deux Testaments. Le boeuf est celui qui laboure, qui porte le joug de la loi, duquel la loi dit : *Vous ne lierez point la bouche au boeuf qui foule le grain.* (Dt 5,4) Il a les cornes des divines Ecritures. Pour ce qui est du poulain de l'ânesse, il est marqué dans l'Evangile que le Seigneur monta dessus, comme étant la figure du peuple gentil.

10. Je crois aussi que la parole de Dieu étant riche et féconde, nous pouvons encore interpréter que le boeuf a des cornes qui impriment la terreur, que le taureau a un air féroce, que l'âne a beaucoup de douceur, ce qui s'appliquant très bien au sujet que nous traitons, je dis qu'heureux est celui qui allie la sévérité avec la douceur, et qui par l'une entretient la discipline, et par l'autre ne laisse pas opprimer l'innocence. Car une sévérité outrée par la terreur qu'elle imprime fait souvent recourir au mensonge. Dieu a préféré l'amour à la crainte. Il exige qu'on s'attache à lui par la charité. Le serviteur n'agit que par la crainte, quoique l'homme ne puisse pas être dans une crainte perpétuelle; d'autant qu'il est écrit comme on l'a lu aujourd'hui : *Ceux que vous craigniez vous craindront à leur tour.* Adieu mon fils, aimez moi parce que je vous aime.

LETTRE 75

Saint Ambroise ayant montré combien il est difficile de développer le sens de saint Paul, propose le texte de cet apôtre, qui assure que personne ne peut être héritier que par la foi. Il réfute ensuite les Juifs qui prétendent avoir droit à cet héritage à cause de l'ancien Testament, découvrant qui sont les véritables héritiers.

Ambroise à Clémentien.

1. Quoique je sache que rien n'est plus difficile que d'expliquer les Epîtres du grand Apôtre, puis qu'Origène même n'a pas à beaucoup près si bien réussi dans les commentaires qu'il a fait sur le Nouveau Testament, que dans ceux qu'il a fait sur l'Ancien, cependant puisque vous avez cru que dans ma lettre précédente je n'ai pas mal éclairci pourquoi la loi est appelée notre conducteur pour aller à Jésus Christ, je tâcherai encore de vous développer dans la lettre que je vous écris aujourd'hui, le sens de l'endroit de saint Paul sur lequel roule notre question.

2. Nous avons lu dans ce qui a précédé, que personne n'est justifié par les oeuvres de la loi, mais par la foi; parce que ceux qui s'appuient sur les oeuvres de la loi sont dans la malédiction ... Mais Jésus Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, s'étant rendu lui-même malédiction pour nous. L'héritage n'a donc pas été donné par la loi, mais par la promesse. Or les promesses de Dieu ont été faites à Abraham et à sa race ... qui est Jésus Christ. La loi a donc été établie pour faire connaître les crimes qu'on commet en la violant jusqu'à l'avènement de ce fils que la promesse regardait ... C'est pourquoi tous les hommes ont été comme renfermés sous le péché, afin que ce que Dieu avait promis fût donné par la foi de Jésus Christ à ceux qui croiraient en lui ... mais la foi étant venue nous ne sommes plus sous la loi, c'est-à-dire, sous un conducteur comme des enfants, et parce que nous sommes enfants de Dieu, et parce que nous sommes tous une même chose en Christ. Or si nous sommes tous une même chose en Jésus Christ, nous sommes la race d'Abraham et les héritiers selon la promesse. Conclusion que l'Apôtre tire de tout son discours.

3. Mais quelque juif pourrait encore s'opposer à sa doctrine et lui dire : Je suis aussi héritier puisque je suis sous la loi. Or la loi est l'Ancien Testament, et où il y a un Testament, là il y a un héritage. Et quoique saint Paul dans l'Epître aux Hébreux ait dit que le Testament n'est valide qu'après la mort du testateur, c'est-à-dire, que le Testament n'est pas valide tant que le testateur est en vie, mais qu'il devient ferme et irrévocable par sa mort, le Seigneur néanmoins ayant parlé des juifs dans le prophète Jérémie, et ayant dit : *Mon héritage est devenu comme un lion à mon égard*; il n'a pas voulu leur refuser tout-à-fait la qualité d'héritiers. Mais il est des héritiers qui n'en ont que le nom. Il en est qui en ont la réalité. Et l'on appelle héritiers durant la vie du testateur ceux qui sont écrits dans le Testament, mais sans avoir l'héritage.

4. Il est aussi des enfants qui étant héritiers ne sont pas différents d'un serviteur étant sous la puissance des tuteurs et des curateurs. *Ainsi, dit saint Paul, lorsque nous étions encore juifs, nous étions assujettis aux premières et plus grossières instructions que Dieu a données au monde, mais lorsque les temps ont été accomplis, et que Jésus Christ est venu, nous ne sommes plus esclaves, mais libres si nous*

croyons en Jésus Christ. (Gal 4,3) Dieu a donc donné aux juifs une apparence d'héritage, et leur en a refusé la possession. Ils ont le nom d'héritiers, ils n'en ont pas les avantages. Semblables aux enfants qui étant héritiers n'en ont que le simple nom, sans avoir l'autorité de disposer de l'héritage, sans avoir le droit de commander et de faire usage de leurs biens, parce qu'ils attendent l'âge compétent pour n'être plus sous le pouvoir des curateurs.

5. Les Juifs donc sont comme les enfants sous un conducteur. La loi est ce conducteur. Le conducteur conduit au maître. Pour nous, nous n'avons point d'autre maître que Jésus Christ : *N'appeliez personne votre Seigneur et votre maître, car vous n'avez qu'un Seigneur et qu'un Maître qui est Jésus Christ.* On craint le conducteur. Le maître montre la voie du salut. La crainte donc mène à la liberté, la liberté à la foi, la foi à la charité; la charité procure l'adoption, l'adoption donne l'héritage. Ainsi où est la foi, là est la liberté. Car l'esclave est dans la crainte. Le libre est dans la foi. L'un est sous la lettre, l'autre sous la grâce. Celui-là est dans la servitude, celui-ci est dans l'esprit. Or *où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté.* Si donc où est la foi là est la liberté, où est la liberté là est la grâce, où est la grâce, là est l'héritage; le juif par conséquent qui ne l'est que selon la lettre et non pas selon l'esprit, est dans la servitude. Car quiconque n'a pas la foi n'a pas la liberté de l'esprit. Où il n'y a nulle liberté, il n'y a nul le grâce. Où il n'y a nulle grâce, il n'y a nulle adoption. Où il n'y a aucune adoption, il n'y a aucun droit de succéder à l'héritage.

6. Le Testament étant donc comme fermé, le juif jette en quelque sorte les yeux sur l'héritage, mais il ne le possède pas. Il n'a pas même l'autorité de lire le Testament. Car comment dit-il, *notre père*, lui qui nie que Jésus Christ soit le véritable Fils de Dieu par la grâce duquel nous sommes les enfants adoptifs ? Comment appelle-t-il un testament, lui qui nie la mort du testateur ? Comment s'attribue-t-il la liberté, lui qui nie la vérité du sang dont il a été racheté ? C'est ce sang en effet qui est le prix de notre liberté, selon la parole de saint Pierre : *Vous avez été rachetés par le sang précieux*, non d'un agneau ordinaire, mais de celui qui est venu avec la douceur et l'humilité d'un agneau, et qui a délivré tout le monde par la seule victime de son corps, comme il dit lui-même : *J'ai été mené comme un agneau pour être immolé*. C'est pourquoi saint Jean dit : *Voilà l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde*.

7. Le juif donc n'étant héritier que selon la lettre et non pas selon l'esprit, est semblable à un enfant qui est sous le pouvoir des tuteurs et des curateurs. Le chrétien au contraire qui connaît la plénitude des temps où Jésus Christ est venu dans le monde, étant formé d'une femme et assujetti à la loi pour racheter ceux qui étaient sous la loi, le chrétien, dis-je, par l'unité de la foi et la connaissance du Fils de Dieu, s'élève jusqu'à l'état d'un homme parfait, à la mesure de l'âge et de la plénitude selon laquelle Jésus Christ doit être formé en lui. Adieu, mon fils, aimez moi parce que je vous aime.

LETRE 76

A la prière d'Irénée, il fait un précis de l'Épître de saint Paul aux Ephésiens.

Ambroise salue Irénée.

1. Vous avez demandé que je vous fasse un précis de l'Épître de saint Paul aux Ephésiens laquelle paraît obscure, à moins qu'en distinguant les parties qui la composent, vous ne connaissiez qui sont ceux auxquels l'Apôtre a cru devoir persuader que nous ne devons pas désespérer d'obtenir le royaume de Dieu.

2. Saint Paul a d'abord proposé l'espérance des récompenses, et l'héritage des promesses célestes qui se sont approchées de nous par la passion et la résurrection de Jésus Christ, comme un motif très puissant qui porte d'ordinaire les gens de bien à embrasser la vertu.

3. Il a ajouté ensuite que Jésus Christ non seulement nous a obtenu notre retour dans le paradis, mais qu'il a accordé à notre chair par l'union qu'elle a avec le corps de ce divin Sauveur, l'honneur d'être assis avec lui dans le ciel sur son trône, de sorte que vous ne devez pas douter à présent que vous ne puissiez y monter, sachant que la société que vous avez avec la chair de Jésus Christ vous donne droit au royaume céleste; sachant qu'étant descendu du sein de son Père pour accomplir toutes choses, il a tout réconcilié par son sang tant ce qui est sur la terre que ce qui est dans le ciel, sachant que par le ministère de ses apôtres, de ses prophètes, de ses prêtres, il a affermi son ouvrage et assemblé les gentils; sachant que la fin de notre espérance c'est son amour pour croître en toutes choses par lui, parce qu'il est le chef de tous, et que par l'efficace de son influence selon la mesure qui est propre à chacun, nous sommes tous formés et édifiés en un seul corps par la charité.

4. Il ne faut donc pas désespérer que les membres soient joints à leur chef, surtout ayant été prédestinés dès le commencement du monde pour être les enfants adoptifs de Dieu par Jésus Christ, et notre prédestination ayant été prouvée, lorsqu'il a assuré ce qui a été dit dès le commencement, que l'homme quitterait son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et que c'est là un grand sacrement en Jésus Christ et en son Eglise. Si donc le mariage d'Adam et d'Eve est un grand sacrement en Jésus Christ et en son Eglise, il est certain que comme Eve a été l'os des os de son mari, et la chair de sa chair, nous sommes aussi les membres du Corps de Jésus Christ, les os de ses os et la chair de sa chair.

5. Or il n'est point d'Épître qui répande avec éclat tant de bénédictions sur le peuple de Dieu que celle-ci, dans laquelle l'Apôtre ce riche dispensateur de la grâce de Dieu assure que Dieu nous a non seulement bénis, mais qu'il nous a comblés de toute sorte de bénédictions spirituelles pour le ciel; qu'il nous a prédestinés pour être ses enfants adoptifs; qu'il nous a comblés de grâces en son Fils, et qu'elles ont été assez abondantes pour nous faire connaître le mystère de sa volonté éternelle; que de plus, lorsque Jésus Christ dans la plénitude des temps a tout pacifié tant ce qui est sur la terre que ce qui est dans le ciel, nous avons été unis à lui comme par sort, afin que tout ce que la loi ordonne et tout ce que la grâce inspire fût accompli en nous, lors même que nous semblions être élus selon la loi dans la jeunesse, qui n'est autre qu'une vie sans tache, n'ayant rien ni des dérèglements des jeunes gens, ni de la faiblesse des vieillards, ayant aussi appris à combattre avec un courage viril non seulement contre des hommes de chair et de sang, mais aussi contre toute l'armée des esprits de malice répandus dans l'air.

6. Ainsi comme la terre que les juifs prirent sur leurs ennemis leur fut donnée comme par sort, de même la grâce nous est venue par sort; afin que nous soyons la possession de Dieu qui possède nos reins, c'est-à-dire, qui les rend le siège de la chasteté et de la tempérance. Voulez-vous connaître quel est ce sort; Rappelez-vous celui qui tomba sur saint Mathias pour être mis à la place de Judas, et remplir la douzième place du collège apostolique. Le prophète David dit encore : *Si vous dormez- entre deux sorts*, d'autant que celui qui se tient entre le sort de l'Ancien Testament et le sort du Nouveau, et qui se repose dans l'un et dans l'autre, est admis à goûter la tranquillité du royaume céleste. Les filles de Salphaad demandaient ce sort de l'héritage de leur père, et Dieu par son jugement approuva leur demande. Mais elles demandaient à l'ombre, Salphaad signifiant l'ombre de la bouche. Elles demandaient donc à l'ombre du discours, et elles disaient ce qui ne leur était pas révélé. Ainsi les filles de Salphaad demandaient l'héritage de leur père à l'ombre du discours, au lieu que nous demandons l'héritage de notre père dans la splendeur de l'Évangile et dans la manifestation de la grâce.

7. Soyons donc la possession de Dieu, et que Dieu soit aussi notre portion, puisqu'on trouve en lui les richesses de sa gloire et de son héritage. En effet qui est-ce qui est riche, si ce n'est Dieu qui a tiré toutes choses du néant ? Mais il est encore plus riche en miséricorde; nous

ayant tous rachetés, et d'enfants de colère que nous étions par notre naissance charnelle, et dignes de toutes les vengeances du ciel nous ayant entièrement changés, et nous ayant rendus, comme étant l'Auteur de la nature, des enfants de paix et de charité. Car qui peut changer la nature, que celui qui a formé la nature ? Aussi nous a-t-il retirés de la mort, et après nous avoir vivifiés en Jésus Christ, il nous a fait asseoir dans le ciel en notre Seigneur Jésus Christ.

8. Ce n'est pas qu'aucun homme ait mérité la prérogative de s'asseoir sur le trône de Dieu, n'y ayant que le seul Fils à qui son Père a dit : *Asseyez-vous à ma droite*. Mais tout le genre humain a reçu cet honneur dans la chair de Jésus Christ, qui s'est uni à notre chair par les liens d'une même nature. Car comme dans notre chair il a été soumis, et qu'uni intimement à notre corps il a été obéissant jusqu'à la mort, de même dans sa chair nous nous sommes assis avec lui sur le trône céleste. Nous ne nous y sommes donc pas assis de nous-mêmes; mais nous nous y sommes assis en Jésus Christ et avec Jésus Christ, qui seul est qualifié de Fils de l'homme a droit d'être assis à la droite de Dieu, comme il le dit lui-même : *Je vous dis que vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de Dieu*. (Mt 26,64) En quoi sa grâce et sa bonté se sont répandues sur nous avec abondance en Jésus Christ, en sorte qu'étant morts par nos oeuvres y étant rachetés par la foi, et sauvés par la grâce, il nous a favorisé du don d'une parfaite liberté, par lequel notre nature étant comme ressuscitée a ressenti la grâce de la nouvelle créature, afin qu'étant créés en Jésus Christ dans les bonnes oeuvres nous y marchions, nous qui avions dégénéré de la justice par le péché que nous avons hérité d'un père criminel.

9. En effet l'inimitié qui était auparavant dans la chair étant détruite, la paix de tout l'univers a été faite dans le ciel, afin que les hommes fussent comme des anges sur la terre, que toutes les nations ne fussent plus qu'une même chose et un même Israël, et que la muraille qui séparait l'homme ancien et l'homme nouveau par une odieuse discorde étant ôtée, ils se réunissent l'un et l'autre en un seul homme. Car comme cette chair par sa nature avait excité des querelles, des haines, et des dissensions, et que la loi nous avait chargés de chaînes comme des criminels condamnés au supplice, Jésus Christ a réprimé par la mortification les révoltes et les mouvements déréglés de la chair, et a aboli par la doctrine la loi chargée de tant de préceptes, montrant qu'il ne faut pas expliquer à la lettre les ordonnances de la loi spirituelle; puisqu'elle abolissait le repos oisif du sabbat, et la cérémonie superflue de la circoncision corporelle, et quelle donnait à tous les hommes dans un même esprit un accès libre et favorable au Père céleste. Car comment pourrait-il y avoir le moindre sujet de discorde parmi les hommes qui sont appelés à une même vocation, qui ne sont qu'un seul corps etc qu'un seul esprit ?

10. Car qu'a fait Jésus Christ en descendant du ciel, sinon de nous mettre en liberté nous qui étions esclaves, et de faire ses captifs de ceux qui étaient captifs du démon, et chargés des chaînes de l'impiété, en les liant avec les entraves de la sagesse où chaque homme prudent a mis les pieds, selon qu'il est écrit : et lorsqu'il est descendu du ciel, et lorsqu'il y a monté *pour remplir toutes choses*, et que nous tous nous avons reçu de sa plénitude.

11. Voilà pourquoi après avoir rempli l'Eglise du saint Esprit il y a mis des apôtres, d'autres pour être prophètes, d'autres pour être évangélistes, d'autres pour être pasteurs et docteurs, afin que les fidèles, par leurs exhortations, fissent des progrès continuels dans la vertu, et que l'ouvrage de leur ministère prît chaque jour de nouveaux accroissements. L'édifice spirituel d'un chacun est construit selon la mesure de l'âge intérieur, laquelle mesure parfaite d'une vie sans tache, c'est-à-dire de l'homme parfait, puisant de la plénitude de Jésus Christ, a reçu la plénitude de la grâce.

12. Or quel est l'homme parfait sinon celui qui ayant quitté cet esprit d'amusement ordinaire aux enfants, et qui n'étant plus sujet à la légèreté et à l'inconstance de l'adolescence, ni aux fougues de la jeunesse, a pris la fermeté de l'homme parfait, et en est venu à cette maturité de moeurs qu'il ne se laisse pas facilement séduire par les discours d'un faux docteur, ni pousser contre les écueils par les horribles tempêtes qu'excite une mauvaise doctrine, où l'on cherche un remède et une ressource dans le sein de l'erreur, qui suit la vérité non seulement dans ses paroles, mais dans ses oeuvres, qui élève en lui l'édifice de la charité, afin que par l'unité de la foi et la lumière de la connaissance, il aille au-devant de Jésus Christ, et qu'il ne manque pas à ce divin Chef, comme étant son membre, c'est-à-dire à Jésus Christ qui est le chef de tous les hommes, et duquel tout le corps des fidèles et des sages par la céleste harmonie du Verbe, est joint et uni avec une si juste proportion; qu'il reçoit par tous les vaisseaux et toutes les liaisons qui portent l'esprit et la vie, l'accroissement qu'il lui communique par l'efficace de son influence, selon la mesure qui est convenable à chacun des membres, afin qu'il se forme ainsi et s'édifie par la charité, et qu'il s'élève un seul temple de Dieu, et une seule maison céleste dans le coeur de tous les hommes.

13. C'est dans cette maison, comme je crois, qu'il faut recevoir la liaison d'une même foi et d'un même esprit, qui unit non seulement les saints, mais tous les fidèles, et même toutes les Vertus et les Puissances célestes, afin que par un certain accord de vertus et de ministères, un seul corps composé de tous les esprits qui sont d'une nature raisonnable, soit uni à Jésus Christ son chef, toutes les parties de l'édifice étant si bien jointes ensemble, que par le toucher même on ne saurait discerner qu'il y ait entre elles la moindre séparation. Ce qui ne sera pas difficile à cet habile architecte de s'unir chaque homme selon la mesure de ses mérites et la grandeur de sa foi, par ce que la charité qui édifie n'y laisse aucune fente qui puisse en causer la ruine. Il est donc hors de doute que les Puissances célestes formeront avec nous une sainte société pour édifier ce temple. Car c'est un sentiment peu sensé que de s'imaginer que des hommes mortels puissent s'élever par la charité jusqu'à bâtir le temple de Dieu, et lui former en eux une habitation et un domicile par la présence de son Esprit, et que les Puissances célestes n'ayant pas le même avantage.

14. C'est pourquoi afin que ce saint édifice et cet auguste temple se construise en nous avec plus de vitesse, l'Apôtre nous exhorte d'ouvrir les yeux du coeur, et de les élever en haut, de chercher avec ardeur à connaître Dieu, de cacher ses commandements dans nos coeurs, d'approfondir la vérité, de renoncer aux désirs dérégés, d'avoir en horreur les passions d'ignominie, de nous renouveler par la grâce des sacrements, de réprimer la colère, d'étouffer avant le coucher du soleil le ressentiment des injures, de prendre garde que notre raison ne soit renversée par notre ennemi, par cet esprit qui eut le pouvoir d'entrer dans le coeur de Judas, et qui brisa les portes de son âme, afin qu'il ne pût ni résister aux attraits de l'avarice, ni n'être plus un voleur, ni ne pas se livrer au mensonge, ni ressusciter d'entre les morts, ni avoir de la sobriété dans l'usage des créatures. Ce grand apôtre désire que la femme soit soumise à son mari comme l'Eglise l'est à Jésus Christ; que le mari donne sa vie pour sa femme comme Jésus Christ a donné la sienne pour l'Eglise. Enfin nous regardant comme de vaillants soldats, il veut que nous prenions les armes de Dieu, et que nous combattions toujours non seulement contre des hommes de chair et de sang, mais encore contre les esprits de malice, afin que nous ne soyons ni amollis par les attraits de nos passions, ni surpris par les pièges des étrangers. Je vous ai fait le mieux que j'ai pu ce court abrégé. Adieu, mon fils, aimez-moi parce que je vous aime.

LETRE 77

Honontien ayant demandé quel est cet héritage que plusieurs ne font pas difficulté d'obtenir au prix de leur vie.

Ambroise à Horontien.

1. Ce n'est pas sans sujet que vous avez demandé quel est le divin héritage, et d'où vient qu'on l'estime si fort, que plusieurs pour l'obtenir, ne font pas difficulté de souffrir la mort même. Mais si vous considérez que dans l'usage ordinaire des hommes, l'espérance d'un héritage temporel fait qu'on a plus de vénération pour ses parents, et qu'on respecte davantage leurs droits et leur autorité, de peur que si un fils manque de respect et de tendresse, le père ne se venge de sa révolte en le déshéritant ou en l'éloignant de la maison; vous cesserez sans doute d'être surpris pourquoi on désire avec tant d'ardeur le divin héritage.

2. Or cet héritage est proposé à tous les chrétiens; car Isaïe dit : *il est un héritage pour ceux qui croient dans le Seigneur.* (Is 54,17) Et nous espérons le posséder par la promesse et non pas par la loi. Cela est prouvé par un exemple de l'Ancien Testament, lorsque Sara dit : *chassez, la servante et son fils : car le fils de la servante ne sera pas héritier avec mon fils Isaac.* (Gen 21,10) Isaac est le fils de Sara. Ismaël est le fils de la servante. Ils sont tous deux avant la loi. La promesse est donc plus ancienne que la loi. Nous sommes les enfants d'Isaac selon la promesse. Les juifs sont les enfants de la servante selon la chair. Nous avons pour mère la femme libre qui n'enfantait point, et qui devenue ensuite féconde par la promesse, a mis au monde un enfant mâle. Les juifs ont pour mère Agar qui n'enfante que des esclaves. Celui à qui on promet la grâce est libre. Celui à qui on impose le joug de la loi est esclave. La promesse nous a donc été faite avant que la loi leur fut donnée, et selon la nature, la liberté est plus ancienne que la servitude. La liberté vient donc de la promesse. La servitude vient de la loi. Mais quoique la promesse soit avant la loi, comme je l'ai dit, que la liberté soit l'effet de la promesse, et que la charité soit dans la liberté, la charité néanmoins est conforme à la loi, la charité étant au-dessus de la liberté.

3. Est-ce que nous ne sommes pas serviteurs ? Comment donc est-il écrit : *serviteurs loués le Seigneur ? Comment l'Apôtre dit-il : faites de bon coeur la volonté de Dieu comme étant serviteurs de Jésus Christ.* (Ep 6,6) Mais il est une servitude qui est libre parce qu'elle est volontaire, et dont l'Apôtre dit : *celui qui a été appelé étant libre, est serviteur de Jésus Christ.* (I Cor 7,22) C'est la bonne volonté non la nécessité qui forme cette servitude. Ainsi nous sommes les serviteurs de notre Créateur; mais nous avons la liberté que la grâce de Jésus Christ nous a procurée, étant nés par la promesse selon la foi. Ainsi étant nés de la femme libre, offrons le sacrifice de la liberté, faisant le signe de la Croix sur notre front comme il convient à des hommes libres, de sorte que nous ne rougissions pas de ce signe, mais que nous nous en glorifions, comme nous ayant été imprimé par l'esprit et non pas par la chair. C'est à nous qu'est dit très bien : *demeurez fermes, et ne vous mettez pas sous le joug d'une nouvelle servitude.* (Gal 5,1) Car le joug de la servitude est plus pesant que la servitude même.

4. Isaac dit à son fils Esaü qui lui demandait sa bénédiction : *Votre bénédiction sera dans la graisse de la terre, et dans la rosée du ciel qui vient d'en-haut : vous vivrez de votre épée, et vous servirez votre frère, et le temps viendra que vous secouerez son joug.* (Gen 27,30) Comment convient-il de dire qu'il servira son frère lorsqu'il aura secoué son joug, à moins que nous ne mettions de la différence dans la servitude ? Et quelle est cette différence ? Que l'Écriture elle-même nous l'apprenne. Isaac était plein de bonté, et il l'était pour nous qui, par son moyen, naissons pour être libres. Et il était bon père pour l'un et l'autre de ses fils. Enfin il les aimait tous deux, il en donna des preuves à l'un par son affection, et à l'autre par sa bénédiction. Car il avait dit à l'aîné de lui apporter à manger, et de recevoir sa bénédiction. Mais pendant qu'il retarde et qu'il cherche du gibier dans les forêts et dans les campagnes, son frère plus jeune apporta à son père une viande qu'il prit sans sortir de la maison parmi les brebis de son troupeau.

5. Jésus Christ est la chair salutaire de tous les hommes. La foi est une viande excellente. La miséricorde est une viande agréable. La grâce est une viande charmante. Ces viandes forment le festin du peuple de l'Église sainte. L'Esprit de Dieu est une bonne viande. La rémission des péchés est une bonne viande; mais la rigueur de la loi et la terreur des peines dont elle menace, est une viande dure, mais l'observance de la loi préférée à l'indulgence de la grâce, est une viande sauvage. Enfin les juifs sont sous la malédiction, et nous dans la bénédiction. La foi est une viande légère. *Cette parole est proche de votre bouche et de votre coeur.* (Dt 30,14) La viande

de la loi est tardive. Enfin pendant qu'on attendait que Dieu donnât la loi, le peuple tomba dans l'idolâtrie.

6. Isaac donna donc sa bénédiction à un fils fidèle et diligent; mais comme il était bon pere, il réserva à l'aîné une autre bénédiction où il le fit le serviteur de son frère; non que son intention fût d'assujettir sa famille à une honteuse servitude, mais il crut qu'il était juste que celui qui ne sait pas se conduire et se gouverner, soit obligé de servir et d'être soumis à un autre plus prudent que lui, afin qu'étant sous sa direction, il ne fust point de chutes, et que sa folie et sa témérité ne l'entraînent pas dans le précipice. Cette sorte de servitude est donc donnée comme une bénédiction, et elle est mise au nombre des biens parmi la servilité de la terre et la rosée du ciel, qui vient d'en-haut. Mais parce qu'il avait dit : vous vivrez, de votre épée, de peur que la puissance et le courage ne lui inspirassent une funeste présomption, il ajouta : vous serez le serviteur de votre frère, afin que vous acquériez les fruits abondants de la chair et la rosée de la grâce divine, et que vous imitiez celui qui vous gouvernera par ses préceptes et par ses exemples.

7. Mais cela arrivera lorsque vous aurez secoué son joug de dessus vos épaules, afin que vous ayez la récompense d'une servitude volontaire, et que vous n'essuyiez pas la honte d'être esclave par nécessité; car cette sorte de servitude forcée et nécessaire est très déshonorante, mais celle à laquelle l'amour nous assujettit, est pleine d'honneur; c'est pourquoi l'Apôtre dit : *si je prêche de bon cœur j'en aurai la récompense, mais si je ne fais qu'à regret, je dispense seulement ce qui m'a été confié.* (I Cor 9,17) Il vaut donc bien mieux avoir la récompense que d'être seulement chargé de la dispensation. Ne nous soumettons donc pas au joug de la servitude, mais servons-nous par une charité toute spirituelle; parce que l'Apôtre dit : *assujettissez-vous les uns aux autres par une charité spirituelle.* (Gal 5,13) La crainte fait le caractère de la loi, comme la charité fait celui de l'Évangile. La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse, mais la charité est la plénitude de la loi. Cependant la Loi même dit : tous les commandements sont compris en abrégé dans cette parole, et toute la Loi est renfermée dans ce seul précepte, vous aimerez votre prochain.

8. Voilà donc ce que j'ai établi, que quoique la servitude vienne de la Loi, la liberté est néanmoins selon la Loi. Car la charité produit la liberté et la crainte la servitude. Il y a donc une charité de la Loi et une servitude de la charité. Mais la Loi a prédit et annoncé la charité, et la charité de l'Évangile est le principe d'une pieuse servitude.

9. La Loi n'est donc pas inutile, puisque comme un conducteur elle accompagne et soutient les faibles. Quand je parle des faibles, j'entends la faiblesse des moeurs et non pas celle des corps. En effet ceux-là sont enfants qui ne savent pas articuler la parole de Dieu, et qui ne connaissent pas ses oeuvres merveilleuses. Car si une heureuse vieillesse est une vie sans tache, l'âge de l'adolescence est une vie pleine de souillures. La Loi a donc été notre conducteur jusqu'à la venue de la foi, et *comme faibles*, dit saint Paul, *nous étions sous la garde de la Loi qui nous tenait renfermés pour nous disposer à cette foi qui devait être révélée un jour.* (Gal 3,23) Mais après que la foi est venue, il ne dit pas l'Évangile, mais la foi, n'y ayant nulle autre foi que celle de l'Évangile. Car quoique la justice de Dieu y soit révélée, cette justice qui vient de la foi et qui se perfectionne dans la foi, cette foi appartient pourtant à la Loi, pourvu qu'on y ajoute la plénitude de la foi. C'est donc avec raison qu'on a dit que cette foi est seule et unique, parce que celle de la Loi, n'est pas une foi sans celle-là qui raffermirait. Enfin lorsque cette foi est venue, la plénitude est venue, l'adoption des enfants est venue. La faiblesse a cessé. L'enfance a disparu. Nous avons atteint jusqu'à l'homme parfait. Nous nous sommes revêtus de Jésus Christ. Car comment peut être faible et enfant celui en qui Jésus Christ est la force et la vertu de Dieu ? Nous sommes donc venus à un état de perfection. Nous avons reçu les préceptes de la perfection.

10. Vous avez entendu lire aujourd'hui : *je ne puis rien faire de moi-même. Je juge selon ce que j'entends.* (Jn 5,30) Vous avez ouï lire : je ne vous accuse pas, je ne vous juge pas. Je ne vous accuse pas, vous avez un accusateur qui est Moïse en qui vous espérez. Vous avez ouï lire : *si je rends témoignage de moi-même, mon témoignage n'est pas véritable.* J'ai appris quel juge, quel témoin je dois être. Car il ne dit pas comme étant faible : *je ne puis rien faire de moi-même.* Celui qui l'entend ainsi, est véritablement faible. A la vérité le Fils ne fait rien sans son Père, leur opération étant commune, et n'ayant qu'une même puissance. Mais il parle en cet endroit comme juge, afin que nous qui sommes hommes et qui sommes chargés de juger, nous sachions qu'il faut former nos sentences, non sur notre volonté et notre pouvoir, mais sur les règles de la justice et de l'équité.

11. Supposez qu'un criminel accusé et convaincu d'un crime, n'emploie pas pour sauver sa vie, des moyens de défense, mais que n'ayant recours qu'aux supplications et aux prières, il se

jette aux pieds de son juge : le juge lui répond : je ne puis rien faire de moi-même. La justice et non mon pouvoir doit être la règle de mon jugement. Ce n'est pas moi qui vous juge. Ce sont vos actions qui prononcent votre jugement. Ce sont elles qui vous accusent et qui vous condamnent. Les lois vous déclarent coupable. En qualité de juge je ne les change pas, je les observe. Je ne prononce rien de moi-même. C'est le crime que vous avez commis qui forme votre arrêt. Je juge selon ce que j'entends, non selon ce que je veux. Voilà pourquoi mon jugement est véritable et juste, parce que je ne suis pas ce que me dicte ma volonté, mais ce que me prescrit l'équité.

12. Ainsi considérons quelle doit être la manière sainte et religieuse d'un jugement. Le Seigneur du ciel et de la terre, le juge de tous les hommes, dit : *je ne puis rien faire de moi-même, je juge selon ce que j'entends*. Et un homme ose dire à son Seigneur : *ne savez-vous pas que j'ai le pouvoir de vous attacher à une croix, et que j'ai le pouvoir de vous en délivrer ? Pourquoi Jésus Christ ne peut pas ? c'est, dit-il, parce que mon jugement est véritable et juste; car je ne cherche pas à faire ma volonté mais la volonté de celui qui m'a envoyé*. (Jn 5,31) C'est-à-dire, je ne cherche pas à faire la volonté de cet homme que vous voyez, la volonté de celui que vous croyez n'être qu'un homme, la volonté de la chair; car l'esprit est prompt et la chair est faible; mais la volonté de Dieu qui est l'auteur de la Loi et l'arbitre du jugement. Le témoin pareillement est véritable, lorsqu'il ne se rend pas témoignage à lui-même, mais à un autre; car il est écrit : *Que ce ne soit pas votre bouche qui vous loue, mais celle de votre prochain*.

13. On dit donc très bien aux juifs dans un sens mystique : je ne vous juge point, c'est-à-dire, moi qui suis le Rédempteur de tous les hommes, moi qui remets les péchés, je ne vous juge point, vous qui n'avez pas voulu me recevoir. Je ne juge point, moi qui pardonne volontiers. Je ne juge point, moi qui rachète les pécheurs au prix de mon sang. Je ne juge point, moi qui efface les iniquités et qui les ôte de mon souvenir. Je ne juge point, moi qui désire plus la vie du pécheur que sa mort. Je ne juge pas, moi qui ne condamne pas, mais qui justifie ceux qui confessent leurs péchés. C'est Moïse en qui vous mettez votre confiance, lequel vous accuse et vous reprend. C'est lui qui est votre accusateur, parce qu'il n'a pas le pouvoir de juger, ce pouvoir étant dévolu à son Seigneur et à son Maître. Celui donc en qui vous espérez est votre accusateur. Celui en qui vous n'avez pas voulu espérer est le seul qui pardonne.

14. Combien grande est donc l'imprudence des juifs ? C'est justement qu'on les accuse des crimes dont ils sont coupables, d'autant qu'ils se font choisi un sévère accusateur, et qu'ils ont refusé un bon juge. Aussi ne reçoivent-ils point de pardon, et ils n'ont à attendre que le supplice.

15. Vous êtes donc heureux, mon fils, d'avoir commencé par la Loi, et d'avoir été confirmé par l'Evangile, d'avoir passé d'une foi à une autre foi selon qu'il est écrit : *le juste vit de la foi*. Adieu, aimez-moi, parce que je vous aime.

LETRE 78

Nous sommes comme Abraham justifiés par la foi, qui nous rend les enfants de la femme libre. La circoncision n'a eu de force que par Jésus Christ. Il ne faut attendre la justice que de la foi, et si la foi est parfaite, elle n'est jamais sans charité.

Ambroise à Horontien.

1. Si Abraham a cru en Dieu, et que cela lui ait été imputé à justice et que ce qui est imputé à justice, (Gen 15,6) ne l'est que parce qu'on passe de l'incrédulité à la foi, il est certain que nous sommes justifiés par la foi, non par les oeuvres de la Loi. Or Abraham a eu deux enfants, Ismaël et Isaac, l'un de la servante, l'autre de la femme libre. Et Dieu lui dit : *chassez la servante et son fils, car le fils de la servante ne sera pas héritier.* C'est pourquoi nous ne sommes pas les enfants de la servante, mais de la femme libre, et c'est Jésus Christ qui nous a acquis cette liberté. D'où l'on conclut que ceux qui font les imitateurs de la foi d'Abraham font plus véritablement ses enfants, étant infiniment plus avantageux d'être les héritiers de sa foi que les successeurs de sa race. La Loi est un pédagogue. La foi est libre. Rejetons donc les oeuvres de la servitude. Attachons-nous à la grâce de la liberté. Laissons l'ombre pour suivre la lumière du Soleil. Abandonnons les rites et les cérémonies du Judaïsme.

2. La circoncision d'une partie du corps ne sert de rien. Car saint Paul dit : *je vous dis, moi Paul, que si vous vous faites circoncire, Jésus Christ ne vous servira de rien,* (Gal 5,2) non qu'il ne le puisse, mais parce qu'il juge indignes de ses bienfaits ceux qui cessent de marcher dans ses voies.

3. Il est vrai qu'autrefois Séphora ayant circoncis son fils, se délivra d'un danger éminent; mais alors Jésus Christ lui fut utile, parce que dans ce temps-là il différait encore d'exiger des hommes la pratique de la perfection. Jésus Christ est venu lorsque le peuple des croyants était encore dans l'enfance, mais il n'est pas venu comme un enfant, mais comme étant parfait en toutes choses. Il a été d'abord circoncis selon la Loi pour ne la pas violer. Il a été ensuite circoncis par la croix pour accomplir la Loi. Ce qui ne se faisait donc qu'en partie a cessé, parce que ce qui était parfait est arrivé, car la croix n'a pas circoncis en Jésus Christ seulement un membre, mais elle a retranché dans tout le corps les plaisirs non absolument nécessaires.

4. Peut-être demande-t-on encore pourquoi celui qui venait nous montrer une circoncision parfaite, a voulu recevoir celle qui ne se faisait qu'en partie ? Pour répondre à cette question je ne crois pas qu'il faille longtemps réfléchir. En effet si Jésus Christ s'est fait péché pour nous purifier de nos péchés, s'il s'est fait pour nous malédiction, pour éloigner de nous les malédictions de la Loi, par la même raison il a été circoncis pour nous, pour abolir la circoncision ordonnée par la Loi, devant nous procurer le salut par la Croix.

5. L'Apôtre nous anime donc en vertu de la foi d'espérer que nous recevrons du saint Esprit sa justice, et nous ordonne qu'étant appelés à la liberté; nous ne devons pas faire servir cette liberté pour contenter les désirs de la chair, car la circoncision ni l'incirconcision ne servent de rien, mais la foi animée par la charité. C'est pourquoi il est écrit : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu.* Celui qui aime, croit indubitablement, et chacun en croyant commence à aimer. Abraham crut, et il commence ainsi à aimer. Il ne crut pas en partie mais totalement, autrement il n'aurait pas eu une charité pleine et parfaite, parce qu'il est écrit : *La charité croit tout,* si elle ne croit pas tout, elle ne paraît pas être une charité parfaite. La charité parfaite ne donne donc point de borne à la foi.

6. Cependant je ne dirai pas facilement que toute foi ait aussitôt une parfaite charité, d'autant que l'Apôtre dit : *quand j'aurais toute la foi possible jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien.* Car comme il y a dans un homme chrétien trois vertus principales, la foi, l'espérance et la charité, la charité est la plus grande des trois.

7. Mais je crois que l'Apôtre a dit cela comme une suite de son discours, car il me semble qu'il n'est guère possible que celui qui a toute la foi jusqu'à transporter les montagnes, n'ait pas la charité, comme aussi que celui qui pénètre tous les mystères, et qui a une parfaite science de toutes choses n'ait pas la charité, surtout puisque saint Jean dit : *tout homme qui croit que Jésus est le Christ, est né de Dieu,* et qu'il a dit plus haut : *Celui qui est né de Dieu ne pèche point.* D'où on conclut que si celui qui croit que Jésus est le Christ, est né de Dieu, et que celui qui est né de Dieu ne pèche point; sans doute celui qui croit que Jésus est le Christ ne pèche point. Que si quelqu'un pèche, c'est une marque qu'il ne croit point; et s'il ne croit point, il n'aime point. Or celui qui n'aime point, est coupable de péché. Ainsi celui qui pèche n'aime point, parce que la

charité couvre la multitude des péchés. Que si la charité exclut l'affection du péché, puisque même elle chasse dehors la crainte, il est évident que la charité est toujours remplie d'une foi parfaite.

8. Enfin les apôtres qui devaient être les amis de Jésus Christ lui dirent : *Augmentez-nous la foi*. Demandant à ce charitable Médecin qu'il guérît leur foi encore faible et infirme. C'est cette foi qui était affaiblie encore lorsque leur Maître dit à saint Pierre : *Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté ?* (Mt 14,32) La foi donc marchant devant la charité entre dans l'âme et prépare la voie à l'amour qui doit venir. Ainsi toute foi se trouve où est la charité parfaite.

9. C'est pourquoi je crois qu'il est dit : Que *la charité croit tout*, c'est-à-dire, qu'elle fait en sorte que la foi croit tout et que cette âme a toute la foi possible; comme elle croit tout, aussi il est écrit qu'elle espère tout, voilà pourquoi elle est plus grande, parce qu'elle renferme et l'espérance et la foi.

10. Celui qui a une telle charité ne craint rien, parce que la charité met dehors la crainte, et la crainte étant étouffée et ne subsistant plus, la charité, souffre tout, supporte tout. Celui donc qui par la charité supporte tout, ne saurait craindre le martyre. Et c'est pour cela que l'Apôtre finissant l'Épître aux Galates, dit comme étant victorieux : *Le monde est crucifié pour moi, et je suis crucifié pour le monde*. Adieu, mon fils, aimez-moi parce que je vous aime.

LETRE 79

Il assure a Bellicie qui avait cru en Jésus Christ et qui s'était relevé d'une dangereuse maladie, qu'il doit attribuer à la visite du Christ, et la maladie ou il est tombé et la santé qu'il a recouvrée. Il l'exhorte a s'attacher fidèlement à lui et de se hâter à recevoir les autres sacrements.

Ambroise salue Bellicie.

1. Vous m'avez fait savoir qu'ayant été attaqué d'une dangereuse maladie, vous avez cru en Jésus Christ, et que vous avez déjà commencé à vous mieux porter. Cette maladie vous est donc survenue pour votre salut, et vous a bien moins mis en danger qu'elle ne vous a offert un pressant motif d'exécuter la promesse que vous différiez depuis longtemps. C'est là ce que dit le Seigneur : *je frapperai, et je guérirai.* (Dt 32,39) Dieu vous a frappé par la maladie et vous a guéri par la foi. Car il a vu l'affection de votre coeur qui n'était pas sans bons désirs, mais suspendue par différents délais; voilà pourquoi il a mieux aimé vous avertir salutairement en vous envoyant une maladie qui n'intéresserait pas votre vie et qui servirait à réveiller votre piété.

2. Car comment vous aurait ôté la vie celui qui a coutume de dire, comme nous le lisons dans l'Evangile : *je viendrai et je le guérirai.* Ainsi pendant que vos parents l'invitaient de visiter votre maison, il vous a dit sans doute : *Je viendrai et je le guérirai.* Et si vous ne l'avez pas entendu, il n'a pas laissé pourtant, comme Dieu, de vous parler d'une manière ineffable. Et si vous ne l'avez pas vu, vous ne devez pas douter néanmoins qu'il ne soit venu vous visiter invisiblement.

3. Mais vous l'avez vu, puisque vous avez crû en lui. Vous l'avez vu, puisque vous l'avez reçu dans la maison de votre coeur. Vous l'avez vu en esprit. Vous l'avez vu par vos yeux intérieurs. Conservez donc ce nouvel hôte que vous avez attendu longtemps et que vous n'avez reçu que tard, cet hôte *en qui nous avons la vie, l'être et le mouvement.* (Ac 17,18) Vous avez donc goûté les premières douceurs de la foi. Que la parole ne demeure pas cachée au fond de votre coeur. C'est là le grand effet de la grâce : c'est là le fruit d'un si grand don. Car personne ne juge des appartements d'une maison par son entrée; la magnificence et la beauté régnant ordinairement au dedans et dans les lieux les plus intérieurs. Il ne convient pas à un homme sage de regarder dans une maison par une fenêtre, et il n'y a qu'un insensé qui s'avise d'écouter par le trou de la porte.

4. Autres sont les mystères des plus parfaits sacrements, parce que, comme dit l'Ecriture : *l'oeil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment.* Autres sont ceux de la gloire future que les prophètes à qui ils ont été révélés ont annoncé, et que les Saints ont évangélisé; le saint Esprit ayant été envoyé du ciel, *lui que les anges désirent de contempler,* comme dit l'apôtre saint Pierre. Autres sont ceux dans lesquels sont contenues la rédemption du monde, la rémission des péchés, la division des grâces, la participation des sacrements, que vous n'aurez pas plutôt reçus que vous verrez avec étonnement que Dieu ait répandu ses faveurs sur les hommes avec une telle profusion, que cette manne que nous admirons être tombée du ciel pour les juifs, n'a renfermé, comme vous l'éprouverez, ni une si grande grâce, ni ne leur a procuré des secours si efficaces pour le salut. Car tous ceux qui la mangèrent dans le désert sont morts, excepté Jésus fils de Navé et Caleb, au lieu que qui conque goûtera la viande contenue dans ce sacrement ne mourra jamais. Que le Seigneur Jésus achève votre guérison. Adieu.